DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13180 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 14-LUNDI 15 JUIN 1987

La mort pour Bokassa ?

Le destin de Jean-Bedel Bokassa, ancien sous-officier de l'armée française devenu « empereur », n'est pas encore scellé. La Cour suprême de la République centrafricaine ne jugera sans doute pas opportun de prolonger un long feuilleton politico-judiciaire en donnant suite à son pourvoi en cassation après sa condamnation à mort par la cour criminelle de Bangui. En revanche, le président André Kolingba peut fort bien user de son droit de grâce. L'exécution de la sentence serait mal accueillie par la tribu du coupable, et le régime, en proie à de graves difficultés, n'a nul intérêt à susciter un nouveau sujet de mécontentement dans une partie non négligeable de la population.

En menant à son terme un procès commencé il y a six mois, les autorités sont sorties sans trop de dommages d'une passe difficile. Quand, las de son exil en France, Bokassa regagna Bangui à la surprise générale, le 23 octobre 1986, il s'imaginait qu'il retournerait la situation en sa faveur. L'entreprise était intempestive et présomptueuse.

En demandant, une fois arrêté, de pouvoir s'expliquer au cours d'un procès régulier, Bokassa n'en embarrassait pas moins le régime. Bien des gens en place risquaient de s'entendre reprocher leur passivité, voire leur complicité, à l'époque où ils courtisaient le tyran.

La défense a tenté de faire valoir ces compromissions, et des « témoins » ont été arrêtés en plein procès. La cour a estimé, avec le procureur général, que « dans une dictature, il n'y a pas de responsabilité collective ». Bokassa a été reconnu coupable d'assassinats, mais la liste des crimes retenus contre lui est moins longue que celle qui lui valut une condamnation par contumace en décembre 1980. Son anthropophagie n'a pas été prouvée. Sa responsabilité dans la mort, en avril 1979, de dizaines d'écoliers « séquestrés et soumis à des tortures » est retenue, mais pas sa participation directe à ces tueries.

Peu avant la chute de l'empereur, une commission d'enquête de juristes africains avait conclu que son implication personnelle dans ces événements était « quasi certaine ». Elle s'appuyait sur des accusations précises qui n'ont pas été répétées au procès. On s'interroge aujourd'hui sur le rôle de certains ministres de Bokassa dans cette campagne contre un maître dont ils redoutaient le pire.

L'accusé a eu l'élégance, ou l'habileté s'il espère la grâce, de ne pas poser trop de questions à MM. Dacko et Maidou, ancien chef de l'Etat et ancien premier ministre. Il n'a pas insisté non plus pour faire citer M. Valéry Giscard d'Estaing, qui entretint avec lui des relations de « cousinage » avant de mettre un terme à cette encombrante amitié. A peine a-t-il suggéré d'« interroger les organisateurs du coup d'Etat de 1979 » – c'est-à-dire les Français – quand fut évoqué le « détournement des bijoux de la couronne ».

Malgré ses lacunes, ce procès constitue une « première » en Afrique noire. Quand un chef d'Etat a abusé du pouvoir, des putschistes font trop souvent « justice » eux-mêmes. Ou bien des tribunaux militaires condamnent au peloton d'exécution au terme d'une audience expéditive. Dans le meilleur des cas, une longue détention sans jugement suit la perte du pouvoir. Sans l'avoir voulu peut-être, la République centrafricaine vient de créer la notion de châtiment dans la légalité. Le cas paroxysmique de Bokassa pourrait inspirer à certains une salutaire reflexion.

(Lire nos informations page 4.)

La prochaine réunion du comité central du PCUS

M. Gorbatchev tente de vaincre les résistances aux réformes

Une réunion du comité central du Parti communiste d'Union soviétique devrait être consacrée à la fin du mois aux problèmes économiques. M. Mikhaïl Gorbatchev cherche à vaincre les résistances aux réformes, dont il a implicitement admis l'existence dans un discours publié le samedi 13 juin par la « Pravda ». Mais pour le secrétaire général, il n'y a pas d'autre solution aux difficultés de l'URSS que la « restructuration ».

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev vient de reconnaître implicitement mais publiquement que ses réformes économiques ne s'effectuaient pas sans mal. Le secrétaire général a en effet éprouvé le besoin de se livrer à un vibrant plaidoyer en faveur de la « restructuration » de l'économie, lors d'une réunion des principaux responsables de ce secteur. Cette réunion a eu lieu les 8 et 9 juin (*le Monde* du 11 juin), mais les discours prononcés à cette occasion n'ont été publiés par la *Pravda* que le samedi 13 juin. Le ton utilisé par M. Gorbatchev est plus révélateur que le fond de son argumentation. Le secrétaire général met en garde son auditoire – et au-delà, tous les Soviétiques – contre deux périls opposés qu'il place sur le même plan : la sous-estimation des difficultés et le scepticisme quant aux chances de réussite. Son leitmotiv est le suivant : la « restructuration » de toute l'économie, le passage aux nouvelles formes de gestion, en particulier l' *« autonomie financière totale »* des entreprises, est la seule solution possible. Il n'y a pas, et il ne saurait y avoir d' *« opposition à ce sujet »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

La riposte des syndicats à M. Chirac

Des arrêts de travail auront lieu dès lundi dans la fonction publique

L'Assemblée nationale a adopté, le vendredi 12 juin, en première lecture un amendement selon lequel chaque arrêt de travail dans la fonction publique entraînera la retenue d'une journée de travail. Cette disposition, adoptée par 322 voix (RPR, UDF, FN) contre 250 (PS et PCF) a provoqué aussitôt la réaction des syndicats qui prévoient des arrêts de travail dans la fonction publique à partir du lundi 15 juin.

Pour les syndicats, M. Chirac a joué sur l'exaspération provoquée chez les responsables politiques et les cadres par la prolongation de la grève des contrôleurs aériens. M. Edmond Maire juge que l'unité de la majorité s'est recréée sur le dos d'une catégorie professionnelle.

Le vote a provoqué des réactions immédiates et vives en dépit de capacités de mobilisation limitées. La CFDT et la FEN ont décidé avec la Fédération autonome des fonctionnaires des arrêts de travail et des manifestations dès lundi 15 juin. La CGT, pour sa part, veut élargir au privé les grèves et les manifestations qu'elle a prévues le jeudi 18. Les autres confédérations sont plus mesurées, craignant l'impopularité des grèves dans les services publics, et l'image de « nantis » qui s'attache souvent aux fonctionnaires en période de chômage.

Mais tous dénoncent la méthode, le coup de force que représente à leurs yeux une telle mesure introduite et approuvée à la sauvette au milieu d'un projet de loi fourre-tout sur « diverses mesures d'ordre social ». Cette procédure, sans entraîner des mouvements de masse, risque, en créant le soupçon, d'être préjudiciable aux relations entre les syndicats et le gouvernement.

(Lire nos informations page 12.)

L'anniversaire du Puy-du-Fou

La majorité superstar

Lire nos informations page 5.

Les élections législatives en Italie

La «rénovation» de la démocratie chrétienne

Les Italiens sont appelés aux urnes le dimanche 14 et le lundi 15 juin pour le renouvellement anticipé des deux Chambres. Un scrutin qui dira notamment si l'effort de rénovation de la démocratie chrétienne permettra au parti de reconquérir le terrain perdu en 1983.

BENEVENTO
de notre envoyée spéciale

On a beau mener campagne avec le mot d'ordre du *rinnovamento* (la rénovation), n'avoir que quarante ans et faire carrière à Rome, il est, pour un candidat à la députation dans une circonscription du Mezzogiorno, des usages à ne pas négliger. Ainsi, ces matinées où le jeune démocrate-chrétien Clemente Mastella reçoit, dans sa villa au luxe très tape-à-l'œil des hauts de Benevento, ces hommes au physique bourru de paysans de l'arrière-pays napolitain, venus exposer leurs requêtes à l'*onorevole* (l'honorable député). Ainsi, ce moment rituel – et crucial – des fins de réunions électorales où le candidat épuisé doit encore reconnaître, et saluer avec le mot juste, chacun des notables de province, des femmes, des fils, des cousins de notables qui lui sont présentés à grand renfort de *dottore*, de *professore* et de *presidente*.

Pour faire de la politique ici, il faut être du cru et rester fidèle au pays. Le plus prestigieux des candidats à Benevento, M. Ciriaco de Mita, secrétaire général du premier parti d'Italie, le sait, qui semble cultiver à dessein son accent et délaisse fréquemment les affaires romaines pour venir, dans son village natal voisin, jouer aux cartes avec les amis et entendre les siens. Et si Benevento n'aime pas les candidats parachutés – comme la Falcucci, ministre de l'éducation que la DC présente ici car c'est le seul endroit où elle puisse être élue – c'est qu'avec eux se dissout cette relation quasi familiale avec le pouvoir, qui reste le fondement des comportements politiques dans toutes les zones rurales de l'Italie du Centre et du Sud.

Le score de 50 %, que remporte la DC dans cette région de l'Irpinia, est le fruit du clientélisme et de la politique des services rendus qui ont pour corollaire le fait que tout ou presque, des banques aux centres de santé, en passant par les postes ou les télévisions privées, est aux mains de démocrates-chrétiens.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

Vainqueur des rugbymen australiens (30-24)

Le XV de France finaliste

Le XV de France s'est qualifié, le samedi 13 juin à Sydney, pour la finale de la Coupe du monde de rugby en battant l'Australie par 30 à 24 au Concord Oval de Sydney. L'équipe de Jacques Fouroux rencontrera, samedi prochain à Auckland, le vainqueur de la demi-finale opposant dimanche à Brisbane les All Blacks néo-zélandais aux Gallois.

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Lorsque Mark Ella a cédé aux sirènes du rugby à treize et de ses dollars, le rugby à quinze australien a perdu un artiste. Avec Michael Lynagh, son remplaçant au poste de demi d'ouverture, il a trouvé un artisan besogneux, solide, bâtisseur de victoires avec son pied droit. En marquant les neuf points de l'équipe d'Australie durant la première demi-heure grâce à un drop et à deux coups de pied de pénalité, il dessinait une domination en trompe-l'œil. Le tableau d'affichage dissimulait alors l'étonnante domination, tant physique que technique, du pack français sur son adversaire, pourtant réputé.

L'injustice des chiffres allait être réparée une première fois au cours des arrêts de jeu par les bras puissants d'Alain Lorieux, extirpant un ballon d'essai d'un tumultueux regroupement sur la ligne d'en-but australienne. La France aurait déjà dû être récompensée à la quatorzième minute, lorsque l'arbitre écossais Bryan Anderson, en sifflant prématurément une faute sur Frank Mesnel, priva Dominique Erbani d'un essai tout fait.

L'avantage de l'Australie à la mi-temps (9 à 6) allait être de courte durée. A nouveau enfoncé par le dynamisme des avants tricolores, le pack australien allait céder dès la quarante-quatrième minute, reculant de vingt mètres et ouvrant la voie à Philippe Sella pour un essai entre les poteaux que Didier Camberabero transformait 12 à 9.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire la suite page 7.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 14 juin. – *Budapest :* visite du premier ministre chinois ; Fin de la visite du pape Jean-Paul II.
– *Manille :* visite officielle du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz.
– *Rome :* élections législatives.
– *Bonn :* congrès extraordinaire du SPD.

Lundi 15 juin. – *Paris :* visite officielle du prince héritier du Qatar.
– *Washington :* déposition de l'amiral Poindexter sur l'affaire de l' « Irangate ».

Mardi 16 juin. – *Pretoria :* grève générale pour l'anniversaire des émeutes de Soweto.

Mercredi 17 juin. – *Hanoï :* réunion de la nouvelle Assemblée nationale.

Vendredi 19 juin. – *Nassau :* élections générales.

Samedi 20 juin. – *Canberra :* visite officielle de M. Shultz.

Dimanche 21 juin. – *Moscou :* élections aux soviets locaux.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.




Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a cinquante ans

L'exécution de Toukhatchevski et la grande purge de l'armée rouge

LE 11 juin 1937, un coup de foudre frappait l'état-major de l'armée rouge. Stupéfait, le monde apprenait que, sous l'inculpation inouïe d'espionnage, le *maréchal Toukhatchevski* était accusé d'avoir trahi sa patrie et les peuples de l'Union soviétique. En compagnie d'autres « héros de la guerre civile », le commissaire Gamalrik, les généraux Putna, Iakir, Feldman, Puborovitch, etc., il était jugé, et, dans les quarante-huit heures, *condamné à mort* et *exécuté*. Les parents des suppliciés, leurs femmes et enfants étaient expédiés dans des camps.

Quelques jours plus tard, dans un rapport que publie la *Pravda*, un des autres maréchaux de l'armée rouge, Vorochilov, associait Toukhatchevski, Iakir, le général Putna et les autres officiers condamnés à Trotski, les accusant d'avoir organisé l'assassinat *des leaders du parti et de* s'être livrés à des actes de sabotage. Ces données corroboraient une déclaration de Krestinski, un des accusés des grands procès qui venaient de s'achever – celui du centre terroriste trotskiste-zinovieviste en 1936, puis le procès du centre antisoviétique *trotskiste* en janvier 1937. Selon Krestinski, Trotski, Sedov, etc., étaient au courant du coup d'Etat que préparait Toukhatchevski et qui devait coïncider avec le début de la guerre.

L'exécution du maréchal Toukhatchevski, suivie bientôt de celle de quarante généraux et de plus de trente-cinq mille officiers, eut un retentissement et un effet considérables. On y vit *le signe* infaillible de la décomposition de l'armée rouge, son haut commandement décapité, des milliers d'officiers exécutés ou déportés, un choc dont elle ne se relèverait pas. En France, où le principe de l'alliance soviétique était déjà mis en cause par la droite et l'état-major, quel coup porté à la crédibilité même de cette alliance ! L'anticommunisme y est tellement virulent qu'on lui préfère, décidément, ce rapprochement avec la Pologne qu'avaient réamorcé les accords de Rambouillet.

L'affaire du faux dossier

La droite pavoisait. Hitler également, qui aurait dit : « *Nous avons neutralisé la Russie pour au moins dix ans.* »

Ce « nous » révèle, semble-t-il, un des aspects essentiels de l'affaire : car il y avait eu un faux, sur la foi duquel Toukhatchevski avait été jugé ; or les fabricants du « faux » étaient allemands ; disposant de nombreux exemplaires de la signature du maréchal qui avait négocié maints accords *militaires* avec la Reichswehr après les accords de Rapallo, les services secrets nazis avaient fabriqué un dossier qui établissait la collusion existant entre le maréchal, Karl Radek, les trotskistes, et disait leur sympathie, secrète mais active, en faveur de l'Allemagne *nazie. Ils préparaient un putsch. L'affaire* avait été montée par le SS Reinhard Heydrich, qui avait établi ces fausses preuves avec l'aide du général « blanc » Skobline... Or ce dossier était parvenu, « on ne sait comment », entre les mains du président Benes. A une date où les menaces des nazis commençaient à se manifester contre la République tchécoslovaque, et où l'alliance de l'URSS constituait une des garanties de sa sauvegarde, Benes crut bon de communiquer ces graves informations à Staline.

Il avait dit à Roman Fajans, rédacteur à *la Libre Belgique : « Dans ces tiroirs de mon bureau, je possède des preuves irréfutables de la trahison de Toukhatchevski.* »

Or, en 1961, cinq ans après son Rapport, Khrouchtchev faisait savoir que l'exécution de Toukhatchevski avait été un des nombreux crimes de Staline, qu'il n'y avait eu aucun complot ni de Toukhatchevski ni de Iakir, etc., qu'ils étaient parfaitement innocents, et que Staline le savait. On apprenait aussi, par d'autres voies, que le général Skobline était de mèche avec le NKVD. Pourtant, recevant de Toukhatchevski une lettre où il clamait son innocence, Vorochilov s'exclama : « *Je doute de l'honnêteté d'un malhonnête homme* » ! ; et Staline vociféra des injures à l'encontre de Iakir lorsqu'il sut qu'au moment de sa mort Iakir s'écria : « *Vive le parti, vive Staline !* », la preuve aussi qu'il le jugeait, de toute façon, coupable.

On se trouve ainsi devant une énigme à plusieurs entrées. Que Staline et Vorochilov aient su, ou non, que les documents transmis par Benes étaient des faux, il demeurait que, indépendamment de cette « révélation », ils avaient de l'hostilité envers Toukhatchevski, souhaitaient se débarrasser de lui aussi bien que de Iakir et des autres. On en a la preuve parce que, sous la direction de Iegov *promu chef* de la sécurité, le NKVD avait préparé des dossiers contre ces officiers supérieurs trois mois *avant* que le rapport sur le « complot » entre Trotski, Radek, Toukhatchevski et les Allemands ait été communiqué à Staline.

Le signe avant-coureur du drame ? Ces quelques mots prononcés le 27 janvier 1937 par Karl Radek à son propre procès : « *En janvier 1935, le général Putna, chargé de mission par Toukhatchevski, vint me voir...* » ; sur une question du procureur général Vychinski, Radek avait



ajouté qu'« *il ne pouvait avoir, avec Toukhatchevski, des rapports ayant trait à son activité contre-révolutionnaire, car c'était un homme absolument dévoué au parti et au gouvernement* ». Dans les pratiques et les usages de ces procès à haute confession, ce genre de propos portait loin : pour Toukhatchevski, être ainsi cautionné par *quelqu'un qui commet* publiquement ces aveux – que ceux-ci aient été, ou non, soufflés à Radek – n'était pas de bon augure. Vorochilov, qui détestait Toukhatchevski mais craignait les conséquences pour l'armée de cette sorte de dérive, insista auprès de Staline pour qu'on *oublie ce témoignage. Pourtant*, Putna, le vieux compagnon de Toukhatchevski, fut aussitôt incarcéré. La folle et sanglante mécanique des procès s'emballait à une vitesse non contrôlée...

On peut ainsi se demander quelles étaient les véritables données de cette purge, une question d'autant plus difficile à résoudre qu'il n'y eut pas de procès véritable pour condamner ces militaires de haut rang ; au moins ne fut-il pas public et n'eut-il rien de commun avec les grands procès – de Zinoviev, Radek, etc. – qui l'encadrent et où les aveux constituent l'instant privilégié de la procédure.

Certes, il existe des raisons que, depuis, on a pu déceler – mais que valent-elles ? Et d'abord *l'animosité de Staline contre* Toukhatchevski ; ensuite, l'idée que l'armée peut ourdir un complot en accord (ou non) avec tel ou tel opposant ; qu'elle peut mettre en cause la politique étrangère de Staline, etc. Examinons ces raisons l'une après l'autre...

Le retard de Boudienny

L'animosité personnelle de Staline contre Toukhatchevski remontait à la campagne de Pologne, en 1920. Ce général de vingt-sept ans avait été placé à *la* tête de l'armée qui devait marcher sur Varsovie. Tous les suffrages l'avaient désigné : Sklianski, Vorochilov, Podvoiski ainsi que les vieux généraux de l'armée impériale, Brussilov, Polivanov, etc. ; Trotski également, qui commande l'armée rouge, et Lénine, enthousiaste lui aussi. « *Son glaive, à travers Varsovie, labourerait les entrailles de la vieille Europe.* » Et Toukhatchevski, jeune officier, mais de la vieille école lui aussi, venu du régiment Semenov, de la garde impériale, de commenter : « *Nous allons mettre le feu au monde et détruire les bourgeois.* » Ainsi, il est prêt à frapper le coup de poing rouge qui brisera la Pologne...

De fait, passé les heures sombres de *1919*, un retournement militaire assez extraordinaire s'était produit dont on mesure l'effet enivrant à regarder les images du 2e congrès du Komintern, contemporain de ces événements. Une fois de plus, les Russes chassaient les Polonais de l'Ukraine qu'ils avaient occupée... Venant de *l'Est, Toukhatchevski*, le vainqueur de Kolchak, allait transformer cette *victoire en triomphe* ; *il marchait sur Varsovie* ; mais, pour briser l'ennemi polonais, il lui fallait disposer de la cavalerie de Boudienny, le Murat soviétique. Et, tandis que Toukhatchevski progressait à la vitesse du feu, que tombaient Minsk, Vilna, Grodno – que déjà dans ses fourgons se *formait le premier gouvernement* soviétique de Pologne, avec Marchlevski, Dzerjinski, etc. – Boudienny tarde à accourir, son supérieur, le général Iegorov en a besoin pour investir Lwow au passage... Ainsi, tandis que chez Toukhatchevski, suivant la coutume, le festin russe commence avant qu'on soit à table, Boudienny se fait toujours attendre ; et aidé par les conseils de Weygand, le Polonais Pilsudski transforme sa défaite en victoire. La retraite russe prend l'allure d'un désastre, et Boudienny, enfin surgi du *Sud-Ouest, est vaincu à son tour.* A jamais s'envolait le rêve de la « révolution » européenne.

Or l'homme qui avait interdit à Boudienny *de se porter en temps voulu sur* Varsovie n'avait pas été tellement Iegorov que le commissaire politique, Staline. Sans doute celui-ci avait-il de bonnes raisons, car cette partie du front trop dégarnie eût pu craindre une attaque en provenance des Roumains, ou même de Wrangel, le dernier général blanc. Pourtant, le refus de Staline était un contrordre, *un acte de désobéissance caractérisée* envers Trotski et Lénine, car, le 11 août, le Conseil suprême avait ordonné à Iegorov de laisser filer Boudienny, et, le 16 août, les Polonais avaient contre-attaqué. Furieux de ne pas avoir pris Varsovie ni enflammé à sa suite l'Allemagne, Toukhatchevski *s*'en prit à Iegorov. *Mais*, à juste titre, Staline se sentit visé ; et, *depuis, ont disparu de partout les traces* de cette histoire...

Quand, en *1937*, on dit à Toukhatchevski que Vorochilov en voulait à sa *gloire*, qu'on *lui devait* l'arrestation de Putna : « *Non*, répond *Toukhatchevski, le coup vient de Staline...* ».

Pourtant, depuis 1920, l'armée rouge avait manifesté *la plus* entière *docilité*. Toukhatchevski en tête, elle avait, officiers tsaristes « *à mon commandement* », obéi à Trotski et à Lénine, et fusillé les kronstadtiens. Puis les moujiks de Tambov y étaient passés à leur tour. D'aucuns ont cru pourtant, tel Isaac Deutscher, que, après tout, l'armée avait bien pu comploter. Or on a démontré, et trois fois plutôt *qu'une, qu'il n'y a pas eu de complot, et* que, en tout état de cause, Trotski n'avait guère de contacts avec ces militaires.

Mais, dans l'atmosphère délétère et trouble de l'époque des procès, dans ces milieux politiques et militaires où se ressent, venant d'en bas, une poussée des nouveaux cadres, point n'est besoin d'un complot véritable pour que règne le soupçon. Critiquer un dirigeant local, pour celui qui, sur place, est un simple citoyen, le *désigne* comme opposant, comme « trotskiste », ou « droitier » ; il est ainsi suspect. Mais les dirigeants militaires, officiers de l'ancienne armée ou pas, ne sont pas de simples citoyens ; ils disposent d'une relative autonomie dans le système, et certains d'entre eux ont plusieurs fois *critiqué* les manières du pouvoir politique (bien que certains d'entre eux, tel le général Puborovitch, aient figuré comme suppléants au comité central). Toukhatchevski, Iakir, Putna et d'autres ont mis en doute le bien-fondé des procès, ceux de 1936 et de 1937 notamment, et plus encore ceux qui *visent les bolcheviks* « historiques », notamment Boukharine et les « *droitiers* ». *Surtout, ils ont stigmatisé* les responsables de l'assassinat de Kirov, lequel, sur ces points, aspects de la terreur, partageait un peu leurs vues ; pour eux, sous-entendu, les responsables étaient des hommes du NKVD, et de ses chefs, successivement Jagoda et Iegov.

Or l'armée constitue une force qui échappe en partie au pouvoir politique ; ses chefs ne vont pas toujours au-devant des volontés de Staline, ou de ses hommes liges – comme le font les dirigeants successifs du NKVD. Une sorte de partie de bras de fer se joue ainsi entre ces deux institutions, et, en 1937, Iegov, qui a su monter les grands procès, avec Vichynski, contre les rivaux personnels de Staline, dispose ainsi d'un *compte créditeur* qui l'aide à monter l'affaire des généraux. De fait, au moment même où Toukhatchevski voit peu à peu se resserrer l'étau des « présomptions » contre ses compagnons est restauré, *le 8 mai 1937*, le système du double commandement : chaque officier supérieur se voit à nouveau *flanqué* d'un commissaire politique qui le tiendra sous surveillance.

Un coup venu du NKVD

La peur d'un Bonaparte, qui pourrait être Toukhatchevski, s'exprime ainsi, une fois de plus. Et, on juge volontiers que celui-ci est un va-t-en-guerre, avec ses idées de contingents de parachutistes, d'attaque-surprise, etc. Et après sa mission à Paris, *on répète qu'il y a fait valoir* que tant qu'il en était encore temps, une action préventive contre l'Allemagne nazie était souhaitable *si* l'on voulait sauver la Tchécoslovaquie. Or, juge-t-on à Moscou, l'URSS n'est pas prête, et, en outre, cet état de guerre peut créer des circonstances favorables à la prise du pouvoir par des militaires. Certes, le faux rapport *parvenu à Staline en* mai disait l'inverse, puisque les militaires y sont supposés agir de connivence avec Hitler. Certes, mais dans les deux cas, il y a bien un coup d'Etat au bout... Ainsi, pour le pouvoir, ces données divergentes n'en constituent pas moins des « charges » qui *s'additionnent...*

Dans cette affaire, si la main de Staline n'a *pas tremblé*, *le coup est venu aussi* d'ailleurs : du NKVD. L'armée s'en est souvenue vingt ans plus tard lors de l'assassinat de Beria, le successeur de Iegov...

En vérité, Kirov et Toukhatchevski n'étaient pas des rivaux de Staline, tels Trotski, ou Boukharine. Mais ils constituaient le premier en cas de paix, le second en cas de guerre, *des rivaux virtuels*. Le renouvellement, *par l'assassinat*, des cadres de l'armée correspondit ainsi, à sa manière, au renouvellement général, par l'assassinat, des cadres du parti. Ce qui constitua la terreur, pour les victimes, fut simultanément une promotion et le *début d'une ère enchantée pour ceux qui* prenaient leur relève.

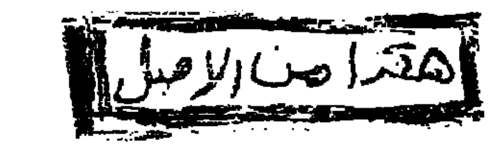
Ultime sarcasme de l'histoire, ce furent ceux-là qui, en 1941-1942, repoussèrent et vainquirent la plus compétente et la plus puissante des armées du monde. Celle dont le chef, Hitler, avait cru, par sa « contribution » à la purge des généraux, qu'il rendrait impuissante à jamais l'armée des Soviétiques...

MARC FERRO.

BIBLIOGRAPHIE

Robert Conquest, *la Grande Terreur*, éd. Famot, 2 vol. 1968-1976. Victor Alexandrov, *l'Affaire Toukhatchevski*, Paris, Laffont, 1962. Nicolas Werth, *les Procès de Moscou*, Complexe, 1987.





Etranger

GRANDE-BRETAGNE : après les élections législatives

Mme Thatcher savoure son « fantastique triomphe »

LONDRES
de notre correspondant

« Nous venons d'obtenir un triomphe vraiment fantastique. » En milieu de journée, le vendredi 12 juin, Mme Thatcher, tout en prêchant l'*« humilité »*, consent un instant à se laisser aller à l'euphorie.

Elle savoure son bonheur. Mais elle s'empresse d'ajouter : *« Maintenant, à la tâche ! »*, c'est-à-dire préparer pour le week-end un « léger » remaniement ministériel, puis, *« dès lundi »*, mettre la dernière main au programme législatif de son troisième gouvernement pour la rentrée du nouveau Parlement. Comme toujours, la « dame de fer » entend signifier qu'il n'y a pas de temps à perdre, pas de répit, pas d'effusions. Dans la nuit du 12 octobre 1984, aussitôt après l'attentat de Brighton, elle avait étonné le monde en déclarant dans les gravats du Grand Hôtel : *« Business as usual. »*

Dans la City, à la Bourse où grimpe le cours des actions, notamment celles des entreprises privatisées, on boit du petit-lait, c'est-à-dire du champagne. Mme Thatcher souligne avec satisfaction que les enquêtes d'opinion effectuées au sortir des isoloirs indiquent que la plupart des nouveaux et jeunes électeurs ont voté conservateur, de même que les nouveaux actionnaires de British Telecom ou British Gas, comme ces nouveaux propriétaires qui ont racheté leur HLM. N'a-t-elle pas surpris à l'aube son auditoire en affirmant que l'une des priorités de son prochain gouvernement consisterait à s'occuper des quartiers pauvres des grandes villes, plaies béantes du thatchérisme selon ses adversaires ? Se convertirait-elle soudain à une politique sociale active ? Certes, il faut davantage encourager dans ce domaine *« les investissements ... privés »*. Mais il faut surtout sévir plus que jamais contre les initiatives *« insensées »* et coûteuses des autorités locales dominées par la *« gauche dure »*. Le thatchérisme n'est donc pas près de changer.

Soulagé, M. Norman Tebbit, président du Parti conservateur, déclare : *« Heureusement que nous avons une belle majorité, car il nous faut poursuivre notre projet de réforme radicale. »* Quelques députés tories se montrent toutefois plus prudents, comme s'ils redoutaient un excès de confiance. L'un d'eux a même mis l'accent sur l'arithmétique particulière du système électoral, rappelant que rarement la disproportion entre le nombre de sièges et le pourcentage des voix obtenus par l'opposition n'a été aussi grande. Les travaillistes ont bien sûr renchéri en déclarant que *« près de 60% des Britanniques ont voté contre Mme Thatcher »*.

Au QG londonien du Labour, M. Neil Kinnock avait du mal à dissimuler sa déception, mais, comme les jours précédents, les militants lui ont fait fête, le félicitant chaleureusement pour le dynamisme de sa campagne. Même les activistes de la gauche dure se sont joints au mouvement. Parmi ceux-ci, Mlle Diane Abbott, première femme noire à entrer à la Chambre des communes, oubliant son opposition au recentrage voulu par M. Kinnock, a déclaré : *« Paradoxalement, le moral n'a jamais été aussi haut dans le parti depuis longtemps ; nous avons enfin un vrai leader. Nous disposons maintenant d'une base solide pour parachever le renouveau du parti. »*

« Réflexion lucide » du labour

Quelque peu rasséréné, M. Kinnock a alors déclaré, reprenant une phrase célèbre de Mme Thatcher : *« Je continue encore, et encore, et encore... »* M. Kinnock va-t-il provoquer un réexamen du programme travailliste ? *« Nous devons*, dit-il, *réfléchir avec lucidité, dans un esprit très ouvert. »* Remettre en cause une politique de défense si controversée ? M. Kinnock élude la question, laissant entendre que c'est pour le moment très improbable, à moins que l'évolution des pourparlers sur le désarmement entre Moscou et Washington ne soit telle qu'elle puisse faciliter celle du Labour.

Nombre d'observateurs sont cependant sceptiques sur les possibilités d'une modération accrue du Parti travailliste sous la direction de M. Kinnock, alors que beaucoup des soixante nouveaux députés du parti (le quart des effectifs du groupe) sont liés à la « gauche dure ».

Chez les centristes de l'Alliance, c'est la consternation. Le chef du Parti libéral, M. David Steel, paraît ne pas écarter l'éventualité d'un prochain retrait, tandis que, dans sa formation comme dans celle du Parti social-démocrate (SDP), on réclame de plus en plus une véritable « fusion », avec la désignation d'un seul leader. Alors que le SDP ne compte plus que cinq députés, on voit mal comment M. David Owen, soupçonné d'avoir trop manifesté une volonté de négociation avec les tories, pourrait garder des ambitions.

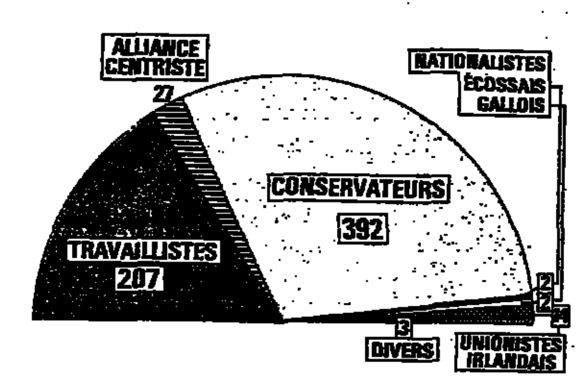
Succès des modérés en Ulster

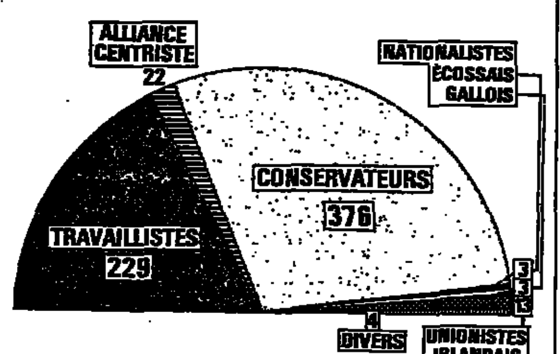
Les derniers résultats à être proclamés ont été ceux des dix-sept circonscriptions d'Irlande du Nord. On a déploré vendredi de nouveau la mort d'un membre des forces de l'ordre, assassiné par l'IRA, la cinquantième victime du terrorisme depuis le début de l'année. Bonne nouvelle toutefois pour les défenseurs de l'accord anglo-irlandais : le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), catholique, nationaliste et modéré, consolide ses positions, non seulement par rapport au Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, dont le président, M. Gerry Adams, préserve de justesse son siège de Belfast-Ouest, mais encore conquiert une troisième circonscription, celle de South-Down, au détriment des unionistes protestants.

Il s'agit d'un événement, car le vaincu de South-Down n'est autre que M. Enoch Powell, qui va ainsi quitter le Parlement après trente-sept années d'une étonnante et fracassante carrière. Imprévisible, ce brillant orateur a toujours troublé et irrité ses partenaires, provoqué les pires colères de ses ennemis, et cependant, tous lui garderont une certaine admiration. Intègre et scandaleux, il a dénoncé les dangers de l'immigration massive des années 60, au risque d'alimenter le racisme. Mais ce candidat au *leadership* conservateur n'a pas hésité non plus à appeler à voter travailliste pour tenter d'empêcher l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Puis il a rejoint les unionistes, accusant Mme Thatcher d'un sombre *« complot »* visant à *« brader »* une partie du Royaume-Uni. Récemment, il défendait avec ardeur la politique de désarmement unilatérale du Labour ! Cet érudit d'un autre âge semblait cultiver à l'extrême et à sa manière l'art du splendide isolement, de même que ce sens si particulier de l'*« excentricité »* propre à un gentleman britannique. Ironie de l'histoire, à soixante-quinze ans, il s'en va quand les premiers députés noirs font leur entrée au palais de Westminster...

FRANCIS CORNU.





A gauche, la Chambre sortante. A droite, la nouvelle Chambre. Le pourcentage des voix obtenues se décompose ainsi (entre parenthèses le pourcentage des voix obtenues aux élections de 1983) : conservateurs : 42,30 (42,42); travailliste : 30,83 (27,51); alliance : 22,55 (23,36); autres : 4,09 (5,67). La participation au vote a été de 75,35% contre 72,69% en 1983.

Le voyage de Jean-Paul II en Pologne

« Le pape parle pour vous »

Jean-Paul II devait achever, le dimanche 14 juin, son voyage en Pologne. Après Gdansk, où son passage a été marqué par d'importantes manifestations, le pape était samedi matin au monastère de Czestochowa et devait se rendre dans la journée à Lodz avant de regagner Varsovie, où il doit célébrer une messe solennelle.

GDANSK
de notre envoyé spécial

« Aujourd'hui j'ai compris pourquoi le pape est venu une troisième fois. » La réflexion vient de l'un des principaux opposants, Zbigniew Bujak, au soir d'une longue journée qui a scellé à Gdansk l'union du pape et de Solidarité, une union qui ne va pas sans quelque désobéissance pourtant, puisque ce vendredi 12 juin s'est conclu, malgré les demandes du pape, par une grande manifestation, la plus importante depuis des années.

Jour heureux donc, jour de réconfort pour l'opposition, qui en avait bien besoin. Jour de désaveu, en revanche, pour la hiérarchie épiscopale, qui avait nettement pris ses distances à l'égard d'un mouvement auquel le pape est venu lui-même apporter sa bénédiction. Journée enfin qui ruine l'espoir nourri par le pouvoir de faire coïncider la visite du pape avec l'enterrement de Solidarité.

Avec d'abord cette scène, ces quelques minutes du programme « privé » de la visite pontificale que tout le monde attendait : le pape s'agenouille seul au pied du monument aux victimes de la répression des grèves de 1970, y dépose un bouquet de fleurs jaunes. Le pape, devant le chantier Lénine, d'où tout est parti, c'est toute l'imagerie populaire réunie, le rêve devenu réalité.

Mais ce fut pourtant un moment sinistre. La place était vide, à l'exception d'un maigre public de policiers en civil. Tout autour dans toutes les rues avoisinantes, une infinité d'autres policiers avaient placé une infinité de barrières, rendant le quartier impénétrable.

« Je veux bien tout admettre, mais pourquoi ne nous laisse-t-on pas voir cela ? » C'est une femme de chambre qui parle. Elle a pourtant de la chance. Depuis le dix-septième étage d'un hôtel, elle a pu vaguement apercevoir à la jumelle la petite silhouette blanche, immobile au pied des trois grandes croix. Mais les milliers de personnes qui depuis les premières heures de la matinée avaient vainement tourné, ce vendredi, de barrages en barrages, dans l'espoir de trouver un endroit d'où elles pourraient apercevoir quelque chose n'ont rien vu. La sécurité – de l'Etat – voulait qu'elles ne voient pas.

Auparavant, le pape était allé à Westerplatte à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance dans le golfe de Gdansk. C'est là que furent tirés les premiers coups de canon de la seconde guerre mondiale par un croiseur allemand bombardant une petite redoute polonaise. L'endroit avait été suggéré par les autorités, mais le pape se garda bien de saisir la suggestion qui lui était servie sur un plateau : la paix. Lui qui pourtant l'évoque sans cesse ne prononça même pas le mot tout au long de son allocution, faisant ainsi échouer une trop facile opération de récupération (le général Jaruzelski avait personnellement ordonné qu'une salve d'honneur soit tirée par des navires de guerre).

Au lieu donc de parler de paix, Jean-Paul II se lança dans un éloge de la résistance morale. Après avoir évoqué le *« sentiment d'absence d'espoir »* qui est le drame d'une grande partie de la jeunesse polonaise, il a mis en garde les douze mille jeunes qui l'écoutaient contre la tentation de la *« résignation »*. Il a parlé de la force nécessaire pour ne pas se taire quand une injustice est commise, pour avoir *« le courage d'exprimer une juste protestation »*. Et aussi du devoir *« de ne pas déserter »* même contre plus fort que soi, à l'exemple de la poignée d'homme qui en septembre 1939 défendirent contre tout logique Westerplatte.

Banderoles de « Solidarité »

Ensuite, après une visite aux malades et l'épisode du monument, ce fut l'énorme et joyeux rassemblement de Zaspa, un quartier populaire de banlieue, celui où habite Lech Walesa. Une grande esplanade au milieu d'immeubles plutôt tristes d'ordinaire, mais resplendissant ce jour-là de toutes les décorations imaginables en l'honneur du pape. Au milieu, un autel remarquablement réussi, exemple parmi d'autres de l'extraordinaire travail fourni par la population pour préparer cette visite. C'est une proue de navire surmontée d'un immense voile soutenue par une puissante charpente de bois et couronnée de trois croix. Le tout s'élève à 50 mètres du sol. Les trois croix, évidemment, étaient là pour rappeler celles du monument de Gdansk, et les autorités s'étaient d'abord opposées à leur présence. Il a fallu longuement argumenter, négocier, faire valoir entre autres que l'autel représentait l'un de ces bateaux du Moyen Age qui portaient des croix au sommet de chacun de leurs trois mâts...

Tout autour de la nef papale, la mer humaine était au rendez-vous, piquetée de la plus grande quantité de banderoles de Solidarité qu'on ait jamais vues au cours de cette visite. L'atmosphère est tout à l'opposé de celle de Gdynia la veille, et le pape, cette fois, laisse l'assistance applaudir, exprimer longuement ses sentiments. Son homélie consacrée au travail est encore plus explicite que le discours de la veille. Ce n'est pas seulement un soutien à Solidarité, mais un hommage à l'exemple donné par les gens de Gdansk non seulement à la Pologne mais au monde.

Un exemple, dit Jean-Paul II, peut-être moins bien compris *« dans les pays où le bien-être atteint les frontières de la consommation excessive »*, mais compris partout où *« le problème du travail régit le fondement du progrès authentique et de la libération de l'homme »*.

Le pape parle des accords de Gdansk, qui *« tirent leur origine des tragiques événements de 1970 »* (manière de dire que la protestation porte un jour ses fruits) et *« restent un objectif à atteindre »* (manière de rappeler que le pouvoir n'a pas tenu ses engagements).

A plusieurs reprises, la foule interrompt le pape, certains éléments de l'assistance scandant *« Solidarité ! »* d'autres, un peu choqués, car c'est tout de même une messe, répondant par *« Vive le pape ! »*.

Mais à un moment où le cri *« Solidarité ! »* prend le dessus, Jean-Paul II intervient pour dire : *« C'est de cela justement que je veux vous parler. Laissez s'exprimer le pape, qu'il vous parle et aussi, en un sens, qu'il parle pour vous »* (en votre nom). C'est là, sans aucun doute, le moment le plus vrai de la visite papale, celui de la plus intense émotion. Plusieurs participants le confirmeront après coup...

Avant de quitter cette foule, le pape reprendra la parole pour remercier à nouveau les habitants de Gdansk pour ce qu'ils ont fait dans le but de *« rénover le visage de la Pologne »*. Et il insiste, il veut que tout le monde comprenne qu'il soutient de tout son poids le combat pacifique de Solidarité, la foule qui lui fait face, mais aussi cette pléiade d'évêques assis derrière lui. Mgr Glemp en particulier, qui lui, de notoriété publique, considérait ce chapitre comme clos.

« Tous les jours, où que je sois, je prie pour ce grand héritage de la solidarité polonaise. » Ce qui veut dire : Je ne vous abandonnerai pas. Le pape insiste aussi pour que *« ce jour reste un jour de prière, pour que rien ne vienne le troubler »*.

La foule, après de longs adieux à l'hélicoptère qui s'éloigne vers Czestotchowa, au sud du pays, où une nouvelle multitude attend le voyageur, se disperse. Mais malgré les appels du pape, malgré les menaces exprimées la veille par le pouvoir, malgré l'invraisemblable concentration des forces de police dans toute la ville, il se trouvera plusieurs dizaines de milliers de personnes pour suivre les drapeaux de Solidarité. Et avec au sein de cette foule la plupart les dirigeants de l'opposition, ceux-là mêmes qui, lors de la précédente visite du pape, se trouvaient soit en prison, soit dans la clandestinité.

On n'avait pas vu depuis des années pareil cortège défiler si longtemps. L'affaire s'est tout de même terminée par un féroce matraquage quand, après avoir été bloqués par un puissant barrage de police, une partie des manifestants se sont assis par terre. Les Zomos ont alors chargé à la matraque avec une extrême violence, frappant à la tête des gens assis. Il y eut des blessés, des ambulances, des arrestations, mais quelques matraquages ne suffisent pas à effacer une journée comme celle-là.

JAN KRAUZE.

URSS : la prochaine réunion du comité central du PC

M. Gorbatchev tente de vaincre les résistances aux réformes

(Suite de la première page.)

« La restructuration, dit encore M. Gorbatchev, *ce n'est pas seulement une réponse théorique et politique aux défis de notre époque. C'est l'unique solution réelle à la situation de notre société dans le domaine socio-économique* (...). *Il ne faut pas tomber dans l'exagération. Ce processus se déroule d'une manière compliquée et contradictoire, mais il se déroule* (...). *Personne ne met en doute la restructuration elle-même. »*

Le secrétaire général a jugé nécessaire de revenir à plusieurs reprises sur cette absence d'opposition. *« Tout le monde est pour la restructuration. Je n'ai entendu aucun des participants à la réunion faire une autre proposition »*, a-t-il affirmé. Pourquoi répéter sans cesse que tout le monde est d'accord si cela est tellement évident ? Et d'où viennent alors ces *« difficultés »* qui peuvent faire croire à certains que le processus est bloqué ?

M. Gorbatchev a rappelé une fois de plus le sens de la réforme telle qu'elle avait d'ailleurs commencé à être appliquée expérimentalement sous Andropov dans certaines branches de la production et quelques régions du pays. Il s'agit de donner aux entreprises une véritable autonomie comptable, de leur laisser la plus grande partie des bénéfices qu'elles peuvent réaliser en vue de leur autofinancement et de diminuer le nombre des indices qui donnent au planificateur central un pouvoir de contrôle sur toutes les opérations. Le rôle du « centre » évolue donc également.

En matière de gestion économique, le centre n'a a décider que des objectifs d'ensemble, des équilibres principaux et des questions de défense, estime M. Gorbatchev. La loi sur les entreprises, qui résume ces changements de mentalité – très loin d'être acquis, – devrait entrer en vigueur à partir de l'an prochain.

M. Gorbatchev a conclu par un appel au respect des opinions d'autrui. Il faut créer, selon lui, une atmosphère dans laquelle *« tous les points de vue sont pris en compte »* ; mais toutes les *« discussions »* que le secrétaire général souhaite voir se développer doivent avoir pour cadre le seul socialisme, fondé sur la propriété collective des moyens de production. *« Il faut riposter à ceux qui veulent nous proposer des alternatives antisocialistes »*, a jugé bon de réaffirmer M. Gorbatchev.

M. Nicolaï Sliounkov, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique, est entré davantage dans les détails du *« nouveau mécanisme de gestion des entreprises »*. L'autonomie financière complète, qui est un droit nouveau, sera assorti de nouvelles obligations. *« L'entreprise ne doit pas vivre aux frais de l'Etat, le financement par le budget de l'Etat est exclu »*, a-t-il déclaré.

La « vérité des prix »

Les ministères devront de leur côté être *« libérés »* de la gestion opérationnelle des entreprises dont ils ont actuellement la charge. L'utilisation plus rapide des découvertes technologiques sera encouragée.

Une *« réforme des prix »* doit couronner le tout. M. Slioukov, qui apparaît de plus en plus comme l'artisan au jour le jour de la réforme économique d'ensemble voulue par M. Gorbatchev, se propose de revoir *« de façon radicale »* le système de formation des prix, afin de tenir davantage compte *« des dépenses sociales »* qu'a nécessitées la production des articles concernés.

On sait que de nombreux produits de première nécessité (pain, sucre, lait et viande) sont très largement subventionnés en URSS. Le pain est par exemple vendu deux fois moins cher que son prix de revient. Ce n'est pas la première fois qu'*« une plus grande vérité des prix »* est envisagée. Certains d'entre eux ont d'ailleurs nettement augmenté ces dernières années. Mais personne n'imagine de les rendre entièrement « transparents ».

La « restructuration » de l'économie sera le sujet principal du prochain plenum du comité central qui doit se tenir avant la fin du mois. Le mystère continue cependant de régner sur la « conférence nationale » du parti que M. Gorbatchev a annoncée pour 1988 et dont il n'est pratiquement plus jamais question dans les discours officiels.

Selon les statuts du parti, une telle « conférence nationale » aurait la charge de modifier la composition du comité central. Ce serait l'occasion pour le secrétaire général de faire entrer dans ce dernier des personnalités acquises à ses réformes et de se débarrasser de ceux qui les retardent ou s'y opposent. La résistance aux réformes, difficile à cerner, mais qui semble d'ailleurs plus passive qu'active, est plus que jamais un thème d'actualité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Je suis sûr à présent que nous allons survivre »

GDANSK
de notre envoyé spécial

C'est soir de victoire, ou plutôt de « succès » – on garde les pieds sur terre – dans ce petit appartement où se sont retrouvés quelques-uns des dirigeants les plus connus de l'opposition, les plus déterminés aussi, venus de différentes villes de Pologne pour l'occasion, sachant bien que pour eux l'étape du pape à Gdansk serait décisive.

Zbigniew Bujak, l'ancien numéro un de la clandestinité, le responsable de Solidarité à Varsovie, est rassuré : *« J'avais l'impression que Solidarité était en train d'être abandonnée, en particulier par l'Eglise, surtout depuis quelques mois, et cela m'inquiétait beaucoup. Le soutien que nous apporte le pape, à cet instant précis, est très important. Je suis convaincu à présent que nous allons survivre à cette période difficile, où Jaruzelski s'est fait un point d'honneur de nous liquider. Cela montre que notre obstination n'était pas ridicule. Le pape a conféré de la dignité à notre attitude. »*

« La manifestation de cet après-midi, poursuit-il, *n'était pas vraiment organisée. On aurait pu faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de banderoles. Mais nous voulions voir ce que cela donnerait, quelle serait l'attitude des gens. »*

Comment expliquer alors cette désobéissance à un pape sur lequel on compte tant ? Le visage s'éclaire d'un sourire un peu gêné mais sans remords : *« Avec toutes ces banderoles, tous ces gens, ce n'était pas possible qu'il n'y ait pas de manifestation. L'émotion était trop forte. A la fin, j'ai voulu la disperser quand elle s'est heurtée aux barrages, mais je n'ai pas trouvé de haut-parleur. »*

N'est-il pas un peu déçu de ne pas rencontrer personnellement le pape ? *« L'important, c'est qu'il ait vu Walesa. C'était une rencontre symbolique indispensable, le reste est secondaire. Evidemment, j'aurais eu quelque chose à dire au pape, mais il y a eu des pressions très fortes du pouvoir pour qu'il ne reçoive pas de délégation de Solidarité, pressions auxquelles l'Eglise locale n'a pas résisté. C'est vrai, je trouve qu'une rencontre du pape avec l'opposition, comme au Chili, aurait été utile. »*

J. K.

Europe

Après la session du Conseil atlantique à Reykjavik

L'agence Tass se félicite d'un « premier pas sur la voie du désarmement »

Ayant mis au défi M. Gorbatchev, le vendredi 12 juin à Berlin, de faire raser le mur qui divise l'ancienne capitale du Reich, M. Reagan a regagné Washington. Auparavant, il s'était entretenu lors d'une brève escale à l'aéroport de Cologne-Bonn avec le chancelier Kohl. Avant de quitter Berlin, il avait rendu visite au château de Bellevue au président de la RFA, M. Weissäcker, ce qui a suscité de vives protestations de Moscou.

L'agence Tass, en revanche, s'est déclarée relativement satisfaite de l'approbation par le Conseil atlantique réuni à Reykjavik de l'« option double zéro », c'est-à-dire de l'ouverture de négociations américano-soviétiques pour l'élimination des euromissiles à longue et moyenne portée. *« Les pays de l'OTAN ont enfin répondu à l'initiative de paix soviétique ; il s'agit d'un premier pas, fort timide du reste, sur la voie du désarmement »*, écrit l'agence officielle soviétique.

M. Reagan s'est lui aussi félicité de la décision de Reykjavik et a renouvelé son espoir de parvenir à un accord avec l'URSS avant la fin de l'année.

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

« L'alliance atlantique a fait preuve de cohésion ; elle est très forte ; c'est l'alliance la plus réussie que le monde ait jamais connue. » L'éloge euphorique ainsi exprimée par M. George Shultz le vendredi 12 juin, à l'issue de la session de printemps des ministres des affaires étrangères de l'alliance, paraît d'autant moins feint que le secrétaire d'Etat américain, tout invite à le croire, a joué un rôle personnel important afin que soient finalement surmontées, fût-ce de manière provisoire, les divergences qu'avait suscitées en Occident l'invitation au désarmement généralisé faite par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Forts de l'appui qui vient d'être explicitement donné par leurs alliés à la double « option zéro », les Etats-Unis vont pouvoir reprendre les négociations avec les Soviétiques sur l'élimination des euromissiles à longue et à courte portée. Des obstacles importants, en particulier en ce qui concerne les mesures de contrôle, demeurent. Mais vu la volonté d'aboutir qui anime les deux parties, un accord ne semble certainement pas hors de portée.

La perspective d'un tel accord, parce qu'il supprime l'une des composantes de ses forces les mieux adaptées à sa stratégie de la riposte graduée, inquiète cependant l'Occident presque autant qu'il le soulage. L'alliance atlantique n'entend pas négliger pour autant sa sécurité. *« La dissuasion nucléaire et la riposte graduée restent un des éléments-clés de la stratégie de l'OTAN »*, a confirmé M. Shultz.

En dépit de quelques apaisements de façade donnés à la RFA, il devient clair que l'alliance, contrairement à ce qu'aurait voulu Bonn, n'est pas prête à se précipiter dans une négociation qui porterait sur l'élimination ou la réduction des armes nucléaires tactiques. Le chancelier Kohl n'a pas obtenu grand-chose à Reykjavik. Les orientations retenues conviennent en revanche aux Français.

Dans le cadre de la CSCE

M. Shultz a facilité ce rapprochement avec Paris en acceptant que la future négociation sur la réduction des forces conventionnelles se déroule, comme le voulait la France, dans le cadre de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe). Ce geste va permettre de reprendre activement les contacts engagés à Vienne avec l'Est.

Un document franco-américain ratifié par le reste de l'alliance décrit, dans le détail, comment s'organiseront les discussions à venir, ce qui sera soumis aux trente-cinq de la CSCE et ce qui, au contraire, restera réservé aux vingt-trois pays directement concernés. Ce lien avec la CSCE empêchera-t-il que l'exercice devienne, pour l'essentiel, une négociation de bloc à bloc où la souveraineté nationale risquerait de se trouver mise en cause. *« Ce ne sera pas une négociation des Seize* (de l'OTAN) *face aux Sept* (du pacte de Varsovie). *Les représentants de chaque pays participant, du moins à l'Ouest, recevront les instructions de leur gouvernement, même s'il existe une procédure de consultation au sein de l'alliance. Chaque nation aura son mot à dire »*, a assuré M. Raimond.

Comme l'a observé M. Raimond, la réunion de Reykjavik a mis fin *« à trois mois d'agitation au sein de l'alliance »*. Celle-ci est parvenue à retrouver une attitude cohérente. Pour conforter ce mouvement, les ministres ont chargé le Conseil atlantique, c'est-à-dire les ambassadeurs représentants permanents des seize pays membres d'*« étudier la manière de poursuivre la mise au point d'un concept global de maîtrise des armements et de désarmement »*. Cette réflexion portera sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, l'élimination des armes chimiques, la réduction des armes conventionnelles, la réduction éventuelle des armes nucléaires tactiques. Elle devra envisager à quelles conditions ce processus de désarmement pourra être mis en œuvre sans que la sécurité de l'Occident s'en trouve menacée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les élections législatives en Italie

La « rénovation » de la démocratie-chrétienne

(Suite de la première page.)

Et lorsque l'on s'étonne de cette bizarrerie qui veut qu'à Benevento, ville pauvre, sans industrie, près d'un habitant sur trois bénéficie d'une pension d'invalidité, un des responsables locaux du PC répond, compréhensif : *« C'était le seul moyen qu'avait la DC pour résoudre un peu le problème social. »*

Ce qui découle aussi de cette conception familiale du pouvoir, c'est le fait que Benevento et Avellino – soixante-dix mille habitants chacune, sises à 30 kilomètres de distance, dans l'une des provinces les moins bien dotées d'Italie, et qui se vouent mutuellement une détestation digne de Clochemerle – ont fourni au pays non seulement le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. De Mita, non seulement son bras droit et porte-parole à Rome, Clemente Mastella, mais aussi, pendant la dernière législature, le ministre du Mezzogiorno – poste stratégique s'il en est, – le chef du groupe démocrate-chrétien au Sénat, et un ministre de la justice qui dut céder la place après un impair, mais reste le responsable national des questions de justice pour le parti. Cela pour ne citer que les membres les plus reconnus de la « famille » De Mita, qui a aussi à Rome ses ramifications extraparlementaires, notamment dans la RAI, la télévision publique.

La rupture des connivences

La vieille démocratie chrétienne du Sud a bien été rajeunie : ses cadres, ses représentants ont changé. Mais, dit l'un des détracteurs de M. de Mita, *« on est passé du féodalisme à la monarchie nationale »*, c'est-à-dire que le chef de la DC a préservé le système des allégeances, qu'il n'a fait selon lui que le rationaliser, tout en étendant son emprise personnelle sur les différents clans que le parti fédère.

C'est sur le thème de la rénovation que M. de Mita fut élu en 1982 à la tête de la DC. Un an après, le parti enregistrait aux élections générales sa plus grande défaite historique avec un recul de six points. La stratégie du *rinnovamento* n'avait pas encore porté ses fruits et l'homme n'en fut pas tenu pour responsable. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Mobiliser l'anticommunisme

Le clientélisme est une chose, la délinquance une autre. Si à Benevento les « invalides » sont tellement nombreux, si à Avellino, ravagé par le tremblement de terre de 1982, on peut s'étonner que la plupart des travaux de reconstruction aient échu à des entreprises du Nord, c'est aussi parce que la Camorra n'est pas là et qu'on veille à ce qu'elle n'y vienne pas, alors que Naples ne se trouve qu'à quelques dizaines de kilomètres.

La rénovation c'était, en même temps que le rajeunissement des cadres, la rupture des connivences avec les associations criminelles clandestines et Palerme est l'emblème de cet effort d'assainissement. Dire que la DC soit tout entière aujourd'hui imprégnée du sens de l'Etat, ce serait trop ; mais on est revenu à un temps de scandales ordinaires où elle ne se distingue plus dans l'ensemble des partis italiens. Et c'est la tête haute que M. De Mita peut dire au peuple de Benevento rassemblé sur la place publique que *« personne n'a plus honte aujourd'hui d'être démocrate-chrétien »*, et qu'il peut se féliciter du chemin parcouru depuis ce jour où il eut *« la douleur »* d'entendre des Palermitains lui dire que *« en tant que chrétiens »* ils ne pouvaient plus se recommander de ce parti.

L'heure est aujourd'hui à la reconquête, et le secrétaire général, après avoir tancé ses électeurs comme un maître d'école ses élèves pour le *« provincialisme mesquin »* avec lequel ils rechignent contre la candidate Falcucci, leur assène un très long discours dont les deux axes sont la restauration des valeurs chrétiennes dans le parti et celle de l'autonomie du parti. C'est à l'électorat catholique qu'il s'adresse, et le parti, dont le thème favori fut dans cette campagne celui de la famille, a reçu à cet égard un solide renfort de la conférence épiscopale qui, il y a quelques semaines – sur les consignes directes du Vatican, dit-on – a appelé en termes à peine voilés les Italiens à voter DC. Pour galvaniser, il faut aussi faire peur, c'est-à-dire mobiliser l'anti-communisme et brandir la menace du *« sorpasso »* (le dépassement de la DC par le PCI). Là aussi, les leçons de 1983 ont été tirées : M. De Mita, formé à l'université de Milan d'où sont sortis les courants de la gauche démocrate-chrétienne, était apparu à une partie de l'électorat à la fois comme trop laïc et comme trop fidèle à la ligne Aldo Moro du « compromis historique », auquel il tourne aujourd'hui le dos.

Après quatre années d'exercice du pouvoir avec Bettino Craxi, l'homme qui démontra que pour avoir trois fois moins d'électeurs que la DC, on n'était pas forcément un allié subalterne, le Parti démocrate-chrétien entend faire savoir qu'il n'est plus prêt à se plier aux sautes d'humeur d'un partenaire trop remuant. Du moins est-ce le sens général de la campagne qu'il vient de mener. Reste à savoir si cette image de parti restauré convaincra des électeurs qui savent que des courants profonds et divergents travaillent encore le parti, notamment sur le choix des alliances ou sur ses rapports avec le catholicisme. M. De Mita joue en tout cas son va-tout : la seule préservation du score de 1983 (32,9 % des voix) serait pour lui un échec qui contraindrait, il l'a dit, l'homme du *rinnovamento* à remettre en cause son poste de secrétaire général.

CLAIRE TRÉAN.

Afrique

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : la condamnation à mort de l'ex-empereur

Les avocats de Bokassa déposent un pourvoi en cassation

BANGUI
de notre envoyé spécial

Même après avoir entendu, le vendredi 12 juin, M. Edouard Franck, le président de la cour criminelle de Bangui, lui signifier sa condamnation à mort, Jean-Bedel Bokassa, l'ex-empereur centrafricain, ne regrettait *« pas du tout »* d'être rentré au pays pour s'y faire juger. Ce fut son seul commentaire arraché par une poignée de journalistes. *« Le jeu était ouvert,* convenait Mᵉ François Gibault, un de ses avocats. *On pouvait espérer une justice plus humaine... »*

Cérémonial d'usage pour cette ultime audience : la garde centrafricaine en uniforme d'apparat rouge et noir fait une haie d'honneur, sabre au clair, à ces « Messieurs de la cour » de retour d'un lieu tenu secret en province où ils avaient rédigé les attendus du verdict que M. Franck met près de deux heures à lire.

Très vite, le président de la cour laisse deviner où il va en venir lorsqu'il décrit ces *« moments de liesse et d'euphorie »* à la chute du dictateur, ce *« régime devenu impopulaire »* dont le chef s'était taillé *« une fortune remarquable »* et éliminait physiquement tous ceux qu'il soupçonnait de vouloir lui ravir le pouvoir, même ceux que les tribunaux avaient condamnés à de simples peines d'emprisonnement.

Non, la *« responsabilité morale »* de l'ex-empereur n'est pas seule engagée dans les crimes de sang qui lui sont reprochés. Bokassa n'ignorait rien des *« détails »*. Il est donc bien complice des nombreux assassinats commis par ses sbires, notamment le bourreau Mokoa, chef de la 3ᵉ compagnie de sécurité à la prison de Ngaragba. Mokoa prenait ses ordres *« de manière directe »* auprès de Bokassa et allait *« assez souvent »* rendre compte à la *« cour »* de Berengo. *« Les assassinats n'ont jamais été commis de façon aveugle et incontrôlée »*, note M. Franck. Des quatorze chefs d'inculpation, les membres de la cour n'en retiennent finalement que quatre, mais ne trouvent pour ceux-là aucune circonstance atténuante, *« à une très large majorité »*, précise M. Franck.

Bokassa a accueilli le verdict sans sourciller, *« avec courage »*, disent ses avocats, qui s'apprêtent à déposer un pourvoi en cassation devant la Cour suprême.

En attendant – deux ou trois mois ? – l'ex-empereur n'est encore qu'un condamné provisoire. Et puis il y a, si nécessaire, une mesure de grâce présidentielle attendue par beaucoup. *« C'est bien de l'avoir condamné à mort,* dit un Banguissois, *mais il ne faut pas le tuer »*...

Le talent déployé par les avocats de la défense pour « banaliser » la dictature de M. Bokassa en jouant sur les nombreuses obscurités du dossier d'accusation n'a cependant pas réussi à brouiller la mémoire des autochtones, aussi admiratif soient-ils des effets de prétoire. *« Nous ne sommes pas dupes,* dit un Banguissois. *Nous connaissons notre histoire pour l'avoir vécue. »*

« Un miroir tendu »

Bokassa est-il encore dangereux ? Certains le croient, qui préfèreraient le voir mort que vivant. Il est vrai que l'ex-empereur jouit d'un charisme de chef qui fait défaut à M. Kolingba, un personnage plutôt falot. En tout cas – tentative de complot ou non, – le mystère demeure entier sur les circonstances de son retour *« volontaire »* au pays. Bokassa est un gêneur. Son retour au pays a réveillé les rivalités ethniques entre son clan – les M'Bakas – et celui de M. Kolingba – les Yakomas.

Au fil des audiences, les avocats de l'ex-empereur ont habilement défendu l'idée d'une responsabilité collective pour atténuer celle de leur client. *« Ce procès est un miroir tendu à la société centrafricaine dans lequel il ne fait pas bon se contempler »*, a lancé Mᵉ Francis Szpiner. Mais cette démonstration n'a pas été poussée jusqu'au point – raison d'Etat oblige – de mettre en lumière l'immixion de la France dans les affaires centrafricaines d'alors, ces étranges relations de « cousinage » entre Jean-Bedel Bokassa et M. Valéry Giscard d'Estaing.

D'autre part, comment, dans ces conditions, les Centrafricains n'auraient-ils pas été tentés de relier le passé au présent et de constater que, parfois, sous des jours différents, l'histoire se répète ?

Ces élites qui, hier, ont vendu leur âme au diable, se sont aujourd'hui refait une virginité. Six acolytes de Bokassa ont été passés par les armes en janvier 1981 ; une dizaine d'autres ont été inculpés en cours de procès. Pour un pouvoir faible qui ne tient que par la bénédiction de la France, peut-être est-il plus sage d'en rester là ? *« Si on devait remuer la boue, on éclabousserait les deux tiers de l'establishment »*, s'inquiète un ministre.

La violence politique en moins – ce qui n'est pas négligeable, – le régime de M. Kolingba souffre toujours des mêmes maux : corruption, concussion, népotisme, tribalisme. Et ce n'est pas la crise économique qui peut hâter sa guérison. Des esprits chagrins ne traduisent-ils pas le sigle du nouveau parti, le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) par... « rien de changé » ?

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE : premier congrès du PC après dix-huit ans de suspension

Le secrétaire général dénonce les dangers de l'introduction de la religion dans la politique

TUNIS
de notre correspondant

En ouvrant, le vendredi 12 juin, à Tunis, le neuvième congrès du Parti communiste tunisien, le secrétaire général, M. Mohamed Harmel, a dénoncé les dangers de l'introduction de la religion dans la politique, qui peuvent conduire *« au sectarisme, au fanatisme et à l'anathème ainsi qu'à la liquidation des acquis nationalistes et progressistes »*. Au moment où les dirigeants et les militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) sont pourchassés sous l'accusation d'avoir mis en place un *« réseau khomeiniste »* pour renverser le régime, de tels propos ont été fort remarqués. Et comme pour mieux enfoncer le clou, M. Harmel s'est référé aux *« calamités que connaît le peuple iranien »*.

Après cette condamnation, M. Harmel ne pouvait faire moins que de dénoncer la répression dont est l'objet le MTI, qui ne peut, selon lui, que favoriser sa radicalisation. Il a même reconnu qu'il pouvait exister *« des tendances modérées »* au sein du mouvement religieux et que d'ailleurs il avait enregistré *« avec satisfaction »*, lors d'anciennes réunions avec l'ensemble de l'opposition, que le MTI *« rejetait le fanatisme et appuyait les libertés »*.

Compte tenu des rapports de forces et de la relative modicité de son audience – ouvrière dans les régions minières du centre-sud, intellectuelle à Tunis et dans quelques grandes villes, – le PC, à l'évidence, ne peut s'offrir le luxe de jouer l'isolement. Aussi M. Harmel a-t-il appelé à *« un large rassemblement populaire et démocratique afin de mettre fin à la détérioration de la situation et de maîtriser le destin national sur la base d'une dynamique militante »*. Il s'est aussi déclaré disposé à discuter avec les autorités pour l'élaboration d'une charte nationale en vue de l'édification d'une société nouvelle.

Ces assises sont les premières que tient *« dans la légalité »* le PC, autorisé officiellement à reprendre ses activités en 1981, après une suspension de dix-huit ans.

MICHEL DEURÉ.

Asie

CORÉE DU SUD

Les manifestations contre le régime se poursuivent à Séoul

TOKYO
de notre correspondant

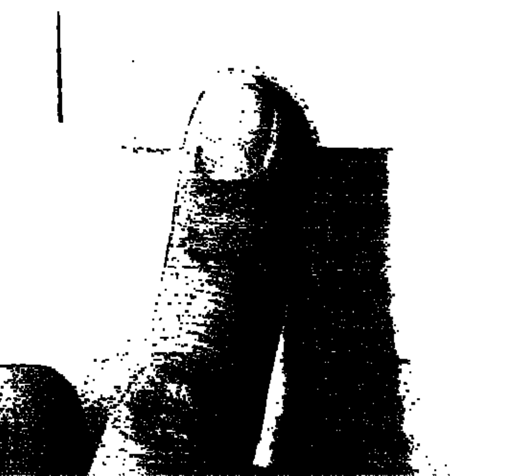
Un climat de tension régnait, le samedi 13 juin, en milieu de journée, dans le centre de Séoul, où la police anti-émeutes encercle la cathédrale de Myongdong. Trois cent cinquante étudiants contestataires se sont, en effet, retranchés à l'intérieur du bâtiment *(le Monde* du 13 juin). Depuis trois jours, le quartier de Myongdong a été bouclé par la police et l'air est saturé de gaz lacrymogène.

La police aurait pu donner l'assaut à la cathédrale afin de dégager ce qui tend à devenir un abcès de fixation de la contestation étudiante. Mais les autorités semblent chercher pour l'instant à temporiser. Ce souci de ne pas envenimer la situation s'explique en partie par l'attitude de la population. Alors que, par le passé, celle-ci ne prenait guère parti lors des manifestations étudiantes, elle témoigne, cette fois, une certaine sympathie aux contestataires : chaque jour, les étudiants retranchés dans la cathédrale reçoivent des vivres de gens qui leur apportent leur soutien. Les autorités paraissent en outre hésiter à donner l'assaut à des bâtiments appartenant à l'Église.

Vendredi soir, alors qu'aux abords du quartier de Myongdong, des manifestants essayaient de franchir les barrages de police pour venir en aide à leurs camarades encerclés, une messe rassemblant un millier de personnes avait lieu dans la cathédrale. Des prêtres de l'association Justice et Paix sont en contact avec les autorités pour obtenir une évacuation paisible des contestataires. Pour l'instant, l'épiscopat n'est pas officiellement intervenu.

Après les violences de mercredi, lors de manifestations contre la désignation de M. Rho Tae-woo comme candidat officiel à la succession du président Chun, la vie a repris à Séoul son cours normal. L'agitation se poursuit cependant sur les campus, en particulier sur ceux de l'université Yonsei et de celle des langues étrangères, dont deux étudiants sont dans le coma à la suite des affrontements avec la police. Au cours des manifestations de ces trois derniers jours, 3831 personnes ont été arrêtées, dont treize politiciens de l'opposition qui ont été inculpés.

PHILIPPE PONS.



Le spectacle de l'union au Puy-du-Fou

M. Chirac en campagne, M. Le Pen à l'écart

LE PUY-DU-FOU
de notre envoyé spécial

M. Chirac est décidément un cachottier. Remplis de bonnes dispositions pour cette soirée d'union au pays des alouettes, MM. Barre et Léotard l'attendaient patiemment pour passer à table dans les communs du célèbre château du Puy-du-Fou, afin de se sustenter avant le spectacle. Que faisait M. Chirac ? Ou était-il ? Il était, en fait, à quelques kilomètres de là, en campagne présidentielle ! M. Chirac, n'hésitant jamais à faire d'une pierre deux coups, avait ainsi sans prévenir fait le détour par Saint-Paul-en-Pareds, pour y rencontrer à huis clos les militants RPR de Vendée *(voir ci-dessous)*. Saint-Paul-en-Pareds, une localité sise dans une circonscription promise, après le récent décès de Vincent Ansquer, à un certain Philippe de Villiers.

Etait-ce le meilleur moyen de remercier de son invitation le secrétaire d'Etat à la culture ? A moins que — avis aux amateurs — le premier ministre n'ait pas voulu laisser passer l'occasion de démontrer que, dans la discrétion, les agendas de chef de gouvernement et de chef de parti peuvent efficacement se confondre. Enfin, M. Chirac vint ! *« M. Chirac arrive ? Ce n'est quand même pas notre seigneur ! »* Arrivé, lui, comme les centaines d'invités du Tout-Paris par la voie normale des Airbus et des autobus, M. Le Pen éprouva quelques humeurs devant la bousculade consécutive à l'héliportage du premier ministre. *« S'il advient que nous croisions nos chemins, je ne verrai aucun inconvénient à ce que nous serrassions les mains »*, avait plaisanté, quelques instants plus tôt, le président du Front national. Hélas, pour lui, son chemin ne put croiser ni celui de M. Chirac, ni celui de M. Barre.

Quand je serai ministre...

Les organisateurs firent très bien les choses. Accompagné d'une dizaine de députés du Front national, M. Le Pen n'eut pas le droit de s'asseoir à la table des ministres et anciens ministres. Il dut se contenter du buffet géant livré à quelques kilomètres du Puy-du-Fou. A l'heure du spectacle, nouvelle déception : dans les premiers rangs, assis côte à côte selon un protocole méticuleusement établi pour la postérité M. Olivier Guichard, le président de la région des pays de Loire, MM. Chirac, de Villiers, Barre et Léotard. M. Le Pen fut rangé plus loin, et plus haut, après avoir fait la queue comme tout le monde. *« Vous verrez,* maugréait-il, *quand je serai ministre, ce sera moi qui arriverait en hélicoptère. J'ai l'habitude, mais la majorité doit faire avec moi et ce n'est pas fini. »*

Le placement de M. Le Pen entraîna quelques mouvements divers chez les milliers de spectateurs. Guy Lux et autres stars ou réputées telles du petit écran eurent droit à plus d'égards. Ce « bèbète-show » nocturne finit par lasser quelque peu.

Les mille huit cent cinquante figurants de cette grandiose reconstitution du Puy-du-Fou à partir de variations libres, très libres même, sur l'épopée chouanne, purent à leur tour apparaître sous les projecteurs. Tard dans la nuit, ce dixième anniversaire du Puy-du-Fou se termina sous une pluie battante. Emmitouflé dans une couverture militaire le transformant en ayatollah, M. Le Pen, en voyant enfin tout le monde placé ainsi sous la même enseigne ruisselante, y décela sans doute un signe d'équité venu du ciel.

DANIEL CARTON.

Devant les militants RPR de Vendée

« Laissons les critiques à ceux qui ont moins d'expérience » *déclare le premier ministre*

Devant les militants RPR de Vendée, réunis le vendredi 12 juin à huis clos à Saint-Paul-en-Pareds, M. Jacques Chirac s'est efforcé de répondre aux inquiétudes de son auditoire. Evoquant la situation économique du pays, il a souligné *« que l'on ne conduisait pas un redressement sans difficultés ni crispation »*. *« Les problèmes ne nous ont pas manqué et ne nous manqueront pas,* a-t-il poursuivi. *Certains s'imposent — les problèmes financiers et économiques ; — il faut faire face. D'autres viennent de notre situation politique, de ce qu'on appelle la coexistence ; il faut assumer. D'autres viennent d'initiatives au sein de notre majorité qui peuvent être justifiées. Mais j'appelle chacun à un peu de réflexion. Il faut que tout le monde soit conscient de ses responsabilités. »* Evoquant ainsi, pour la première fois librement, la récente affaire Léotard, M. Chirac a encouragé ses militants à se montrer désormais *« exemplaires en matière d'union »*. *« Les critiques, laissons cela,* a-t-il ajouté, *à ceux qui ont moins d'expérience... »*

Interpellé également sur les positions du RPR à l'égard du Front national, M. Chirac a fait référence *« au gaullisme : une pensée qui a toujours été tolérante mais jamais agressive »*. *« Je vous demande à tous,* a-t-il lancé, *d'être forts dans vos convictions mais ouverts dans vos comportements. »*

Enfin, M. Chirac a parlé de l'élection présidentielle de 1988, en multipliant auprès des militants vendéens les appels à l'effort et à la confiance : *« Ne vous laissez pas impressionner, ne nous laissez pas aller à la tristesse et au pessimisme. » « Le moment venu, il faudra aussi assumer et nous le ferons ensemble. Mais souvenez-vous du coup de fouet de mai 1958. »* Répétant que *« seule la division peut faire perdre la majorité »*. Soulignant aussi *« que les socialistes oublient trop qu'ils sont restés une minorité »*, M. Chirac a laissé entrevoir à cette occasion ce qui pourrait constituer un thème essentiel de sa campagne présidentielle. *« Il faut,* a-t-il expliqué, *que ce soit un homme de la majorité qui gagne pour éviter la rupture. Si c'est le candidat de l'opposition, il y aura alors une dérive institutionnelle, et la tentation de modifier à nouveau la loi électorale par un retour à la proportionnelle sera grande afin de trouver des majorités de circonstance »*.

D. C.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Le meilleur Etat

IMAGINONS une société qui s'organiserait en dépassant les clivages archaïques que nous lui connaissons, qui trouverait sa voie entre un libéralisme et un socialisme pareillement insatisfaisants, qui unifierait le corps social en respectant son extrême diversité, qui n'engendrerait pas d'opposition entre la collectivité et l'individu, qui établirait l'accord entre les gouvernants et les gouvernés... On croit rêver, mais pourquoi pas ? C'est la genèse et l'histoire de ce rêve qu'analyse Michel Bouvier sous le titre *l'Etat sans politique*.

La recherche d'une organisation perfectible — sinon parfaite — mais définitivement harmonieuse des rapports régissant les êtres sociaux que sont les hommes est aussi ancienne qu'actuelle. Les débats entre les partisans, de moins en moins nombreux, du *« tout à l'Etat »* et ceux, moins absolus qu'ils ne le prétendent, du *« tout à la société civile »* témoignent de l'actualité du sujet. A cela s'ajoute, comme le souligne dans sa préface le doyen Georges Vedel, que *« nous vivons justement à une époque où le droit à la différence, à l'autonomie des groupes, à la décentralisation, la déploration de la contrainte étatique s'insèrent dans une revendication démocratique ou, plus exactement, sont l'élément le plus sûr de sa modernité »*.

Michel Bouvier a donc estimé qu'il était opportun de remettre en mémoire *« les débats et solutions d'hier afin de ne pas risquer, une fois encore, de tout simplement redécouvrir ce qui fut déjà pensé par d'autres, qu'ils aient été traditionalistes ou modernistes »*. Car ils sont, en effet, venus des horizons les plus divers, ceux qui ont cherché dans une conception organique de l'Etat une solution *« technicienne »*.

L'auteur étudie l'évolution de ce courant de pensée, particulièrement fécond au dix-neuvième et au vingtième siècle, à travers les différents modèles proposés et ses acteurs les plus marquants. De la nostalgie d'un âge d'or de l'harmonie sociale, propre aux tenants de l'ancien régime, à l'inquiétude de l'ordre libéral devant la propagation, dans les masses populaires de la société industrielle, des idées révolutionnaires, en passant par le tardif avènement d'une politique sociale de l'Eglise catholique (avec l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XXIII en 1891), on parvient à des conceptions de plus en plus élaborées du corporatisme et aux écoles, celles du solidarisme, du personnalisme, du néo-socialisme, qui se sont illustrées dans la recherche d'une troisième voie.

Si la pensée corporatiste occupe une telle place dans cette étude, c'est parce que, nous dit l'auteur, *« elle est par essence une pensée de l'ordre organique, qui vise à intégrer les diversités, les paradoxes en son sein. [...] La conception de la société qu'anime la pensée corporatiste pose en effet comme évident que le meilleur des systèmes est celui d'un Etat organique, ensemble diversifié, intégrant tous les individus par le biais de groupes fonctionnels. [...] Le drame,* souligne en préambule Michel Bouvier, *est qu'un tel idéal n'a jamais pu se réaliser. Ou, plus exactement, qu'il ne s'est toujours concrétisé qu'à travers la mise en place d'Etats autoritaires ou, pis encore, dictatoriaux. »*

Cependant, il reste dans nos sociétés démocratiques de nombreuses traces de la tentation corporatiste, et la vieille quête de rapports sociaux organiques et dépolitisés n'est point achevée. Est-elle à terme compatible avec la démocratie ?

L'auteur s'interroge surtout sur le type de rapports susceptibles de s'instaurer dans une démocratie prétendant refléter la plus grande différenciation des individus et des groupes : le pouvoir ne risque-t-il pas alors d'être confié à une nouvelle classe d'experts en gestion démocratique ? D'autant, soulignons-le, que l'actuel mode de sélection des gouvernants favorise les candidats formés à la gestion des affaires publiques.

La réponse appartient, selon l'auteur, aux classes moyennes, qui sont à la fois dominantes et sensibles à l'*« idéologie de la compétence »*, mais aussi partagées entre la protection des droits des individus et la crainte de la désagrégation sociale. Michel Bouvier espère qu'elles résisteront à la tentation d'organiser la diversification en système fort de ses certitudes et qu'elles ne confondront pas leur modération naturelle avec la forme récurrente du *« centrisme mystico-technique qui s'exprime toujours de façon autoritaire »*.

• *L'Etat sans politique*, par Michel Bouvier. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 268 pages, 150 F.

La conférence nationale du PCF

M. Pierre Juquin seul contre tous

L'unanimité qui s'est dégagée de la première journée de discussion de la conférence nationale du PCF, qui réunit à Nanterre (Hauts-de-Seine), le vendredi 12 juin et le samedi 13 juin, quelque mille délégués, n'a été troublée que par deux intervenants. M. Eric Fabre, dirigeant de la Haute-Vienne, a fait part du « oui, mais » de sa fédération et M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs », s'est prononcé résolument contre la candidature de M. André Lajoinie à la présidence de la République.

Si la première intervention a provoqué quelques remous dans la salle, la seconde a soulevé une franche hostilité, pour ne pas dire plus, agrémentée de quolibets et d'insultes. Tous les autres intervenants ont manifesté l'accord de leur fédération avec le choix de M. Lajoinie, entériné par le comité central après proposition de M. Georges Marchais au bureau politique. Le représentant de l'Aude a estimé, au nom de son comité fédéral, que *« Pierre Juquin se situe hors du parti »*. Celui du Pas-de-Calais a souligné son *« agacement »* et *« la lassitude* [qui] *précède souvent la colère »* à l'égard de *« certains communistes entre guillemets »* en réclamant l'application de l'article 14 des statuts (1), qui *« risque de s'user si on ne s'en sert pas »*. Les délégués ont apprécié, en applaudissements, ces réactions d'exaspération qui proviennent de l'appareil, pour la plus grande joie de la direction.

« C'est à la quasi-unanimité que les quatre-vingt-seize comités fédéraux ont approuvé la candidature d'André Lajoinie » (2), a indiqué, dans son rapport introductif, le secrétaire général, qui s'est livré à un vibrant éloge du président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. M. Marchais a porté ses attaques contre tous les dirigeants de droite en consacrant des passages appuyés au *« milliardaire Le Pen »*, qui, comme *« tous les partis politiques français sans exception »*, a le *« sang des communistes sur les mains »*. S'agissant du PS, le dirigeant communiste a porté ses coups contre M. François Mitterrand en n'omettant jamais de citer également M. Michel Rocard. Affirmant qu'il ne place pas à égalité la droite et le PS, il a cependant répété que *« sur toutes les questions essentielles, les choix de classe sont désormais communs aux dirigeants du Parti socialiste, du RPR et de l'UDF. La démarcation qui existe entre politique du capital et politique nouvelle passe aujourd'hui non plus entre la droite et la gauche, mais à l'intérieur de la gauche, entre le PS et le PC »*.

PC et PS : des choix « opposés »

Face à l'hypothèse d'*« un second candidat communiste »*, M. Marchais a souligné que celui qui sera désigné par la conférence nationale *« sera celui de tous les communistes »*. Quant à l'attitude du PCF au second tour de l'élection présidentielle, il a déclaré, en substance, que seul le premier tour *« comptera »* et *« sera déterminant »* par *« le nombre de voix en faveur du candidat communiste »*.

Le secrétaire général a précisé que si les électeurs ayant voté socialiste et communiste au premier tour *« devaient se retrouver dans le même vote au second tour, les choix qu'ils auront exprimés au premier tour seront radicalement, totalement différents : ce seront des choix opposés »*. Toutefois, et M. Henri Malberg (Paris) l'a rappelé dans son intervention, M. Marchais a déclaré également : *« Il ne nous est pas indifférent de savoir qui* [sera élu] *président de la République. »*

Alors que M. Fabre (Haute-Vienne) avait annoncé le soutien de sa fédération à la candidature Lajoinie, bien qu'aux deux tiers les sections du département se soient prononcées contre ce candidat et *« contre la méthode »* de désignation, M. Juquin a fait le procès, en règle, de la direction du PCF. Il a dénoncé son fonctionnement *« sclérosé »* du Parti, son absence de projet *« crédible »*, *« son langage et son comportement bureaucratique, sectaire, verrouillé »*, s'est inquiété de *« son déclin »* en appelant de ses vœux l'émergence d'un *« projet d'alternative élaboré dans une totale transparence avec tous les intéressés »*. Les nombreuses interruptions de la salle ont conduit M. Marchais à demander aux participants de se calmer : *« Ecoutez, camarades, ne tombez pas dans la provocation »*, a-t-il dit.

Sous un concert de vociférations, M. Juquin a conjuré, d'une voix calme et tranquille qui soulevait les rires, de *« ne pas voter la mort du PCF »*. Conspué, il était isolé au milieu de ses *« camarades »*.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) L'article 14 dit : *« Dans le cas de violation délibérée des principes, de la politique et des règles de fonctionnement du Parti, ou d'actes graves susceptibles de porter préjudice à celui-ci, les organisations du Parti peuvent recourir à des sanctions »*.

(2) *Sur les 4 649 membres théoriques des comités fédéraux, 43 ont refusé de prendre part au vote contre la candidature Lajoinie et 12 ont soutenu d'autres candidats.*

M. Giraud confirme l'achat éventuel par la France d'avions militaires étrangers

Le ministre de la défense, M. André Giraud, n'a pas exclu, devant les députés de la commission de la défense à l'Assemblée, l'achat par la France d'avions militaires étrangers, en réponse à une question de M. Loïc Bouvard, député UDF du Morbihan, qui lui demandait s'il est vrai que la France envisage d'acquérir des F-18, comme avions de combat, et des Hercules, comme appareils de transport, aux Etats-Unis *(le Monde* du 5 juin).

A propos du F-18, M. Giraud a indiqué que le problème était celui du remplacement des Crusader de la marine, qui se pose avant que le nouvel avion de combat Rafale soit disponible. Ce problème, a-t-il ajouté, ne porte que sur une douzaine d'avions d'interception et sur quelques avions de reconnaissance et, quel que soit le choix, il n'aura aucune incidence sur le programme de l'avion futur. Le ministre a tenu à dire, à cette occasion, que le Rafale était un « démonstrateur » brillant et prometteur, rectifiant ainsi un propos de son secrétaire d'Etat, M. Jacques Boyon, qui avait émis des doutes sur la version « navalisée » du Rafale.

Pour les appareils de transport, M. Giraud a rappelé que le Transall n'était pas adapté à des missions à longue distance ou à des acheminements peu coûteux sur courtes liaisons. Il sera difficile de faire durer les avions actuels jusqu'à leur date de remplacement, et ce problème de succession est donc à l'étude.

M. Paul Quilès, député socialiste de Paris, a estimé que de telles déclarations sur l'achat d'avions à l'étranger, survenant au moment du Salon du Bourget, étaient de nature à porter préjudice aux exportations de productions aéronautiques françaises.

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Delors, président de la commission des Communautés européennes, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Mauroy répondra aux questions d'André Passeron et Bruno Dethomas du *Monde*, Paul-Jacques Truffaut et Jacques Esnous de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le financement des partis

Le PR prône l'« exemple » américain

Parler du financement des partis politiques français est d'ordinaire aussi malséant que l'évocation d'une corde dans la maison d'un pendu.

Mais au Parti républicain, on n'a pas peur des mots. Quelques semaines seulement après avoir déposé une proposition de loi qui prend l'épineux sujet à bras-le-corps, les amis de M. François Léotard se sont imposé une autre épreuve, non moins méritoire, et guère plus compromettante : attaquer publiquement le sujet. Une partie du sujet, à tout le moins.

Ils avaient réuni le vendredi 12 juin, à Paris, spécialistes, connaisseurs et professionnels des deux côtés de l'Atlantique. Ah ! comme ils sont transparents et efficaces, en la matière, les Etats-Unis ! L'affaire et les affaires y ont, il est vrai, de sérieuses proportions : le dernier cycle d'élections n'a pas entraîné moins de 1 milliard de dollars de dépenses dont la moitié en campagnes publicitaires, a rappelé M. Wyatt Stewart, trésorier du Parti républicain américain. Après le sombre épisode du Watergate et en dépit d'une loi de 1974 — ou grâce à elle — réglementant strictement la collecte des fonds, le parti de M. Reagan trouve désormais dans les grandes occasions trois millions et demi de bailleurs de fonds alors qu'il n'en avait que deux cent cinquante mille il y a onze ans. Son budget moyen annuel est passé dans le même temps de 8 à 100 millions de dollars.

Des professionnels fébriles

Ni M. Philippe Vasseur, porte-parole du PR, ni M. Jean-Pierre Thomas son trésorier en titre, ne s'en sont cachés : tout les intéresse dans l'exemple américain. Son efficacité, ses méthodes et bien sûr sa transparence.

Les sollicitations par lettres, par téléphone ou combinées des donateurs potentiels ; les publicités insérées dans la presse avec coupon-réponse ; le PR veut tout cela. Une volonté déja traduite en actes depuis quelque temps. But officiellement avancé : mettre fin aux financements insuffisants et plus ou moins clandestins dont vivent — chichement à en croire leurs responsables — certains partis.

Car le PR s'inquiète ; quatre ou cinq séries d'élections vont survenir en France en deux ans (1988 et 1989). Il faudra bien les financer. D'autre part, la publicité politique à la télévision qui va faire tôt ou tard son apparition sera à elle seule une source d'augmentation considérable des dépenses.

Les professionnels de la communication politique ne sont pas moins fébriles : un marché énorme et encore presque vierge s'offre à eux. Ils veulent pouvoir s'en saisir au grand jour et être (bien) payés en argent avouable. *« Il faut casser le morceau »* a dit l'un d'entre eux, M. Michel Bongrand. Ce qu'il faut proscrire, c'est *« le système qui conduit à la limite à l'inculpation de l'imprimeur de Beaurepaire* (1) *»*.

Habilement, les politiques ont surtout insisté sur la nécessité d'autoriser d'abord clairement l'accès au système de collecte de fonds généralisé, avant d'esquisser une réglementation tant soit peu contraignante. Ce vœu est-il dicté par le souci d'une démarche logique ou plus prosaïquement par celui de surajouter à des modes de financement discrets qui sont la règle (surtout lorsque l'on est au gouvernement) des sources claires, abondantes et identifiables de revenus ? Le PR (pas plus qu'aucune autre formation) ne paraît décidé à lâcher la proie pour l'ombre.

Tout cela était bel et bon pour l'avenir radieux du financement mais manquaient chiffres et exemples concrets à propos de cette réalité présente, toujours invoquée comme repoussoir, mais en termes bien généraux et d'une trop exquise abstraction. Combien a coûté la fête du dixième anniversaire du Parti républicain à Fréjus, a-t-on demandé ? 4 à 5 millions de francs, a affirmé M. Thomas. *« Mais nous avons quelques réserves »*, a quand même indiqué le trésorier du Parti républicain. On s'en doutait...

MICHEL KAJMAN.

(1) Dans l'affaire du Carrefour du développement.

Société

Klaus Barbie à la cour d'assises du Rhône

M. Laurent Schwartz : « Ce procès exemplaire servira la conscience humaine »

LYON
de notre envoyé spécial

A l'exception de Mme Marie-Madeleine Fourcade, qui ne put relater comme elle l'aurait souhaité le démantèlement par Klaus Barbie du réseau Alliance – ce drame n'étant pas retenu dans les poursuites – et de M. Elie Picard, rescapé du convoi du 11 août 1944 et déporté au Struthof, les derniers témoins cités par les parties civiles et entendus vendredi 12 juin l'avaient été dans un but bien précis : répondre par avance aux arguments que Me Vergès entend développer, n'en ayant pas fait mystère, pour la défense de son client, toujours cantonné dans son refus de paraître à l'audience.

Ainsi, avec M. Wolfgang Scheffler, est-on longuement revenu sur le télex signé Klaus Barbie et adressé de Lyon à Paris pour rendre compte de la rafle des enfants d'Izieu opérée le 6 avril 1944. Ce télex, la défense le tient pour un faux. M. Scheffler, professeur d'université à Berlin et expert devant les tribunaux allemands de tout ce qui se rapporte à l'application par les nazis de la *« solution finale de la question juive »*, l'a examiné. Certes, il n'a pas eu entre ses mains l'original, seulement deux copies. Mais, a-t-il dit, *« ce document, comme toux ceux que j'ai eu l'occasion d'étudier dans une cinquantaine de procès jugés en République fédérale d'Allemange ou en d'autres pays, m'apparaît parfaitement authentique. Je peux dire qu'on ne nous a d'ailleurs jamais produit de faux dans toutes les affaires dont j'ai eu à connaître »*.

M. Scheffler fonde son opinion sur une analyse historique. Le télex d'Izieu, par son contenu, correspond à la façon dont étaient transmis les ordres à l'époque. Il correspond aussi à la manière dont était appliquée, par les nazis, leur politique de persécution des juifs. Pour le témoin, il est donc *« impensable »* qu'un simple subordonné, un KDS, ait pu prendre l'initiative d'une opération comme celle d'Izieu.

S'il admet qu'au début des ordres ont pu être donnés directement par Eichmann, chef du RSHA de la section IV b 4 chargée des affaires juives à Knochen, chef du SIPO-SD pour toute la France, à charge par lui de les faire exécuter par Daneker, chef de la section antijuive à Paris, il considère qu'à partir du moment – 1942 – où en France, les nazis avaient classé les juifs en trois groupes : les apatrides, ceux nés dans les pays occupés mais étrangers à ces pays et les juifs français, les KDS de province n'avaient plus besoin, pour agir, d'instructions particulières de Paris ou de Berlin.

Un télex authentique

« Tout dépendait alors, dit-il, *du zèle des responsables des sections IV de chaque SIPO-SD. Et, pour eux, c'était dès lors de la routine, cela faisait partie du travail normal, ordinaire. C'est ainsi que 42 000 juifs furent déportés de France en 1942, 17 000 en 1943 et 15 000 en 1944. »* Si, ajoute M. Scheffler, il n'a pas été possible d'en déporter davantage, c'est pour trois raisons : la première est que le gouvernement de Vichy a effectivement cherché à empêcher la déportation des juifs français ; la deuxième, c'est que beaucoup s'étaient réfugiés dans la zone d'occupation italienne où l'on refusait la déportation ; la troisième tient à un manque de personnel des SIPO-SD eux-mêmes.

Quant à la connaissance du sort réservé à ces juifs, connaissance contestée par la défense, M. Scheffler estime que *« ceux qui travaillaient au sein du SD ne pouvaient l'ignorer »*.

« Ils disposaient d'informations, ils devaient rassembler tous les renseignements utiles. De plus, beaucoup avaient, en raison de leur carrière passée, une expérience très précise de la réalité. Ils avaient eu l'occasion de voir ce qui se passait ailleurs et pouvaient comprendre ce qui se dissimulait sous des discours ou des proclamations publiques d'apparence anodine, parlant, par exemple, d'une réalisation des prophéties du Fuhrer ».

Ainsi M. Scheffler, qui est un homme disert, a pu finalement résumer sa déposition :

1) Le document concernant l'opération d'Izieu présenté au procès est bien authentique ;

2) Cette opération s'est accomplie sous la responsabilité de la section IV du KDS de Lyon dont le chef était Klaus Barbie ;

3) Le document, par sa rédaction, traduit exactement le langage utilisé à l'époque et la mentalité de ceux qui l'utilisaient.

Me Vergès a fort bien mesuré le poids d'une telle déposition. Il lui fallait la combattre. Il l'a fait en ironisant :

« On nous dit donc que ce télex est authentique en raison d'une analyse historique de son contenu. Mais n'est-ce-pas l'analyse historique qui avait conduit un historien à déclarer authentiques les carnets de Hitler présentés comme tels par un hebdomadaire allemand et dont, ensuite, une simple analyse chimique a permis de conclure qu'il s'agissait d'une des plus grandes impostures de ce siècle ? »

« Dans cette histoire commerciale, répondit M. Scheffler, *un historien a pu être imprudent. C'est son affaire. Mais cela n'a rien à voir. Si vous avez des doutes, faites faire une analyse chimique.*

– C'était précisément, dit Me Vergès, *le but de la plainte en faux qu'a déposée M. Barbie.*

– Mais, devait relever aussitôt Me Charles Libman, *plainte à laquelle il a renoncé au prétexte qu'il ne disposait pas de la somme nécessaire pour payer la caution demandée normalement pour une telle plainte.»*

Dans cette affaire l'Izieu, Me Vergès fait aussi grand cas de la présence sur les lieux d'un bataillon de défense antiaérienne.

« Je ne vois là rien de particulier, a répondu M. Scheffler. *Le SIPO-SD manquait de personnel et avait très souvent recours à des unités militaires stationnées dans le secteur.*

Il reste que le télex ne porte aucune référence à un ordre donné venu de Paris ou de Berlin. Il reste aussi, comme l'a rappelé Me Libman, que Klaus Barbie lui-même a déclaré à l'instruction : *« J'avais autorité sur la sous-section chargée des affaires juives que dirigeait mon collaborateur Wenzer. C'est Wenzer qui avait reçu un ordre d'Eichman de dissoudre cette communauté des enfants d'Izieu. Il est possible que j'ai eu connaissance du résultat et que j'en ai rendu compte à mes chefs. »*

Cependant, pour M. Scheffler, il demeure impensable qu'Eichmann ait donné directement un ordre à Lyon, comme il est impensable que Barbie ait signé s'il n'était pas responsable lui-même de l'opération.

C'est toujours pour faire pièce à Me Vergès qu'avait été cité M. Laurent Schwartz. Ce mathématicien, ancien professeur à l'Ecole polytechnique et à Paris VII, fut en effet de ceux qui dénoncèrent les tortures en Algérie comme au Vietnam et ensuite les disparitions en Argentine, les massacres au Cambodge que le défenseur de Barbie entend mettre sur le même pied que les exterminations nazies.

« Si la torture est tenue seulement pour un crime de guerre, dit d'emblée M. Schwartz, *je le regrette, car, il faut tout faire pour l'abolir. Mais c'est le nazisme qui le premier l'a ramenée en Europe depuis l'Ancien Régime. Ce qui s'est passé en Algérie fut atroce. Pourtant, le nazisme a une dimension supplémentaire essentielle beaucoup plus effrayante. Le génocide des juifs, des Tziganes, des Slaves fut conduit au nom de l'idéologie de race supérieure autorisant l'abaissement, le mépris des autres. Quand on voit ce qui s'est passé, ce qui fut décidé, on mesure que tout était fait pour abattre, pour écraser. Il suffit de lire ces textes où l'on fait le compte des victimes.*

» En Algérie, ajouta M. Schwartz, *la torture a été pratiquée pour obtenir des renseignements. Mais, après, il y avait un procès avec une instruction, des avocats, et, si une peine était prononcée, personne ne venait reprendre les condamnés. Ce n'était pas une volonté d'anéantissement d'un peuple, comme ce fut le cas pour les juifs et aussi pour les résistants qu'on a eu raison de considérer comme victimes de crimes contre l'humanité. On ne peut comparer l'incomparable. On peut détester les CRS, mais on ne peut les traiter de SS.*

» Ce procès vient tard. Il y a eu, depuis quatre ans, des crimes contre l'humanité un peu partout dans le monde. En Argentine, des gens ont effectivement disparu. Alors, parce qu'il y a eu ces autres crimes, certains ont tendance à dire : pourquoi Barbie puisque les autres sont épargnés ? C'est un raisonnement que je n'admets pas. Sinon il n'y aurait jamais de condamnation. Je tiens ce procès pour exemplaire. Il servira la conscience humaine. »

Là encore, Me Vergès jugea bon de réagir. Puisque M. Schwartz avait parlé de disparus en Argentine et de crimes contre l'humanité à leur propos, oubliait-il qu'il y avait eu aussi des disparus en Algérie ? Oubliait-il aussi, parmi les génocides, celui des Indiens d'Amérique et la traite des Noirs ? *« C'est vrai,* dit-il *qu'il n'y a jamais de crimes identiques, même dans le droit commun. Mais, lorsque des plaintes ont été déposées pour crimes contre l'humanité commis pendant la guerre d'Algérie, la chambre d'accusation de Paris n'a pas contesté qu'il s'agissait de crimes contre l'humanité, ce en quoi je l'approuve, mais elle a ajouté, et je la désapprouve, que ces crimes étaient couverts par l'amnistie. »*

« L'ampleur du génocide »

M. Schwartz resta inébranlable : *« Je crois quand même que l'ampleur du génocide nazi est plus forte que les autres. Pour ce qui s'est passé en Algérie, je le répète, les responsables auraient dû être jugés et condamnés. Ce sont là des faits que la France doit accepter de mettre au débit de son histoire. Mais il y avait là, alors, une possibilité de protestation. Une commission de sauvegarde des libertés a été mise en place, le nazisme n'offrait pas ces possibilités. »*

C'est encore pour « contrer » la défense que Me Libman avait fait citer un psychiatre, M. Tony Lainé, et un psychologue, M. René Pagès. N'allait-on pas soutenir peut-être que des témoins, au bout de quarante-cinq ans, ne peuvent être capables de reconnaître celui qui les a frappés ? Ces spécialistes ont exposé que les souvenirs restent les plus vifs lorsqu'il s'agit d'événements qui ont traumatisé, entraîné une émotion intense. *« Le temps alors ne compte pas,* ont-ils dit. *Le sujet revit d'une manière très précise ce qu'il a éprouvé et garde, de façon non moins précise, l'image de son bourreau, et plus particulièrement celle de son regard. »*

Enfin, il y eut le témoignage de M. Pierre Meunier. Ce fonctionnaire retraité, âgé de soixante-dix-neuf ans fut un ami de Jean Moulin, un de ses collaborateurs avant la guerre, et occupa les fonctions de secrétaire général du Conseil national de la Résistance. Cité par l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, on attendait de lui, certes, qu'il dise que Jean Moulin, dans cette résistance, continuait une lutte commencée dès 1936 contre le fascisme, le nazisme et le racisme. Mais, surtout, M. Meunier était invité à répondre sur un point précis : que pensait-il de la thèse de Me Vergès selon laquelle Jean Moulin, après les arrestations de Caluire, le 21 juin 1943, désespéré de se découvrir trahi par les siens, aurait cherché à se donner la mort,et que l'état d'agonisant dans lequel il fut vu à Montluc serait le résultat de cette tentative de suicide et non des tortures infligées par Klaus Barbie ?

M. Meunier entreprit de répondre : *« Pour moi,* commença-t-il, *c'est une énormité que je n'ai même pas à prouver.*

– D'autant, releva aussitôt le président Cerdini, *que ce n'est pas le procès.*

– Tout de même, cela peut éclairer la cour de savoir pourquoi Jean Moulin n'a pas tenté de se suicider. S'il en était un parmi nous dont on pouvait être sûr qu'il ne parlerait pas, c'était bien lui. Il n'avait pas besoin de cyanure, et d'ailleurs n'en a jamais eu. Cette thèse relève d'un complot dérisoire.

– Et ne fait pas parti du débat », répéta M. Cerdini.

Aussi, lorsque Me Vergès demanda si ce débat sur la mort de Jean Moulin *« que la défense a toujours souhaité »* pouvait être poursuivi avec le témoin ou si les propos du président s'adressaient aussi à lui-même, M. Cerdini, tout souriant, dit simplement : *« Je vois que vous m'avez très bien compris, Me Vergès. »*

En signifiant ainsi que l'affaire Jean Moulin n'était pas de mise, M. Cerdini n'a-t-il pas fait comprendre que, lundi prochain, il ne saurait pas davantage être question, pour Me Vergès, de la relancer avec M. Raymond Aubrac, l'un des capturés de Caluire dont le défenseur a voulu la comparution à la barre.

On a relevé aussi que l'audition des témoins cités par la défense – qui, outre M. Aubrac, sont MM. Yves Danion, Régis Debray (improbable), Jacques Froment-Delaunay, Mme Marguerite Duras, qui a fait savoir qu'elle ne viendrait pas, ainsi que trois femmes algériennes veuves de combattants du FLN et un appelé en Algérie – prévue initialement pour deux jours pourrait être achevée dès lundi soir, les avocats des parties civiles ayant été déjà invités à se tenir prêts à plaider dès le 16 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Devant la cour d'assises de Paris

Régis Schleicher est condamné à la réclusion perpétuelle

La cour d'assises spéciale de Paris a condamné le samedi 13 juin Régis Schleicher à la réclusion criminelle à perpétuité, Nicolas Halfen à dix ans de prison, et a acquitté Claude Halfen.

L'avocat de Régis Schleicher, Me Bernard Ripert, a créé une demi-surprise, vendredi 12 juin, à l'occasion de sa plaidoirie. Alors que la tentation devait être grande, pour lui, d'adopter une défense de rupture, agressive, puisque son client dénie toute légitimité à la *« justice bourgeoise »*, l'avocat a décidé d'assumer complètement sa charge, en deux temps. Tout d'abord, en défenseur classique, cherchant à convaincre une cour pourtant soupçonnée de toutes les tares ; ensuite, en défenseur plus politique.

C'est ainsi que l'avocat de Régis Schleicher a voulu manifester ostensiblement, en se tournant vers les parties civiles, qu'il n'était pas indifférent à leur douleur : *« Il est des victimes dans cette affaire, des familles qui souffrent,* a-t-il lancé d'une voix forte. *J'en suis conscient. Il en est conscient. Le bilan est lourd, très lourd. Le bilan est regrettable. »* Ce préambule annonçait le principe même de sa plaidoirie. Me Ripert, avocat d'un *« militant révolutionnaire »*, n'a pas voulu s'enfermer dans un discours strictement politique et a pris à témoin les sept magistrats professionnels composant, pour la circonstance, la cour d'assises de Paris : *« Il est des règles dont Régis Schleicher se moque. Pas vous ! Pas moi ! »*

Bref, Me Ripert a revendiqué qu'il soit tenu compte des principes du droit français, essayant de piquer au vif les juges : *« Je suis sûr que, pour vous, il est déjà coupable d'être membre d'Action directe. »* C'était pour ajouter aussitôt : *« Il n'existe pas de responsabilité collective en droit français ; tout repose sur l'individualisation de la peine. »*

« Rejetez les démonstrations fallacieuses et mensongères de l'avocat général, a demandé aux magistrats l'avocat. *Trois armes ont été utilisées avenue Trudaine. La police a retrouvé dix douilles et quatre balles déformées. Voilà ce qu'établissent les expertises balistiques. Trois armes ont tiré, il y a six accusés. C'est trois de trop ! »*

Me Ripert allait reprendre ce raisonnement pour chaque point du dossier : *« Qui a tué M. Gondry ? Une personne. On sait qui c'est* (Gloria Argano). *C'est dans le dossier. Le témoin Thouvenin l'a toujours désigné. Il y a six accusés. C'est cinq de trop. Lesquels ? Les inculpations sont grossières par leur caractère collectif. »*

Au passage, Me Ripert devait critiquer la déposition de Frédérique Germain, membre « repenti » d'Action directe : *« Doit-on la considérer comme un témoin ? Ce n'est qu'une intrigante, une mythomane. Ce que je retiens, c'est qu'elle ne sait rien de la fusillade de l'avenue Trudaine. C'est une commère qui reprend des propos soufflés par la police. »*

L'avocat, en fin de plaidoirie, laissait ainsi place au militant. Me Ripert, parlant de la mort des policiers Caiola et Gondry, avait déjà glissé que les membres d'Action directe avaient été *« contraints à l'illégalité »*. Il a conclu plus durement encore, soulignant : *« Oui, Schleicher est un militant politique. Il l'a été. Il l'est. Il le sera. Sachez que son combat continue dans les grandes métropoles de l'Europe de l'Ouest. Sachez que vous pouvez emprisonner un homme, pas ses idées. Il est le symbole de la lutte anti-impérialiste ; c'est le symbole que vous voulez condamner. »*

LAURENT GREILSAMER.

Au tribunal civil de Paris

Les publications de « Jeune Afrique » poursuivies par l'ancienne femme de M. Habib Bourguiba

La lutte contre la corruption engagée par le président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, est-elle liée de manière directe au divorce, en forme de répudiation, prononcé le 11 août 1986 entre le chef de l'Etat et Mme Wassila Ben Ammar qui fut son épouse pendant vingt-cinq ans ? Sans l'affirmer *Jeune Afrique* faisait un parallèle en publiant, en août et septembre 1986, trois articles mettant gravement en cause l'ex-épouse du président tunisien et sa famille.

Aussi Mme Ben Ammar, installée en France, avait-elle chargé Me Jacques Kam d'assigner *Jeune Afrique* devant le tribunal civil de Paris, à l'audience du mercredi 10 juin, afin d'obtenir le franc symbolique de dommages et intérêts et la publication du jugement tant dans les journeaux du groupe Jeune Afrique que dans dix quotidiens ou revues.

« Corruption, trafic d'influence, pots de vin, etc. » : toutes ces accusations lancées par les publications de *Jeune Afrique* entrent, selon l'avocat de Mme Ben Ammar, *« dans une campagne de presse téléguidée »*. Cependant, l'avocat a tenu à préciser que l'action de sa cliente ne visait en aucune manière la personnalité du président Bourguiba, mais ceux *« qui cherchent à lui nuire avec acharnement, afin de la discréditer aux yeux du peuple tunisien »*. Sans les désigner avec précision, Me Kam a évoqué *« les appuis »* dont bénéficierait *Jeune Afrique* dans les hautes sphères de l'administration tunisienne. Son directeur, M. Béchir Ben Yamed, fut ministre tunisien de l'information, et une grande partie des pièces justificatives présentées par la défense pour prouver la vérité des faits allégués auraient été délivrées *« à la demande »* du ministre de l'intérieur tunisien.

Mais ces pièces, aux yeux de l'avocat, ne justifient rien, car elles ne portent que sur des acquis constitués avant le mariage ou sur des biens reçus en héritage. Les autres comporteraient tant d'erreurs manifestes qu'elles prouveraient le contraire de ce que la défense avait souhaité en les produisant.

Tout en concevant que les accusations portées puissent être *« désagréables »*, Mes Claude Vaillant et Chafik Bendhaou estiment qu'elles sont étayées par le volumineux dossier qu'ils ont transmis au tribunal et, surtout, les avocats de *Jeune Afrique* se sont abrités derrière des articles similaires publiés à l'époque par la presse africaine, maghrébine et occidentale. Quant aux appuis dont bénéficierait *Jeune Afrique*, les avocats les ont contestés, en rappelant que les publications du groupe étaient interdites en Tunisie.

Ce procès semble être l'un des aspects du conflit qui oppose depuis le divorce la famille Ben Ammar à l'entourage du président Bourguiba. Il aurait pour origine une déclaration de Mme Bourguiba, en juillet 1982, d'ailleurs publiée par *Jeune Afrique*, où elle se montrait favorable à des élections après la disparition du président. Mais le tribunal, présidé par M. Jean-Marie Desjardins, en rendant son jugement le 8 juillet, se limitera à dire si *Jeune Afrique* a porté atteinte à l'honneur et à la considération de Mme Wassila Ben Ammar.

M. P.

Le périple de l'ancien patron du casino Ruhl

M. Jacques Médecin dément une intervention auprès du Paraguay en faveur de M. Fratoni

NICE
de notre correspondant régional

Après une semaine de tergiversations et sans avoir explicitement répondu à la demande d'extradition présentée par la France, les autorités de l'île de Curaçao (Antilles néerlandaises) ont décidé, vendredi 12 juin, d'expulser l'ancien président-directeur général du casino Ruhl de Nice, M. Jean-Dominique Fratoni, vers Saint-Domingue, d'où il venait le vendredi 5 juin. Cette mesure n'a pas pu, cependant, être exécutée en raison du refus signifié par le gouvernement dominicain d'accueillir l'ex-patron du Ruhl. Les autorités de l'île ont rejeté, par ailleurs, une offre d'asile en faveur de M. Fratoni, émanant du ministre de l'industrie et du commerce du Paraguay. Une polémique a surgi, à ce sujet, entre le ministre paraguayen et le maire (RPR) de Nice, M. Jacques Médecin, le premier affirmant avoir agi sur la recommandation du second, qui a catégoriquement démenti cette assertion.

Les événements concernant le sort de M. Fratoni constituent, au fil des jours, un véritable feuilleton. Trois semaines après sa première arrestation en Suisse et son expulsion du territoire helvétique, l'ancien PDG du Ruhl reste toujours hors de portée de la justice française, mais n'a pas encore trouvé de lieu d'asile. En dépit des efforts qu'il a déployés pour obtenir des autorités de Curaçao sa remise en liberté et son départ vers un pays de son choix, il demeurait, vendredi 12 juin, maintenu en détention dans les Antilles néerlandaises.

Sur le ton grandiloquent qui lui est familier, il a, en vain, défendu sa cause devant le tribunal de Willemstad, la capitale de Curaçao, auquel il demandait un délai de grâce de huit jours pour trouver, avec ses avocats, un arrangement avec les douanes et le fisc français. M. Fratoni s'est présenté comme un bon et vieux patriote poursuivi injustement pour des raisons politiques. Il a également affirmé qu'il avait réuni trente documents permettant de l'innocenter. Une protestation savoureuse lorsqu'on sait qu'il avait fait détruire de nombreuses pièces comptables du Ruhl afin d'échapper aux vérifications du fisc.

« Un ami à moi »

A l'appui de sa démonstration d'honorabilité, M. Fratoni s'est prévalu de son amitié avec M. Médecin, qui, a-t-il déclaré, *« m'a toujours soutenu dans mes affaires »*. Le maire de Nice a été, en l'occurrence, mis en cause par le ministre paraguayen de l'industrie et du commerce. M. Delfin Ugarte Centurion, qui avait fait parvenir à l'avocat de M. Fratoni, une offre d'asile en faveur de l'ancien PDG du Ruhl. Cette offre a été repoussée, provisoirement, par les autorités de Willemstad, qui ont considéré que le ministre paraguayen n'avait pas qualité pour la présenter et qu'elle n'avait pas été transmise par la voie diplomatique.

Interrogé par l'AFP à Asuncion, M. Centurion a précisé qu'il était intervenu à la demande du maire de Nice, *« un ami à moi, qui m'a dit que ce monsieur voulait visiter le Paraguay »*. *« J'ai répondu à mon ami,* a ajouté M. Centurion, *que M. Fratoni pouvait entrer au Paraguay en qualité de touriste et que, dans ce cas, il n'y aurait aucune restrictioin le concernant. »* M. Médecin a catégoriquement démenti cette assertion dans un communiqué publié, vendredi soir, par son service de presse.

Il a affirmé n'avoir jamais eu le moindre contact avec les autorités politiques, administratives ou judiciaires, tant françaises qu'étrangères, concernant cette décision. *« N'ayant jamais dissimulé mes relations avec les protagonistes de cette affaire,* a encore précisé le maire de Nice, *je déplore que l'on ait pu utiliser mon nom pour effectuer une démarche que je n'aurais pas effectuée moi-même, trop respectueux que je suis des institutions d'un Etat souverain. »*

M. Centurion avait assisté à la soirée de gala de réouverture du Ruhl, le 10 avril dernier. Dans le compte-rendu publié par *Nice-Matin*, son nom est cité en tête de la liste des personnalités présentes, juste avant ceux du préfet des Alpes-Maritimes, M. Jean-Pierre Pensa et de M. et Mme Médecin.

Les autorités de Curaçao se sont donné, vendredi, un délai supplémentaire pour savoir ce qu'elles feraient de M. Fratoni. Considéré comme « étranger indésirable », l'ancien patron du Ruhl devrait, quoi qu'il en soit, quitter, sous peu, les Antilles néerlandaises. Le parquet de Nice souligne, de son côté, qu'il n'a pas encore reçu de réponse officielle à la demande d'extradition de M. Fratoni instruite, régulièrement, par la France.

GUY PORTE.



Sciences

La visite du site par un technicien français

La vie sous contrôle à Tchernobyl

Près de quatorze mois après la catastrophe de Tchernobyl et à l'approche du procès des responsables de la centrale nucléaire, vingt mille personnes travaillent dans la zone interdite de 30 kilomètres autour du réacteur endommagé à « liquider les conséquences » de l'accident. Une délégation française conduite par le directeur de la production thermique d'EDF, M. Jacques Leclercq, a pu se rendre sur place et témoigner des gigantesques travaux entrepris pour rendre la région à la vie.

« Toute personne rentrant dans la zone des 30 kilomètres autour de la centrale de Tchernobyl doit impérativement fermer les fenêtres de son véhicule, ne pas aller sur les bas-côtés, ne pas se promener, ne pas utiliser l'eau des sources naturelles, porter des lunettes de soleil quand il fait beau et éviter de fumer. » Les consignes données à l'un des postes d'entrée – il y en aurait cinq ou six – de la zone interdite ne sauraient être plus claires. Sécurité d'abord.

Pas un des anciens habitants de la région n'a été autorisé à revenir sur place. *« Les terres ne sont plus cultivées, les maisons devant lesquelles pendent encore du linge à sécher sont vides et témoignent, comme les parkings où ont été regroupées les voitures et les motos, de la hâte dans laquelle ont été évacuées les populations de cette région. » « Les routes,* poursuit le directeur de la production thermique d'Electricité de France, M. Jacques Leclercq, invité il y a une semaine avec quelques-uns de ses collaborateurs à visiter le site, un an après la catastrophe, *ont été élargies et surélevées pour être à l'abri de la contamination. Des engins militaires y croisent en permanence des véhicules civils. »*

D'un côté une impression de vide, de désert et, de l'autre, une intense activité que révèle l'*« immense chantier de travaux publics »* avec ses terrassements, ses déboisements, ses constructions, mais aussi ses hommes. Près de dix mille civils – quatre mille pour l'exploitation normale de la centrale et six mille autres pour les travaux de *« liquidation des conséquences »* (transport, alimentation, communication) – auxquels s'ajoute un important détachement de personnels militaires. Peut-être dix mille personnes aussi chargées des opérations de décontamination du site et cantonnées à la périphérie de la zone interdite dans des camps de toile.

Un immense champ de manœuvres

Selon la délégation française qui a visité le site, ces militaires sont *« des appelés qui interviennent pendant environ un mois sur les zones les plus contaminées jusqu'à recevoir une dose d'irradiation de 4 rem (1) et vont ensuite dans des zones moins contaminées... mais aussi des réservistes de trente à trente-cinq ans au moins convoqués pour des périodes d'un mois ».* En aucun cas la dose de rayonnement ne doit dépasser 5 rem par individu. Aussi ne faut-il guère s'étonner que 10 % des personnels d'exploitation aient dû être renouvelés parce qu'ils avaenit atteint cette limite pendant leur travail.

Les contrôles paraissent d'autant plus nécessaires que certains personnels non exploitants de la centrale sont hébergés dans la zone interdite, à Tchernobyl même, à une quinzaine de kilomètres de la centrale. Certes, la radioactivité ambiante a fortement diminué, mais il leur est demandé de procéder *« à de fréquents nettoyages à l'eau des chambres ainsi qu'à de fréquents lavages des draps et vêtements ».* Précautions donc, même si à 300 mètres à peine du grand sarcophage de béton édifié sur le réacteur accidenté, la radioactivité ne dépasse pas 16 millirads/heure contre plusieurs milliers au moment de l'accident. De quoi permettre à la délégation française de se faire photographier en costume-cravate devant les ruines du site.

Sans doute quelques points chauds persistent encore, mais le niveau de radioactivité général est aujourd'hui acceptable. Il faut reconnaître que pour y parvenir les Soviétiques n'ont pas lésiné sur les moyens. A en croire les Français, le terrain autour de la centrale ressemble à un vrai champ de manœuvres. Comme si de gigantesques pioches avaient retourné le sol, l'avaient modelé pour le reconstituer ensuite. *« Tout autour de la centrale,* précise M. Leclercq, *les Soviétiques ont décapé le terrain sur une profondeur de 10 centimètres à 1 mètre selon les zones. »* A 1 kilomètre de là, une trentaine d'hectares de pins brûlés par le panache mortel ont été déboisés et, cet hiver, une cinquantaine d'autres de cette « forêt rousse » seront à leur tour coupés.

Pêche à la ligne

Combien d'engins de travaux publics – bulldozers, pelleteuses et scappers télécommandés ou non – ont-ils été nécessaires pour mener à bien ces gigantesques opérations. Mille ? Quinze cents ? Bien qu'aucune information n'ait filtré sur le sujet, ces chiffres ne sont pas loin de la réalité. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que pour éviter la contamination du bassin du Dniepr les Soviétiques ont érigé cent trente-six digues, multiplié les bassins de décantation pour piéger les limons chargés de particules radioactives et creusé autour de la centrale une tranchée de 45 mètres de profondeur remplie de matériaux destinés à servir d'écran de protection entre le site et le milieu environnant. Vaste programme qui a permis de ramener le niveau de radioactivité dans les eaux à une valeur très inférieure aux normes autorisées avant l'accident comme en témoignent ceux qui aujourd'hui *« pêchent à la ligne à 40 kilomètres seulement du lieu de la catastrophe ».*

La vie a repris sur ce site où fonctionnaient avant l'accident quatre réacteurs nucléaires. Même si c'est de manière contrôlée. La tranche numéro un tourne à nouveau à pleine puissance, tout comme la tranche numéro deux. Pour la tranche numéro trois, les Soviétiques espèrent qu'elle redémarrera vers la fin de l'année. Quant aux deux tranches restantes, encore en construction, aucune décision n'a été prise. Reste la réimplantation de ceux qui ont été chassés par l'accident. Sur ce point précis, les Soviétiques hésitent encore, selon M. Leclercq, sur la conduite à tenir.

S'il est vrai qu'ils ont autorisé la réoccupation de douze villages – deux en Ukraine, dix en Biélorussie – situés dans la zone des 30 kilomètres, ils ont en revanche renoncé à poursuivre dans cette direction. Non pas en raison des conditions sanitaires – 0,2 millirad/heure seulement (2) sur le bitume des rues de la ville, à jamais vide, de Prypiat, distante du point zéro d'environ 7 kilomètres – régnant dans cette zone, mais plutôt en prévision du manque de confort et de liberté que pourraient avoir des gens obligés de faire en permanence attention pour éviter tout accident. De telles conditions de contrôle sont certainement difficilement pas acceptables pour des citoyens.

Alors autant laisser faire le temps. Les Soviétiques pensent que la situation sera devenue bien contrôlée à la fin de l'année prochaine, date à laquelle ils disposeront d'une expérience sans précédent dont les experts occidentaux aimeraient profiter le plus vite possible pour en tirer d'éventuelles leçons. Car, en dépit de la bonne volonté de leurs interlocuteurs, les Français sont restés parfois sur leur faim. Bien des questions n'ont pas eu de réponses. Comment, par exemple, les Soviétiques s'y sont-ils pris pour décontaminer le site et travailler en milieu irradié ? Quelles expériences ont-ils menées ? Quelles sont celles qui ont été inutiles ? Comment ont-ils géré cette crise...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) A titre de comparaison, la dose maximale autorisée en France pour les personnels travaillant dans des installations nucléaires est de 5 rems par an.

(2) L'équivalent de ce que l'on mesure dans la salle de commande d'un réacteur. Mais 3 millirads sur le sable environnant.

MÉDECINE

L'utilisation thérapeutique des anticorps monoclonaux

Un médicament français contre le rejet de greffe

L'efficacité des anticorps monoclonaux dans le traitement du rejet de greffe se confirme. Une équipe française dirigée par le docteur J.-P. Soulillou (unité 211 de l'INSERM, Nantes) vient en effet d'obtenir avec cette méthode thérapeutique de remarquables résultats dans le traitement et la prévention des rejets de greffe de rein (1).

Il y a quelques mois (*le Monde* du 8 novembre 1986), le travail de deux équipes de l'INSERM, celle de Claude Mawas et Daniel Olive (Unité 119, Marseille) et celle du docteur Alain Fischer (Unité 132, hôpital Necker), avait déjà, grâce à l'utilisation d'un autre anticorps monoclonal, permis de montrer qu'il était possible de greffer des moelles osseuses non compatibles avec succès.

L'anticorps monoclonal expérimenté à Nantes, également en coopération avec l'équipe marseillaise du professeur Mawas, est comme le précédent fabriqué par la firme française de biotechnologie Immunotech. En revanche, son action est quelque peu différente puisqu'il vise aussi bien à traiter qu'à prévenir le rejet aigu. Jusqu'à présent, les médecins utilisaient dans cette indication soit des anticorps polyclonaux (sérum antilymphocytaire), soit des fortes doses de cortisone par voie intraveineuse réservant l'utilisation de la ciclosporine dans le traitement de fond du rejet.

L'anticorps monoclonal expérimenté chez vingt et un patients par le docteur Soulillou semble remarquablement bien toléré.

Son mode d'action est relativement simple : il empêche d'agir l'interleukine 2 une hormone produite par les lymphocytes lors de la réponse immunitaire. Il s'ensuit une inhibition de la croissance de ses lymphocytes qui, reconnaissant le greffon comme étranger, se préparaient à le rejeter. Avantage supplémentaire : en n'altérant pas la population des autres lymphocytes restés au repos, cet anticorps monoclonal préserve la fonction immunitaire des patients traités et ne les expose donc pas à des risques infectieux importants.

Parmi les vingt et un patients ayant subi une greffe de rein et qui ont été traités avec cet anticorps monoclonal, un seul a eu une réaction de rejet. En revanche, parmi les trente autres patients greffés mais qui n'avaient pas reçu d'anticorps, 66 % ont rejeté la greffe. Autant dire que l'efficacité de cet anticorps monoclonal au cours de la phase aiguë du rejet de greffe ne semble guère faire de doutes.

F.N.

(1) Cette étude est publiée dans *The Lancet* du 13 juin 1987.

Aéronautique

De sa propre initiative

Dassault propose son Mirage-4000 à l'Arabie saoudite

La société Dassault-Breguet propose à l'exportation son biréacteur de combat Mirage-4000, dont le prototype vole depuis quelques années déjà sans que des commandes de l'armée de l'air française aient suivi depuis. C'est ce qu'a indiqué, vendredi 12 juin, au Salon du Bourget, le vice-président de la société, M. Hugues de l'Estoile, chargé des affaires internationales. Le marché recherché est celui des pays qui achètent, aujourd'hui, des MIG-29 ou des MIG-31 soviétiques et des F-15 américains.

En 1978, l'armée de l'air française avait le choix, pour renouveler sa flotte de combat, entre le biréacteur Mirage-4000 et le monoréacteur Mirage-2000. A l'époque, le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait retenu le Mirage-2000 parce qu'il était moins cher et qu'il estimait ses chances à l'exportation meilleures que le Mirage-4000. Depuis, le prototype du Mirage-4000 avait arrêté ses vols d'essai. Il est réapparu, il y a quelques mois, pour servir de banc volant de mise au point des systèmes d'armes du « démonstrateur » Rafale.

Au Salon du Bourget, le Mirage-4000 est exposé (aux couleurs sable d'un éventuel client du Proche-Orient) et il effectue des vols de démonstration, aux côtés du Mirage-2000 et du Rafale.

Par rapport au Rafale, qui est un avion plus léger, pesant à vide 8,5 tonnes, le Mirage-4000 est un puissant réacteur de combat pesant à vide environ 13,5 tonnes. Il a été mis au point sur des fonds propres de la société Dassault-Breguet. *« Avec le Mirage-4000,* a expliqué M. de l'Estoile, *nous attaquons le marché des pays désireux d'acquérir des Mig-29, des Mig-31 ou des F-15. Nous n'avons aucune raison de ne pas proposer de rival. »*

Une centaine d'Alpha-Jet pour l'Inde ?

M. de l'Estoile n'a pas précisé à quels clients sa société destine le Mirage-4000. Mais on sait que le prototype a été présenté, récemment, au roi Fahd d'Arabie saoudite sur l'aéroport de Nice. L'Arabie saoudite, qui possède déjà des F-15 américains, n'obtient pas du Congrès de nouveaux exemplaires de cet avion et, à la société Dassault-Breguet on fait valoir, avec ce précédent, que le fournisseur américain a cessé d'être crédible auprès des clients arabes soumis ainsi à embargo.

Au ministère de la défense, on se montre plus sceptique sur l'avenir commercial du Mirage-4000. Pour, au moins, trois raisons. *Primo :* le Mirage-4000 peut-être un concurrent à la propre production, déjà existante, de Dassault-Breguet comme l'actuel Mirage-2000 ou le futur Rafale. *Secondo :* le client éventuel devra participer aux frais d'industrialisation du Mirage 4000 dès lors qu'il est assuré que l'armée française ne commandera pas l'avion. *Tertio :* l'Arabie saoudite, sollicitée d'acquérir des Mirage 4000, a aussi des projets, qui peuvent être incompatibles sur le plan budgétaire, de commandes de sous-marins d'attaque à propulsion classique et d'avions de surveillance maritime et de lutte anti-sous-marine à l'étranger.

Précisément, la France propose à Ryad de lui construire des sous-marins du modèle « Agosta » et de lui vendre des avions Atlantique-2. Les Saoudiens peuvent-ils commander aussi des Mirage-4000 à la France ou, s'ils le faisaient, ne seront-ils pas tentés, pour diversifier au maximum leurs fournisseurs, de s'adresser ailleurs qu'en France pour les sous-marins et les avions de patrouille maritime ? Le fait de proposer le Mirage-4000 à Ryad risque de troubler le jeu commercial franco-saoudien.

M. de l'Estoile a encore indiqué que sa société était en pourparlers avec une dizaine de pays différents – qu'il a refusé d'identifier – pour le Mirage-2000 et avec cinq autres clients potentiels pour le Mirage F-1. *« Un certain nombre de pays,* a précisé le vice-président de Dassault-Breguet, *veulent obtenir deux sources d'approvisionnement, la source américaine et la nôtre, comme, par exemple, l'Egypte et la Grèce ».*

Enfin, le constructeur français est en discussion avec d'autres pays pour l'achat éventuel de plus de deux cents biréacteurs d'appui et d'entraînement Alpha-jet, que la France produit avec l'Allemagne fédérale. A lui seul, un client, que M. de l'Estoile a refusé là encore d'identifier, pourrait se décider d'en acquérir une centaine d'exemplaires.

Selon certaines informations, ce client étranger, dont on dit qu'il pourrait se décider à la fin de cette année, est l'Inde. Les Indiens estiment leurs besoins à quatre-vingt-quinze avions de cette catégorie, mais, sur place, l'Alpha-jet est en compétition avec un appareil britannique, le Hawk, qui est exposé au Salon du Bourget. Le Hawk a déjà remporté un marché, au début de l'année, en Suisse, contre l'Alpha-jet européen.

J. I.

● **Les astronautes américains confiants dans la navette.** – Le commandant de la prochaine mission effectuée par la navette spatiale, M. Frédérick Hauck, est optimiste. Il s'est déclaré convaincu, vendredi 12 juin, au Salon du Bourget que le prochain vol de la navette aurait bien lieu sans retard au mois de juin 1988. A cette occasion, il a précisé que l'équipage, chargé notamment de la mise en orbite d'un satellite relais (TDRS-C) pour les liaisons entre la Terre et la navette, serait composé de cinq personnes seulement. *« Pendant de nombreuses missions,* a-t-il précisé, *nous n'enverrons que le nombre d'astronautes strictement nécessaire »,* ce qui risque de gêner la participation d'astronautes étrangers aux vols de la navette.

SPORTS

La Coupe du monde de rugby

Le XV de France en finale

(Suite de la première page.)

C'était le signal d'une course poursuite extravagante entre les deux équipes. Chez les Wallabies, dominés en mêlées et aussi souverains que prévu en touche, la révolte vint de l'arrière. Comme pour montrer qu'il n'était pas seulement un buteur, Michael Lynagh offrait deux minutes plus tard à Campese un essai qu'il transformait, 12 à 15.

De la bataille qui fit alors rage au milieu du terrain, les Français tirèrent les meilleurs ballons. Sur l'un d'eux, Patrice Lagisquet jaillissait le long de la touche et pointait en coin un essai transformé par Camberabero (18 à 15). Ce dernier, titularisé pour ses talents de buteur, donnait raison aux sélectionneurs en posant à la soixantième minute une pénalité qui, pour la première fois, donnait à la France un écart de six points au score (21 à 15). Une goulée d'air vite tarie. Quatre minutes plus tard, David Codey, le remplaçant australien, applatissait une balle gagnée en touche par les géants de sa deuxième ligne. La botte de Lynagh se chargeait d'égaliser (21 à 21), puis à trois minutes de la fin du temps réglementaire, elle donnait aux Wallabies un avantage que l'on put croire définitif. A la suite d'une énorme bévue de Serge Blanco, hésitant à dégager une balle brûlante, l'Australie se trouvait quasiment qualifiée en finale (21 à 24).

Les avants français ayant promptement reporté le jeu à la force du biceps dans le camp australien, Didier Camberabero, faisant alors étalage d'un sang-froid qu'on ne lui connaissait pas, égalisait à la 84e minute (24-24). Enfin, une ultime charge tricolore envoyait Serge Blanco vers l'essai de la qualification. On jouait les arrêts de jeu depuis cinq minutes et la nuit commençait à tomber sur Concord Oval, ce petit stade de banlieue dépourvu de tout éclairage où chacun redoutait déjà d'avoir à jouer les prolongations. Dans le crépuscule austral, Didier Camberabero ajoutait une ultime transformation éteignant les dernières illusions australiennes.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Culture

EXPOSITIONS

« Le peintre devant son miroir »

Bas les masques !

Graves, anxieux, parfois sereins, rarement rieurs : plus de deux cents autoportraits de peintres, sculpteurs, écrivains, sont exposés au Louvre des antiquaires.

L'artiste se mettrait-il plus à nu lorsqu'il cesse de se cacher derrière un modèle pour peindre son autoportrait ? En tout cas, il se pose peut-être avec plus d'acuité que jamais la question de la représentation du réel. *La plupart des peintres font* d'ailleurs preuve d'une grande économie de moyens dès lors qu'ils brossent leur visage. Du moins si l'on en juge par les deux cent vingt-deux toiles, dessins, pastels, tous consacrés au même genre narcissique, exposés au Louvre des antiquaires. Deux cent vingt-deux regards, de face, de biais, souvent obsédants, même si cette exposition compte son *lot de portraits officiels*, d'artistes posant, avec une certaine bravade, pour la postérité.

C'est un collectionneur, Gérard Schurr, qui a rassemblé cette passionnante galerie de portraits. Et sa collection, constituée au hasard de ses « chines », de ses coups de cœur, accorde une large place aux champions de l'orientalisme ou de l'art pompier. L'autoportrait d'Adolphe La Lyre, posant dans son atelier aux larges verrières, entouré de modèles nus *se prélassant sur des peaux de* tigres, est un modèle du genre. On regarde avec un intérêt tout aussi sociologique Merry-Joseph Blondel, qui se peint en pied, avec une déconcentration bourgeoise, crayon levé sur son *Eole déchaînant les vents contre la flotte troyenne*, toujours visible dans la galerie Apollon au musée du Louvre.

Citons, au rang des raretés, l'autoportrait de Gustave Doré, volontariste, et d'une étonnante sobriété. Ou cette sanguine, très émouvante, d'Amédée Van Loo, brossant son corps nu d'académicien de *cinquante* ans à la manière d'un modèle antique. Le *plus poignant*, le *plus* souffrant ? Eugène Carrière, dont les traits se fondent dans cette masse de peinture brune qu'il affectionnait. Ou le Lyonnais Paul Chenavard, qu'on craindrait de rencontrer au coin d'un bois. Parmi les curiosités, encore, l'autocaricature de Larionov, qui, en 1913, alors qu'il accompagne Diaghilev et ses Ballets russes à *Paris, se croque d'un trait* de crayon, main levée. Ou Utrillo, *petit personnage à la gueule un peu* tordue. Steilein, portant, avec une gravité professorale un de ses nus. Vlaminck, crayonnant aux côtés de son autoportrait cette dédicace : *« Que vous offrir, sinon cette parcelle de moi, un peu de ma main, un peu de ma tête. »*

Les écrivains, c'est normal, affectionnent la plume et la simple feuille de papier. Parfois l'autodérision : *George Sand se prête les traits d'une* rombière, aux côtés d'un jeune Eugène Delacroix. Sacha Guitry, ceux d'un bon dormeur – mais pas solitaire. Paul Verlaine se peint un peu avachi au café Procope, mais surtout, décline les formes géométriques avec une aisance cubiste avant la lettre.

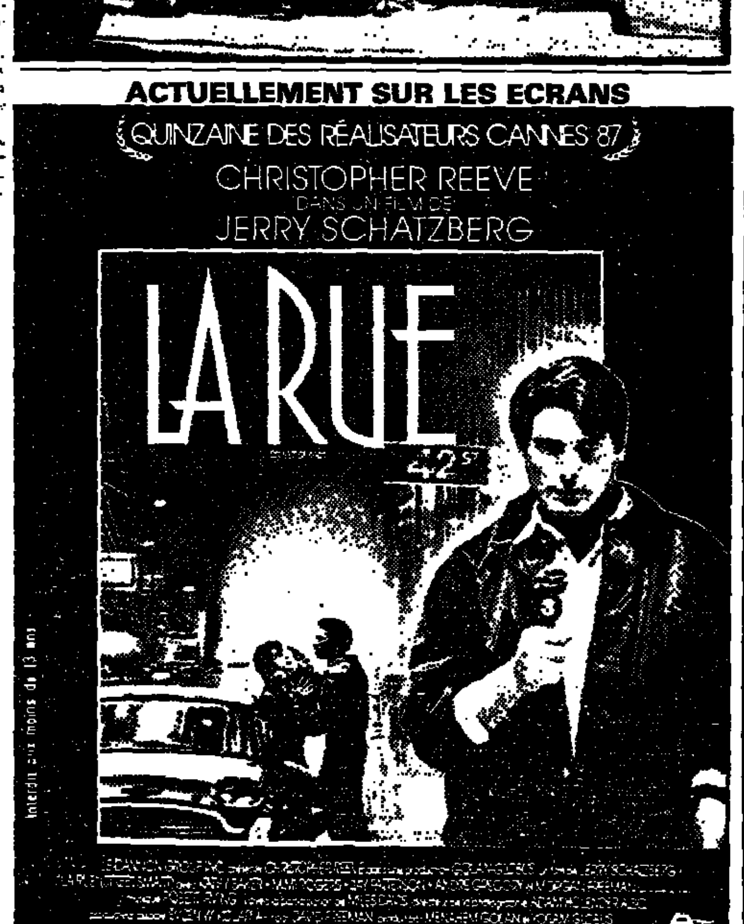
On découvre aussi en Albert Marquet, peintre raffiné des bords de Seine, un humour insoupçonné : quelques traits d'encre de Chine lui *suffisent pour se silhouetter, moustache* au vent, en équilibre sur un *tabouret*.

La collection compte peu d'*œuvres contemporaines*, mais tout de même quelques grands abstraits. Kijno, Tal Coat, ont relevé le défi. Un regard encore pour Maurice Belpaume, admirateur d'André Lhote, peintre amateur et tenancier de maisons closes. Il pose dans son univers favori. On flâne donc dans cette exposition, tour à tour ému, amusé, au fil de plus de deux siècles d'évolution des formes. L'accrochage, intimiste, est à l'unisson de ces autoportraits où l'on découvre, sous les *visages, un peu de l'âme des peintres.*

ODILE QUIROT.

★ « Le peintre devant son miroir », 222 autoportraits, XVIIIe-XXe siècles. Jusqu'au 5 septembre. Louvre des antiquaires. Tél. : 42-97-27-00. Catalogue : 80 F.





MUSIQUES

Prince à Bercy

Sexe, Dieu et mégalopole

Le petit Prince, l'enfant sexe, le mégalo prodigieux, le roi punk, est à Bercy.

Une ville reconstituée sur la scène. Une ville de jeux et de plaisirs. Des hôtels, des *bars*, des casinos, des peep-shows et des enseignes au néon qui clignotent dans la nuit étoilée par les light-shows : Girls Girls Girls, Bar-Grill, Rooms et *tutti quanti*. Vegas revisité par les comédies musicales hollywoodiennes, le décor est planté rappelant la pochette du double-album *Sign of the Times*. Un spectacle urbain électrique, sur fond de funk new-wave et de rock exorbité, avec des éclairs et des coups de tonnerre. Un show à la croisée du noir et du blanc, en lieu et place d'une mégalopole à la dimension d'un mégalomane qui trône à 20 000 lieues au-dessus de ses pairs. On l'a vu il y a deux semaines à Francfort.

Ayant chanté *If I Was Your Girlfriend*, enlacé à Cat Glover, sa choriste, il lui fait l'amour, dans le plus simple appareil, sur un cœur gigantesque *qui basculera pour les faire* disparaître dans des bacchanales *laissées à l'imagination. Allongé sur* une estrade, il a d'autres attentions, *solitaires mais* tout aussi suggestives, avec le manche de sa guitare. *On le sait, il n'en fait pas secret,* c'est le sexe qui lui fait plier les genoux et c'est à genoux qu'il en appelle à Dieu. Toujours partagé entre la chair et l'esprit, jouant sur la corde du bien et du mal, il menace de sombrer à tout moment de l'un ou l'autre côté. Ses chansons sont dévouées à l'amour physique mais aux pires de ses frasques, dédiant ses disques à l'amour du divin, il est inattaquable. Ainsi de *Sign of the Times* comme des disques précédents, on peut lire en exergue sur la pochette : *« All Praise and Glory to God. »* Il signe et date : Prince 87, dans la perspective, suppose-t-on, qu'il aura un jour à rendre des comptes. Et ces comptes-là, autant les rendre là-haut, puisque, enregistrant les disques seul, il n'a pas, ici-bas, à partager ses royalties.

Avec son nouveau show, baptisé *Sign of the Times World Tour*, le Demon Lover est revenu à plus d'audace. Plus proche, dans l'imagerie, du « Purple Rain Tour » – qui n'était pas, en 1984, passé par la France – que de celui, somme toute assez sage, vu l'année passée au Zénith. Ayant brisé Revolution, son ancien groupe, la nouvelle formation est pratiquement refaite à neuf. Seuls rescapés : Dr Fink aux claviers, Greg Brooks aux chœurs, Eric Leeds (saxophone) et Atlanta Bliss (trompette), la section de cuivres. Wendy et Lisa, parties enregistrer un album en duo, ce sont Miko Weaver et Boni Boyer qui leur succèdent à la guitare et aux claviers. Les femmes de Prince sont désormais au nombre de trois : outre Boni Boyer et la sculpturale Cat Glover (les jambes sur la pochette du 45 tours, c'est elle), Sheila E., son égérie, tient la batterie. Levi Seacer à la basse et Wally Safford aux chœurs complètent le groupe.

Ils sont onze au total, pétaradants et montés sur ressorts, donnant la réplique à *sa seigneurie* dans des chorégraphies ébouriffées, répondant au *millimètre*, cassant net pour redémarrer au quart de tour, de breaks *vertigineux en dérapages* contrôlés. C'est étourdissant de précision *et de pulsions. Au diapason de* l'album, on joue plus dur et plus *sale, cette année, à la cour du* Prince. On est plus rock et plus teigneux *tout en préservant la saccade* funky et, dans cette organisation *scrupuleusement* calibrée, il y a la place pour le désordre.

Le Prince lui-même a repris du service à la guitare, arrachant les riffs meurtriers et négociant à l'envi des chorus hallucinés entre hard rock et psychédélisme. Il est partout, sans répit, ventre à terre et l'instant d'après dans le airs, tournoyant sur lui-même et glissant sur le côté. A chaque instant, il fait monter la température, joue des hanches et chante de cette voix parfaite et sensuelle, accent moite et trémolo suave. Les cheveux en catogan façon Empire, la mouche sur la joue gauche, il est beau, faut-il le dire, comme un prince. Costumes spencer *de toutes les* couleurs, ou combinaison débardeur sous un manteau de fourrure synthétique blanche, en près de deux heures d'un répertoire qui fait la part belle à *Sign of the times* – aux côtés des désormais classiques *Little Red Corvette, Let's Go Crazy, Purple Rain, 1999, Girls and Boys* et autre *Kiss*, – il se change une bonne demi-douzaine de fois, *s'effeuillant* invariablement pour terminer le torse nu.

LOUIS VINCENT

Là où habituellement les autres, à son niveau, ne refont surface que tous les trois ou quatre ans, en moins d'un an Prince a composé et enregistré seul un double album qui tranche *avec ce qu'il a fait précédemment* et qui est avant-coureur de ce *qui se fait autour de lui. Il a produit* le disque de Madhouse, qui assure *sa première partie sur le mode* jazz-funk. Il a réalisé ses clips, formé un nouveau groupe et monté un spectacle flamboyant.

Cet *homme fait exception.* La vraie question étant : comment fait-il ?

ALAIN WAIS.

★ Les 13, 14, 15 et 17, à 20 heures, à Bercy. Disques chez WEA.

D'une Afrique l'autre

En Afrique, culture et musique ignorent les frontières politiques. D'une ethnie à l'autre, voire d'un village à l'autre, les variations sont infinies. C'est dire la singularité extrême des musiciens, danseurs et chanteurs de Tanzanie et du Mozambique qui viennent de se produire à la Maison des cultures du monde.

Ces groupes d'origine villageoise *jouent une musique de* tradition orale et parlent des *langues appartenant à la grande* famille bantoue. Voilà pour *l'essentiel du tronc commun.* Auquel pourraient s'ajouter, *d'une part, l'influence de l'islam,* audible à travers les you-yous, *d'autre part, la pratique* des xylophones et l'utilisation *fréquente de sifflets et de sonnailles*, que les hommes portent *attachées au bas de la jambe* droite, et qu'ils font résonner *chaque fois que leur pied frappe* le sol en dansant.

Le reste n'est que diversité, due notamment à l'ingéniosité des musiciens eux-mêmes. Ainsi, ce joueur de harpe-lyre de Tanzanie qui, à l'aide d'une tige coincée entre ses doigts de pied, actionne en rythme une clochette, retrouvant par là le système de la cymbale *high hat* des jazzmen. Ainsi encore, la technique des femmes du même groupe qui, pour les rituels liés à la puberté, réussissent, le tambour serré entre les jambes, à danser sur des rythmes époustouflants. C'est beau comme une fête.

JEAN-LOUIS MINGALON.

★ Prochains concerts : Mozambique le 13, Rwanda les 14 et 15, Gabon du 16 au 18, Zambie les 19 et 20, Mali les 21 et 22, Guinée le 23 juin, à la Maison des cultures du monde. Zaïre, Mali, Guinée, les 26 et 27 juin, à la grande halle de La Villette. Tél. : 45-44-72-30.

Ouverture du Studio à la Bastille

L'Opéra de la Bastille atteint déjà la hauteur des deuxièmes balcons de la *salle. La vue, qui plonge dans les* entrailles de la terre jusqu'au niveau des *réservoirs de décors et de la* machinerie, est grandiose comme celle d'un champ de fouilles, où une multitude d'ouvriers s'affairent...

Mais, en avant-garde, un premier lieu vient de s'ouvrir au public, le Studio, construit dans le triangle de la Tour d'argent, qui sert de pointe et d'enseigne à l'Opéra. On peut y examiner déjà les murs, le verre et le marbre blanc qui habilleront le vaste édifice et y tester le confort des fauteuils de la grande salle dans le petit théâtre de deux cent quatre-vingts places.

La Semaine du film d'opéra, qui s'y tient jusqu'au 21 juin, présente un programme captivant.

Le 13 juin, après une conférence de Daniel Toscan du Plantier sur la production et la diffusion des opéras filmés (16 heures), *le Parsifal* de Syberberg (19 h 30) ; le 14, à 18 h 30, conférence de Peter Brook, « Du théâtre à l'écran », puis, à 20 h 30, *Louise*, de Gustave Charpentier, par Abel Gance le 15, à 19 h 30, deux reportages sur Patrice Chéreau *faisant répéter Lucio Silla, et Wieland Wagner* au Festival de Bayreuth 1965 (*Tétralogie, Parsifal, Vaisseau fantôme*).

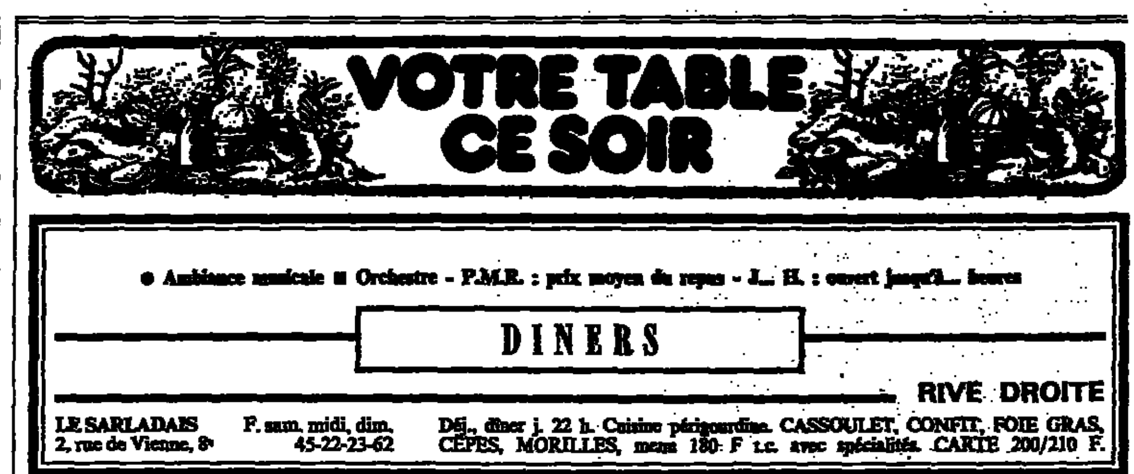
Suivront, le 16 juin, un classique, *l'Opéra de quat'sous*, de Pabst (19 h 30), et le 17, *Ariane à Naxos*, en 1966, au Festival d'Aix-en-Provence, avec Tatiana Troyanos et Régine Crespin (19 h 30), cette même Crespin venant faire, le 18 juin (20 heures), un cours public d'interprétation.

Vendredi 19 juin (19 h 30), ce sera l'admirable *Lulu*, de Berg, au palais Garnier (Boulez, Chéreau), filmée par Bernard Sobel et, le 20, après une conférence de Michel Fano et J.-L. Ducarme sur l'opéra et les techniques d'enregistrement du son (16 heures), les *Noces de Figaro*, mises en scène par Strehler, qui ouvrirent l'ère Liebermann à l'Opéra de Paris, sous la direction de Solti (19 h 30).

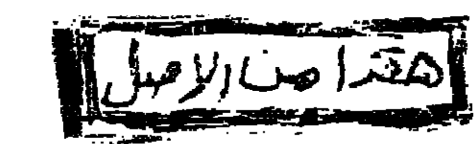
Enfin, comme feu d'artifice pour la *Fête de la musique, le 21 juin* : à 13 heures, *Lucio Silla*, de Mozart (*Cambreling, Chéreau*) ; à 17 h 30, *l'Or du Rhin*, au Festival de Pâques, à Salzbourg, mise en scène et direction Karajan ; et, à 21 heures, *le Cinéma et ses divas*, montage réalisé par Alain Duault, Yvon Gérault et A.-M. Cahn-Darmon *pour le Festival* de Cannes 1987, et qui *évoque* les différents styles d'opéra.

J. L.

★ Entrée place de la Bastille. Tél. : 43-44-94-01.







Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'ÉPROUVETTE, Potinière, (42-61-44-16), 20 h 30 (16).

FINIE LA COMÉDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).

HAMLET OU LES ADIEUX AU THÉATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).

INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30.

MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h.

QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h.

LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h.

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche jusqu'au 19 juin.

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 20 h : Concert, les solistes de l'Opéra ; dir. H. Le Floch (Mozart, Haendel).

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 (dern.) : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), relâche annuelle.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 : Fragment d'une pièce en train de s'écrire.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Vidéo-information : 13 h, la Torche : Hawaï en Bretagne, de Ph. Lallet ; 16 h, Louis Knie et ses tigres, de J.-L. Koenig, F. Gentet ; 19 h, la Rue d'à côté, de J.-J. Peché ; Vidéo-Musiques : 13 h, la Belle au bois dormant, de Tchaïkovski ; 16 h, Idomeneo, de Mozart ; 19 h, le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; Cinéma du musée : 15 h et 18 h, samedi : Gilbert and George ; dimanche : Tony Grand ; Philipp Guston ; Concerts-spectacles : danse : samedi, 20 h 45, les Liens ; Inventaire ; Concerts, samedi 15 h, Ateliers musique et micro-informatique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h 30 : Orchestre national de France, Seiji Ozawa ; Léon Fleisher.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : Ballet de Hambourg, John Neumeier ; sam. 18 h 30 : Shakespeare, les Amants (pas de deux).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h : Tango chéri ; dim. festival de théâtre amateur de Tours ; 17 h : les Nonnes ; 19 h 30 : Anna Babel ; 22 h : Fin de partie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; le 13, à 20 h 30 : Mozambique (ensembles musicaux et choeurs) ; le 14 à 17 h et 20 h 30 : Rwanda (le goupe Amasimbi M'Amakombé).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30, sam., dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), sam. 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14) (D.), 19 h 30 : Hamlet ou les Adieux au théâtre (à partir du 16).

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 11, 12, 13 à 18 h 30 : Bambino Bambino ; les 9, 10, 11, 12, 13 à 20 h : la Croisade ; à 22 h : Caoutchouc.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches ; Tempête (43-28-36-36), sam. 21 h 15, dim. 16 h 45 : la Sente étroite du bout du monde-Akihai ; sam. 19 h 30, dim. 15 h : Pas/Comédie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet ; Dim. 19 h, 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), sam. 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : I Do ! I Do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phelàs.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), sam. 21 h, dim. 16 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Jeu de Robin et de Marion (dern. le 13).

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire. – II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h, dim. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45 : Léopold le bien-aimé (dern. le 13).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

Samedi 13 - Dimanche 14 juin

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Esther (dern. le 14).

RANELAGH (42-88-64-44), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), sam. 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), dim., sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), sam. 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), sam. 20 h : la Double Inconstance.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 30 : TSF ; 22 h : les Privés.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 22 h : l'Écume des jours ; sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, dim. 22 h : C'est ce soir ou jamais ; sam. 22 h + 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), sam. 20 h 30 : Nuits câlines.

TH 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h. A Pied.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, sam. à 21 h : Marion ; Maison internationale de théâtre sam. 21 h : Récital Petique F. Amaurial.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam., 20 h 30 : Antigone ; sam., 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin.

TH. DE LA VILLA (40-26-56-41), sam. à 20 h 30 : E. Bathory.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 13 JUIN

15 h, Hollywood hôtel, de B. Berkeley (v.o.) ; Perspectives : 17 h 15, Pascal, de S. Krezinski ; 19 h, le Suicide du capitaine, de J.-M. Ghanassia ; Un amour de Paris, de M. Allaouche ; 21 h, Paris pluie, de B. Pavelot ; Nuit docile, de G. Gilles.

DIMANCHE 14 JUIN

15 h, Qu'est-ce que la dame a oublié ?, de Y. Ozu (v.o.) ; Perspectives : 17 h, Paris, il y a quinze ans, de A. Weinberger ; Cœurs croisés, de S. de Mareuil ; 19 h, Nuit d'insomnie, de F. Pain ; l'Ogre, de S. Edelstein ; 21 h, le Rendez-vous, de C. Palligiano ; Accroche-cœur, de Ch. Picault.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

SAMEDI 13 JUIN

15 h, le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : Shadows in paradise, de A. Kaurismaki (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Cinéma sud-africain : My country, my hat, de D. Bensusan.

DIMANCHE 14 JUIN

15 h, la Ballade du soldat, de G. Tchoukhrai (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, le Bois de bouleaux, de A. Wajda (v.o., s.-t.f.) ; Cinéma sud-africain : 19 h, The struggle for within, de K. Harris ; Last supper at Hortsley street, de L. Wilson ; 21 h, Re Tla Bona, de E. Proctor ; The two rivers, de M. Newman.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

SAMEDI 13 JUIN

14 h 30, Viramundo, de G. Sarno ; Porto das Caixas, de P. C. Saraceni ; 17 h 30, Bras Cubas, de J. Bressane ; 20 h 30, Os anos JK, de S. Tendler.

DIMANCHE 14 JUIN

14 h 30, Absolutamente certo, d'A. Duarte ; 17 h 30, Amor, carnaval e sonhos, de Paulo Cesar Saraceni ; 20 h 30, Jango, de S. Tendler.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATOMIC COLLÈGE (*) (v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BACKLASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES BISOUNOURS Nº 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE DESTIN DE MADAME YOKI (Jap. v.o.), 14 juillet. Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-79-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) mat. ; UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 6e (45-62-20-40)) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67)) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01.

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

REBEL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.,) : Ciné-Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE DE MARIAGE. Film turc de Bilge Olgac, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS. Film américain de Jonathan Demme, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRES FANTASTIQUES. Film collectif américain de Bob Zemeckis, Steven Spielberg..., v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

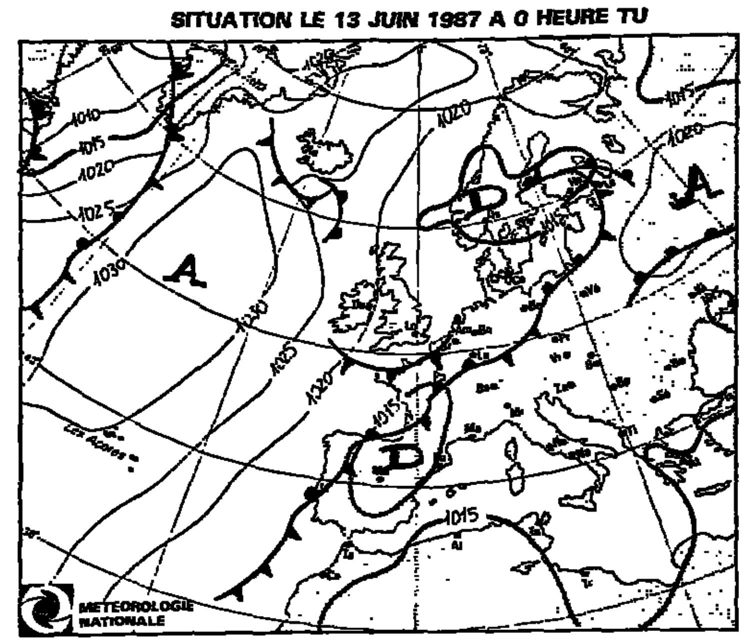
LA RUE (*). Film américain de Jerry Schatzberg, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

XVIe Festival international du film fantastique et de science-fiction, v.o./v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 juin à 0 h TU et le dimanche 14 juin à 24 h TU.

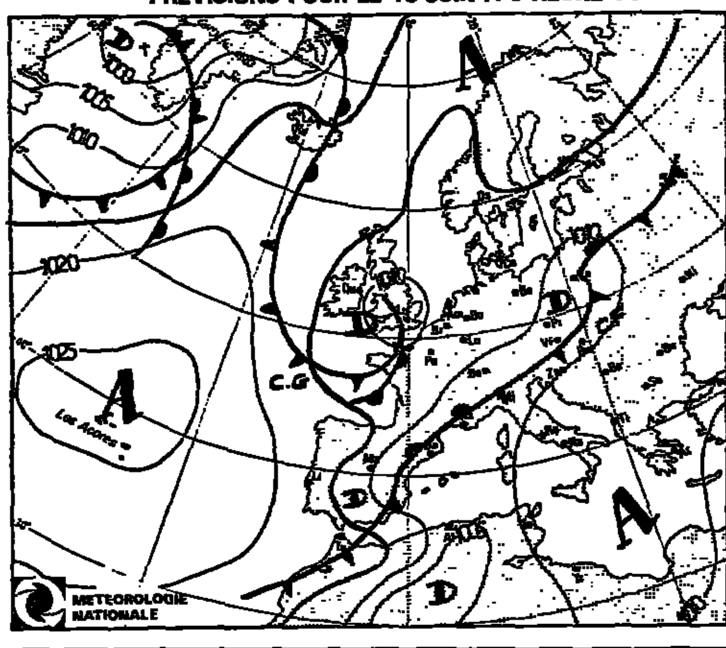
Le flux du sud-ouest se maintient sur la plus grande partie de notre pays apportant un temps pluvieux et orageux. De l'air plus frais et instable arrive lentement depuis les îles Britanniques sur le nord-ouest de la France.

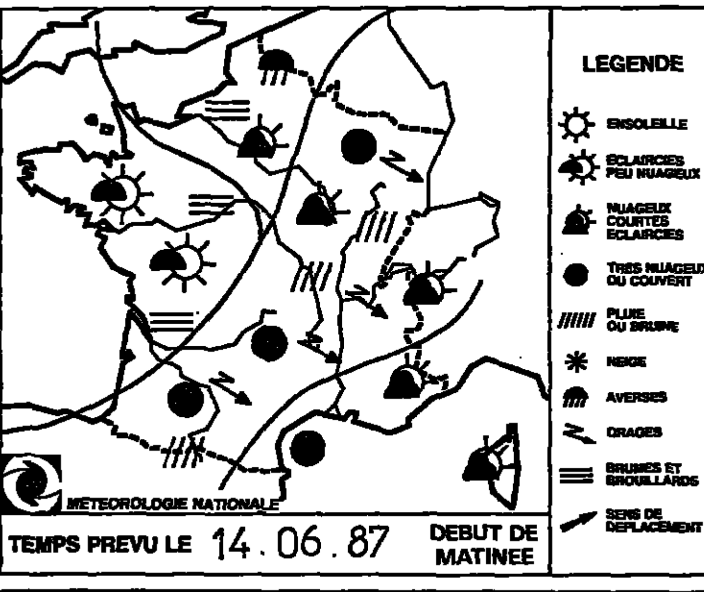
Dimanche : temps maussade sur le sud et l'est du pays, amélioration temporaire sur l'ouest.

Des Pyrénées aux régions méditerranéennes, au sud du Massif Central, aux Alpes, aux Ardennes et aux Vosges, le temps sera lourd avec un ciel très chargé toute la journée. Les pluies seront assez fortes et continues le matin sur la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté. Elles seront souvent accompagnées de coups de tonnerre. En cours de journée le temps se calmera, mais une averse restera possible. Plus au sud, les pluies seront généralement plus discontinues, mais parfois longues et orageuses. Elles *pourront être abondantes sur les versants* sud du relief. Sur ces régions, les températures iront de 18-20 à 20-24 degrés dans l'après-midi *du nord au* sud.

Sur le reste du pays, le début de journée sera très brumeux, avec des bancs de brouillard çà et là. Des éclaircies se *développeront rapidement, elles resteront* tout de même timides au nord de la Seine. Malgré quelques averses, la journée sera plutôt agréable. *Mais en* Bretagne et sur le Cotentin, le répit sera de courte durée, de nouvelles pluies arrivant en fin d'après-midi. Il fera assez frais, 13 à 16 degrés en Bretagne et en Basse-Normandie, 17 à 19 degrés du Nord-Picardie à l'Ile-de-France, au Poitou-Charente et au Bordelais.

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-6 à 6 heures TU et le 13-6-1987 à 6 heures TU — le 12-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	23	14	P
BORDEAUX	23	14	O
BOURGES	21	14	O
BREST	16	6	B
CAEN	17	10	P
CHERBOURG	15	7	N
CLERMONT-FERR.	21	13	N
DIJON	22	13	C
GRENOBLE St-M-H	28	14	D
LILLE	20	10	P
LIMOGES	20	14	O
LYON	25	14	D
MARSEILLE-MAR.	27	16	D
NANCY	20	12	O
NANTES	20	11	P
NICE	24	19	D
PARIS-MONTS.	21	10	P
PAU	25	14	C
PERPIGNAN	24	14	N
RENNES	19	11	P
ST-ÉTIENNE	25	18	N
STRASBOURG	21	12	N

TOURS	20	11	P
TOULOUSE	27	16	O
POINTE-A-P.	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	26	20	C
AMSTERDAM	18	9	A
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	36	29	C
BARCELONE	23	14	N
BELGRADE	29	17	D
BERLIN	19	11	C
BRUXELLES	18	11	P
LE CAIRE	38	21	D
COPENHAGUE	16	4	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	37	28	D
DJERBA	41	23	D
GENÈVE	26	12	D
HONGKONG	30	26	D
ISTANBUL	28	17	D
JÉRUSALEM	28	16	D
LISBONNE	24	16	A
LONDRES	18	9	N

LOS ANGELES	20	14	C
LUXEMBOURG	18	11	P
MADRID	29	13	D
MARRAKECH	31	15	D
MEXICO	26	14	P
MILAN	26	18	N
MONTRÉAL	23	12	N
MOSCOU	22	10	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	26	18	C
OSLO	12	7	D
PALMA-DE-MAL.	28	15	N
PÉKIN	31	20	D
RIO-DE-JANEIRO	31	19	D
ROME	31	18	D
SINGAPOUR	29	27	C
STOCKHOLM	15	11	P
SYDNEY	17	11	C
TOKYO	25	18	C
TUNIS	32	18	D
VARSOVIE	26	14	N
VENISE	24	16	D
VIENNE	26	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

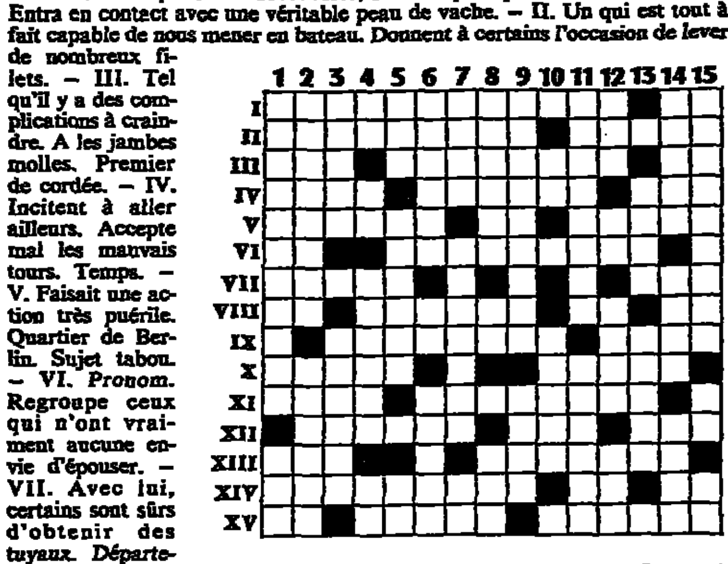
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4505

HORIZONTALEMENT

I. Ne craint pas d'être découverte, d'autant plus qu'elle n'a rien à cacher. Entra en contect avec une véritable peau de vache. – II. Un qui est tout à fait capable de nous mener en bateau. Donnent à certains l'occasion de *lever* de nombreux filets. – III. Tel qu'il y a des complications à craindre. A les jambes molles. Premier de cordée. – IV. Incitent à aller ailleurs. Accepte mal les mauvais tours. Temps. – V. Faisait une action très puérile. Quartier de Berlin. Sujet tabou. – VI. *Pronom.* Regroupe ceux qui n'ont vraiment aucune envie d'épouser. – VII. Avec lui, certains sont sûrs d'obtenir des *tuyaux. Département.* – VIII. En métal mais pas en cuivre. Un homme qui soigne ses pieds. Possessif. Donne lieu à d'innombrables emplois. – IX. Nombre d'entre eux sont condamnés à la panne. Ont du fil et des aiguilles. – X. Passait souvent sur les ondes. *Excita l'intérêt.* – XI. Si c'est un œillet, on peut le porter à la boutonnière. Il en est parmi eux qui ont droit à de nombreux moments de détente. – XII. Se met très souvent quelque chose sous la dent. Tel qu'on ne risque pas d'en voir de toutes les couleurs. Sioux. – XIII. Touche le fond. *Morceaux de* flûte. – XIV. En voilà qui ne détesteraient certainement pas se faire envoyer au tapis ! Amené à se plaindre. Elément d'un lustre. – XV. Est *petit mais peut rapporter gros.* Est toujours en mesure de soulever un coin du voile. S'efforce d'exprimer.



VERTICALEMENT

1. De quoi éprouver de la gêne. Veille à l'entretien *des robes.* – 2. Nul ne songerait à l'embrasser sur les « joues ». Ne fait certes pas partie d'un troupeau. – 3. Crie comme un putois. A vécu très longtemps *pour son époque.* – 4. Laisse supposer une suite. Possessif. Entraîne des réparations. Est porté à l'emporter. – *5. Inversé :* peut piquer une tête. Echauffe avant de faire bouillir. Nombreux sont ceux qu'il incite à être de la partie. – 6. Contraire aux convenances. Ne fait les choses qu'à *moitié.* N'avait *pas intérêt à rompre* le contact trop longuement. – 7. Une fois qu'il est à terre, on n'hésite pas à le piétiner. Pousse à faire passer un « chien » pour « sien ». *Plus en mesure de retourner* sa veste. – 8. Risque fort de se faire mettre en boîte. Note. Dans laquelle on peut trouver des couteaux et des tranchoirs. – 9. Ecorche une croûte. *Porté par maints* Castillans. – 10. Article. Proche de la baignoire. – 11. Comptent des lièvres parmi eux. Entament la résistance du rocher. – 12. La femme à barbe. Point d'eau. Trop froid ou trop ardent. Pas répandus. – 13. Ne se gêne pas pour cracher. Il faut forcément en passer par *là.* – 14. Aurait connu un sort différent si la peur lui avait donné des ailes. Où certains ont fort bien réussi. Symbole d'une époque révolue. – 15. Témoignent *d'une vie antérieure.* Ne répond évidemment pas toujours à notre attente. Qui a donc répondu à notre attente.

Solution du problème n° 4504

Horizontalement

I. Passages. – II. Emouchoir. – III. Nil. Cal. – IV. Se. Munies. – V. Est. Saëns. – VI. Ana. Noé. – VII. Sic. Tonne. – VIII. Sidi. EC. – IX. *Motion.* El. – X. Olé. Nia. – XI. Test. Dais.

Verticalement

1. Pensées. Mot. – 2. Amies. Isolé. – 3. Sol. Tacites. – 4. Su. DI. – 5. Accusation. – 6. Ghâna. Nid. – 7. Eolienne. Aa. – 8. Si. Enoncé. – *9. Rossée.* Lis.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **« Préparez votre retraite. »** – L'Institut national pour la retraite active (INRAC) propose des sessions de formation mettant l'accent sur les différents problèmes posés par la cessation de l'activité professionnelle et les moyens mis en œuvre pour faire face à cette situation. Entre autres : entraînement à l'expression *orale, à la mémoire, animation en* hébergements collectifs ou encore organisation et accompagnement de voyages de retraités. Par ailleurs, de nombreux stages sont mis sur pied dès le mois de septembre.

★ Pour tous renseignements s'adresser à l'INRAC, *57,* avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8ᵉ, tél. : 43-59-61-54.

● **La ville de Lamotte-Beuvron** (Loir-et-Cher) organise les 18, 19 et 20 septembre, le premier Festival international du film « Chasse-Nature ». *Les réalisateurs, professionnels* ou amateurs, pourront présenter un ou plusieurs films (quatre maximum) sur la chasse et ses liens avec la nature, les gibiers et espèces *protégées, les milieux.*

Les formats acceptés sont : 16 millimètres ; 16 millimètres double bande ; 35 millimètres ; super 8 et vidéo.

★ *Les candidatures* doivent être déposées *avant le 15 août 1987,* au secrétariat du Festival, hôtel de ville, 41600 *Lamotte-Beuvron.* Tél. *: 54-88-*00-28.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Martine et Johnny de GUNZBURG laissent à Noémie et Clara la joie d'annoncer *la naissance* de

Géraldine,

le 2 juin 1987, à Boston (Etats-Unis).

Fiançailles

– M. Patrick MIZON et Mᵐᵉ, née Anne de Corbière.

Le comte de PUYFONTAINE et la comtesse, née Marie-Alix Gérard, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Bénédicte et Arnaud.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès *survenu accidentellement,* le 11 juin 1987, de

Mᵐᵉ Jeanne FURET,
née Vilmain,
professeur de lettres en retraite.

Les obsèques auront lieu, le mardi 16 juin, à Chaville (92), à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

18, boule*vard de la République,*
92370 Chaville.

– Mᵐᵉ Philippe Morin, née Mireille Barde,
Anne-Catherine et Gilles Desvignes,
Magali et Serge Charruau,
Olivier Morin,
Pauline, Vincent et Laure,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe MORIN,
géologue,

survenu le 1ᵉʳ juin 1987.

L'inhumation a eu lieu à Gazeran.

Batonceau,
78120 Gazeran.

– Montpellier. Bordeaux.

On nous prie d'annoncer le décès de

Jacques RAYNAL,
ingénieur EPCI.

De la part de
Mᵐᵉ Jacques Raynal,
son épouse,
du docteur François Raynal
et de M. Marc Raynal (en journalisme M. Molineux),
ses enfants,
Fabrice et Gautier,
ses *petits-enfants,*
Des familles Raynal, Weill-Raynal,
Parents et alliés.

L'inhumation aura lieu, le lundi 15 juin, à 16 heures, dans la sépulture de famille, au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Vavin,
75006 Paris.
49, avenue du Général-Leclerc,
64000 Pau.

– Mᵐᵉ Odile Vassilev, son épouse, et ses enfants,
Les familles Jacquin, Crouzet, Deblock.
Les « Amis de Mabillon »,
ont la douleur de faire part du décès, *survenu le 11 juin 1986,* de

M. Vassil VASSILEV,
maître de conférences
à l'université Paris-X.

On se réunira à 10 h 30 au cimetière du Vésinet ce lundi 15 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue des Chênes,
78110 Le Vésinet.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, Sorbonne *nouvelle.* – *Le lundi 15 juin,* à 9 heures, 17, rue de la Sorbonne, salle Bourjac. M. Hafedh Brini : « Traduire le contenu cognitif et le contenu émotif du message ».

Communication

Une brèche dans le monopole d'Etat en Grèce

La radio libre du maire d'Athènes

Depuis une semaine, la mairie d'Athènes s'est dotée d'une station de radio. Une tentative semi-officielle pour briser un monopole d'Etat particulièrement rigoureux.

Dimanche 31 mai au matin, grande première sur la bande FM d'Athènes. Une radio municipale a commencé ses émissions, créant ainsi une brèche dans un monopole d'Etat jalousement gardé jusque-là. Les maires de Salonique et du Pirée ont annoncé qu'ils feraient de même dans les prochaines semaines. Ces tentatives demeurent pour le moment officieuses car le gouvernement socialiste de M. Papandréou ne s'est pas encore prononcé *sur* l'existence légale des radios privées. Pour Lefteris Coussoulis, attaché de presse à la mairie d'Athènes : *« Le PASOK n'a cessé de reculer sur la question. Forcé et contraint, il lâche du bout des lèvres quelques petits « oui » pour s'éviter un grand « non ».* De fait, chacun attend l'été et le vote d'une nouvelle loi par le Parlement. Un décret présidentiel devrait ensuite fixer les nouvelles règles du jeu.

Le *statu quo* qui prévalait jusque là est donc en train de voler en éclats. Depuis la fin de la dictature en 1974, les partis politiques grecs, toujours prêts à s'entredéchirer verbalement, se sont entendus au moins sur un point : l'information est une chose trop sérieuse pour être laissée *aux journalistes.* D'ailleurs, le contrôle de l'audio-visuel n'est-il pas inscrit dans la Constitution ? Si l'article 14 affirme le droit à la liberté d'expression, l'article 15 stipule que les dispositions *précédentes* ne s'appliquent ni à la radio *ni* à la *télévision...* Face à ces blocages, les pirates des *ondes* ont *maintes fois* tenté de faire entendre leurs différences. Dans tous les cas, la police a vite freiné leurs ardeurs.

La dynamique actuelle s'est réel*lement enclenchée en 1985 avec* la création de Canal 15. En choisissant ce chiffre par référence à l'article de la Constitution justifiant le monopole, ses animateurs affichent d'emblée leur volonté de le combattre. Canal 15 réunit trente-sept intellectuels de renom. Autant de personnalités non seulement « intouchables », mais, qui plus est, représentatives de tout l'éventail politique grec. Une cohabitation encore plus impensable à l'ombre de l'Acropole qu'elle ne l'est au bord de la Seine... Un des initiateurs de ce mouvement, Roussos Coundouros, explique : *« Pour la première fois en Grèce, un groupe de citoyens s'est rassemblé hors des partis politiques pour impulser un mouvement social visant à établir plus de liberté. »* Et *il ajoute en souriant* dans ses moustaches : *« C'est aussi la première fois que des Grecs d'opinions différentes travaillent autour d'un projet sans en venir aux mains. »*

Utilisant les *ressources* variées de l'agit-prop et de la provocation raisonnée, Canal 15 multiplie les initiatives. Parmi les plus récentes, une action auprès du Conseil d'Etat visant à faire déclarer la loi sur le monopole contraire à la Constitution. Un pari en passe d'être gagné. Le verdict est tombé : la loi n'impose pas le monopole, il s'agit d'un choix qui appartient au gouvernement. Mais surtout, sur sa fréquence de 105 FM, Canal 15 joue à cache-cache *depuis* deux ans avec les magistrats. Son premier « coup » *date de 1985,* à la veille des élections législatives : dix jours d'émission sans coupure ! La presse *dénonce alors une manipulation* conjointe de l'opposition conservatrice et du Parti communiste de l'intérieur...

Un an plus tard, changement de tactique. Canal 15 organise un « happening » radiophonique. Toute la presse est là. La police également. Un magistrat coupe l'électricité mais, grâce à un micro soigneusement dissimulé, les bruits de la bagarre sont « balancés » sur un autre émetteur et retransmis en direct. Le lendemain, le ton des journaux se modifie. Le changement sera radical en juin 1986, à l'occasion des élections municipales.

Cette fois encore, Canal 15 joue les provocateurs en interpellant les politiciens sur le thème : *« Soyez des Européens, libérez les ondes ! ».* Un *débat est organisé* entre les différents candidats à la mairie d'Athènes. Seuls quatre d'entre eux *répondent présents,* et, pendant une heure et demie, la police reste au pied de l'immeuble sans intervenir. Un temps suffisant pour que l'on entende Milthiade Evert (Nouvelle Démocratie) proclamer son intention de tout faire pour détruire le monopole d'Etat, notamment en créant une radio municipale. Le lendemain, la presse titre : « Première discussion libre dans le pays ». Devenu maire d'Athènes, Milthiade Evert a tenu sa promesse.

Ce jeune politique (quarante-deux ans) est une des figures montantes de l'actuelle opposition. Qu'ils s'en lamentent ou s'en réjouissent, les Grecs francophiles disent de lui : *« C'est notre Jacques Chirac. »* Ancien ministre avant l'arrivée du PASOK au pouvoir, il ne désespère pas jouer à l'avenir un rôle de premier plan. Nul doute que la création de cette radio représente un temps fort de sa carrière. Il aura déployé dans ce but toute son énergie et son *habileté* politique. Car sous une imposante stature, Milthiade Evert cache la ruse nécessaire pour parvenir à ses fins.

« Tremplin politique »

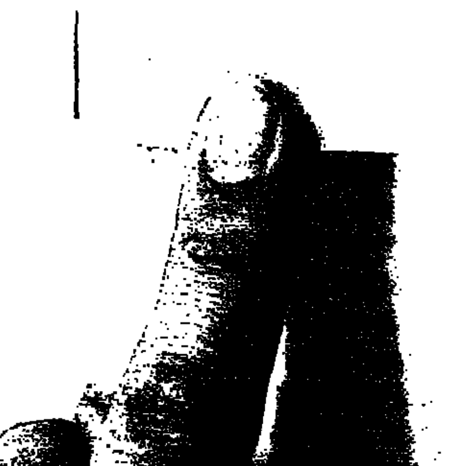
En fixant, il y a quelques semaines, une date pour l'ouverture *de la radio, il met le gouvernement* au pied du mur. Trois jours avant le fatidique 31 mai, la réaction arrive sous forme d'une déclaration : *« Les communes qui en feront la demande pourront créer une station municipale. »* Prudent malgré tout, le maire menace secrètement de faire cerner les locaux de la station par toutes les voitures poubelles de la ville en cas d'intervention des forces de l'ordre.

Ferraillant de pied ferme contre la gauche, Milthiade Evert doit compter également avec les reproches de ses amis politiques. Rompant avec la tradition, il recrute des journalistes sur leurs qualités profes*sionnelles, et non en fonction de* leur appartenance partisane. Dans certaines rédactions on le lui reproche amèrement. Mais le maire d'Athènes n'en a cure. *« Je veux une radio juste et honnête »,* affirme-t-il. Une volonté que Roussos Coundouros ne met pas en doute. Il estime que *« c'est une bonne chose de voir son dynamisme de droite utilisé pour briser le monopole ».* Reste à savoir si Milthiade Evert ne demeure pas avant tout préoccupé par son avenir politique. Beaucoup en ont la conviction. Témoin Anny, animatrice sur ERT 1, une des deux stations nationales : *« Ce média n'est pour lui qu'un tremplin. Il laissera tomber dès l'arrivée des radios commerciales. »*

Dans le milieu de la presse, personne ne se fait d'illusions : le paysage audiovisuel grec va se transformer. Et déjà certaines ambitions pointent à l'horizon. Les compagnies de disques CBS et WEA auraient des projets en chantier. Lambrakis et Koskotas, les deux Hersant helléniques, semblent quant à eux bien décidés à obtenir une fréquence dès que la loi sera modifiée. Comme on ne prête qu'aux riches, Koskotas est certainement celui qui inquiète le plus. En un an, il a acquis cinq hebdomadaires, le plus prestigieux des quotidiens athéniens et négocié la version grecque du magazine *USA Today.* Avec quel argent ? Mystère.

Mais derrière ce frémissement de liberté radiophonique, d'autres grandes manœuvres se préparent. Elles ont un but : les télévisions privées. *Le contrôle des tubes cathodiques* reste à l'évidence le grand enjeu des prochaines années. Le PASOK, si timide en matière de radios libres, paraît singulièrement en panne d'imagination lorsqu'on lui parle de télévision européenne, voire mondiale. Interrogé par un journaliste sur l'utilité du monopole à l'heure des satellites, un ministre socialiste répondait avec aplomb : *« Les satellites ? Nous les ferons descendre ! »*

PHILIPPE ARRAMY.



Chronologie

Mai 1987 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

4. – ALGÉRIE-MAROC : Le roi Hassan II et le président Chadli se rencontrent sur la frontière algéro-marocaine en présence du roi Fahd d'Arabie saoudite, mais les entretiens ne permettent pas de progresser vers un règlement du conflit du Sahara occidental. Un échange de prisonniers a lieu le 25 (5, 6, 7, 26 et 27).

4. – VATICAN : Jean-Paul II achève une visite de cinq jours en Allemagne fédérale. Le 1er, la béatification d'Edith Stein, carmélite d'origine juive exécutée à Birkenau en août 1942, suscite le mécontentement de la communauté juive (30/IV et du 3 au 6/V).

4-7. – FRANCE-CAMEROUN : M. Paul Biya, chef de l'Etat camerounais, se rend en France pour une visite d'Etat (5, 6 et 9).

5. – ÉTATS-UNIS : Les deux commissions d'enquête parlementaires sur l'« Irangate » commencent leurs auditions publiques. Bien que plusieurs témoignages mettent en cause M. Reagan, ce dernier réaffirme qu'il n'était pas au courant des détournements, au profit des contras nicaraguayens, des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran (du 2 au 18, du 21 au 25, 29 et 30).

6. – AFRIQUE DU SUD : Aux élections à la Chambre blanche du Parlement tricaméral, réservées aux Blancs, 82 % des voix vont à la droite : le Parti national, au pouvoir depuis 1945, progresse avec 123 des 166 sièges, et le Parti conservateur, opposé aux prudentes réformes engagées par le président Pieter Botha, obtient 22 sièges (+ 5). Le Parti fédéral progressiste (libéral) est en recul avec 19 sièges (30/IV, du 6 au 9 et 21/V).

6. – ÉTATS-UNIS : Mort de William Casey, ancien directeur de la CIA depuis 1981 : il avait démissionné le 2 février après avoir été opéré en décembre 1986 d'une tumeur au cerveau (7, 8 et 12).

7. – GRANDE-BRETAGNE : Les bons résultats obtenus par le Parti conservateur aux élections locales incitent Mme Margaret Thatcher à convoquer, le 11, des élections générales anticipées pour le 11 juin (7, 9, 13, 17-18, 20, 22, 27 et 29).

8. – ÉTATS-UNIS : M. Gary Hart se retire de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1988 après les révélations faites par la presse sur ses relations avec une jeune actrice (7, 9, 10-11, 16 et 17-18).

8. – IRLANDE DU NORD : Huit membres de l'IRA et un passant sont tués dans une embuscade tendue par les forces de l'ordre lors de l'attaque contre un poste de police à Loughgall, au sud-est de Belfast (du 10 au 13).

9. – MALTE : Aux élections législatives, le Parti nationaliste (démocrate-chrétien) obtient 50,92 % des voix contre 48,87 % au Parti travailliste (socialiste) au pouvoir depuis 1971. Le 12, M. Eddie Fenech Adami succède à M. Carmelo Misfud Bonnici, premier ministre depuis 1984 (9, 12, 13 et 14).

9. – POLOGNE : Un Iliouchine 62 de la compagnie polonaise LOT s'écrase près de Varsovie. Les 183 personnes à bord sont tuées (12 et 13).

11. – BERLIN : M. Mitterrand est le premier des chefs d'Etat des trois puissances occidentales garantes du statut de Berlin à se rendre à Berlin-Ouest pour le sept cent cinquantième anniversaire de la ville. Il est suivi, les 26 et 27, par la reine Elizabeth II (12, 13, 28 et 29).

11. – INDE : M. Rajiv Gandhi dissout le gouvernement sikh modéré du Pendjab et confie au gouvernement central l'administration de cet Etat où le terrorisme des séparatistes sikhs a fait près de trois cents victimes depuis le début de l'année (13, 14, 16 et 19).

11. – PHILIPPINES : Aux élections législatives, les partisans de la présidente Corazon Aquino obtiennent vingt-deux des vingt-quatre sièges du Sénat et plus des deux tiers des 200 sièges soumis au suffrage direct de la Chambre des représentants. L'opposition, de droite comme de gauche, proteste contre des *« fraudes »* (du 12 au 15, 26 et 27).

14. – FIDJI : Le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka renverse le gouvernement à dominante indienne de M. Timoci Bavadra, issu des élections du début avril. Il se pose en défenseur des intérêts de la communauté mélanésienne, devenue très légèrement minoritaire (du 15 au 23 et 26).

14-16. – FRANCE-URSS : M. Chirac se rend en visite officielle à Moscou. Ses entretiens avec MM. Gorbatchev et Ryjkov permettent de faire mieux comprendre la position de la France en matière de désarmement. M. Chirac rencontre M. Sakharov, prend un petit déjeuner avec quinze dissidents et s'exprime librement à la télévision soviétique (5 et du 12 au 19).

15. – CEE : Les ministres de la santé de la CEE, réunis à Bruxelles, se prononcent contre tout contrôle aux frontières et tout dépistage systématique pour empêcher la propagation du SIDA. Mais, le 19, de sévères mesures sont adoptées en Bavière (du 13 au 18, 21 et 22).

17. – GOLFE PERSIQUE : Trente-sept marins américains sont tués à bord de la frégate *Stark* attaquée par erreur par un avion irakien dans le Golfe. Malgré les réticences du Congrès, le président Reagan maintient son projet de défendre la liberté de navigation dans le Golfe et d'assurer la protection de pétroliers koweïtiens, conformément à une demande de l'Emirat aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, acceptée par l'URSS et les Etats-Unis, mais repoussée par la France, la Grande-Bretagne et la Chine. L'Iran se dit prêt à combattre toute intervention étrangère (du 9 au 12, 14, 16 et du 19/V au 2/VI).

17. – RFA : Aux élections régionales à Hambourg et en Rhénanie-Palatinat, les dissensions de la majorité sur le désarmement en Europe profitent au Parti libéral (FDP) au détriment du Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Kohl, qui avait exprimé des réserves sur les propositions soviétiques (8, 9, 13 et du 16 au 20).

17. – SUÈDE : Mort de Gunnar Myrdal, prix Nobel d'économie 1974 (9).

18-25. – INDE : Des affrontements entre hindous et musulmans font plus de cent morts à Meerut, au nord de New-Dehli, la capitale, où des violences intercommunautaires se produisent aussi (21 et du 23 au 27).

20. – PORTUGAL : Otelo de Carvalho, qui avait été l'un des principaux acteurs de la « révolution aux œillets » du 25 avril 1974, est condamné à quinze ans de prison, après avoir été accusé d'avoir participé à une *« association criminelle »*, les Forces populaires du 25 avril (22).

21-22. – FRANCE-RFA : Les problèmes du désarmement sont au centre du 49e sommet franco-allemand réuni à Paris. M. Mitterrand se déclare d'accord avec M. Kohl pour juger *« souhaitable que des négociations futures soient prévues »* sur les armements stratégiques ainsi que sur les engins nucléaires à très courte portée, les armes chimiques et les forces conventionnelles (du 22 au 25).

22. – ÉGYPTE : Le Caire obtient de ses créanciers publics le rééchelonnement de 7,5 des 38,6 milliards de dollars de sa dette extérieure, après avoir mis en œuvre un plan d'assainissement sous l'égide du FMI (7, 13, 14, 19 et 24-25).

25. – COTE-D'IVOIRE : Abidjan annonce à ses créanciers internationaux que les échéances de sa dette ne pourront être payées en 1987 en raison de la chute des cours du cacao et du café (24-25 et 30).

25-26. – ROUMANIE-URSS : En visite à Bucarest, M. Gorbatchev défend sa politique de réforme, déclarant vouloir en faire *« profiter les pays frères »*, qui se montrent réticents (du 24 au 28).

25-29. – FRANCE-CANADA : M. François Mitterrand effectue une visite d'Etat au Canada. Il se rend à Ottawa, au Québec, dans la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon (22, 23 et du 26/V au 1er/VI).

26. – RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : 70 % des électeurs approuvent par référendum la ratification de l'Acte unique européen. Le taux d'abstention atteint 56 % (26 et 29).

26. – SRI-LANKA : L'armée sri-lankaise lance une offensive contre les bastions de la guérilla séparatiste tamoule dans la péninsule de Jaffna. L'Inde condamne cet *« assaut massif »*, qui permet aux forces gouvernementales de prendre le contrôle d'une grande partie de la région côtière, par où les rebelles se ravitaillaient et s'approvisionnaient en armes (du 28/V au 3/VI).

28. – URSS : L'agence Tass annonce la réhabilitation de Boris Pasternak, mort en 1960 après avoir obtenu le prix Nobel de littérature et avoir été exclu de l'Union des écrivains soviétiques en 1958 (29).

28. – URSS : Un jeune pilote ouest-allemand, Mathias Rust, pose son avion de tourisme à Moscou sur la place Rouge. Le 30, le ministre de la défense et le commandant en chef de la défense anti-aérienne sont relevés de leurs fonctions (du 30/V au 4/VI).

28-29. – EST-OUEST : Le sommet annuel du pacte de Varsovie, réuni à Berlin-Est, propose à l'OTAN d'ouvrir des consultations sur les *« déséquilibres »* militaires (du 28/V au 1er/VI).

31. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan annonce une multiplication des tests systématiques de dépistage du SIDA, en particulier pour les candidats à l'immigration et les prisonniers incarcérés dans les prisons fédérales (2 et 3/VI).

FRANCE

3. – M. Edouard Balladur, invité du « Grand Jury RTL – *le Monde* », reproche aux membres de la majorité de trop afficher leurs *« différences »* et leur demande de respecter une *« pause politique »*. Il propose qu'un *« plan triennal de réduction du déficit et des impôts »* soit voté à l'occasion du budget de 1988, pour lequel il prévoit une baisse de 20 milliards de francs des impôts et de 15 milliards du déficit budgétaire (du 5 au 8, 15 et 20).

6. – Le conseil des ministres approuve un projet de loi qui vise *« à revaloriser et à développer »* l'apprentissage (7, 8 et 28).

6 – La loi organisant le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie est définitivement votée par le Parlement. Elle est déférée le 11 au Conseil constitutionnel par les socialistes. Les indépendantistes du FLNKS, réunis en congrès les 28 et 29, appellent au boycottage du scrutin (7, 8, 10-11, 13, 17-18, 20, 27, 28 et 31/V-1er/VI).

6 – M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, se déclare incompétent pour les faits reprochés à M. Christian Nucci. Des députés RPR, UDF et FN déposent, le 27, une demande de comparution de l'ancien ministre socialiste devant la Haute Cour de justice. Le PS confirme son intention de demander la mise en accusation de M. Charles Pasqua devant la Haute Cour, alors que la chambre d'accusation de Paris estime, le 27, que le secret défense a été invoqué à juste titre dans l'affaire du « vrai-faux » passeport remis à M. Yves Chalier (2, du 3 au 8, 13, 14, 16, 20, 22, 27, 28 et 29).

7. – La privatisation du CCF s'achève. Les 15,8 millions de titres de l'offre publique de vente ont été acquis par 1,65 million de souscripteurs (7, 13, 19 et 20).

9. – Le comité directeur et les parlementaires socialistes, réunis à Paris, tirent les leçons des cinq ans de gouvernement de la gauche avant de rédiger le programme électoral du PS (du 9 au 12 et 27).

10. – Mort d'Emmanuel Vitria, Marseillais qui vivait depuis dix-huit ans avec un cœur greffé (12).

11. – Le procès de Klaus Barbie, ancien officier SS jugé pour des crimes contre l'humanité commis entre 1942 et 1944 à Lyon, s'ouvre devant la cour d'assises du Rhône, présidée par M. André Cerdini. Le retentissement de ce procès, prévu pour durer huit semaines, est important : il est le premier à être filmé à des fins d'archivage et quatre cents journalistes assistent aux premières audiences. Sur les conseils de son avocat, Me Jacques Vergès, Klaus Barbie annonce, le 13, son refus de paraître devant ses juges pour protester contre son *« expulsion illégale »* de Bolivie, le 4 février 1983. Le 26, il est contraint à revenir dans le prétoire pour être confronté à des témoins, mais il reste silencieux face aux déclarations qui l'accablent (du 2 au 29/V et 2/VI).

13. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi sur la toxicomanie, qui, contrairement aux intentions initiales de M. Chalandon, n'aggrave pas les peines pour les simples usagers (14 et 15).

13. – Le projet de réforme du troisième cycle des études médicales, qui continue de susciter l'opposition d'étudiants en médecine, en grève depuis sept semaines, est approuvé en conseil des ministres. M. Mitterrand demande que ne soit pas *« exaspéré »* le *« sentiment »* des *« généralistes d'être tenus pour la piétaille du corps médical »* (5, 6, 9, du 13 au 21, 26, 28 et 29).

13. – Le comité national d'évaluation des universités remet son premier rapport au président de la République. Les prises de position de son président, M. Laurent Schwartz, en faveur d'une certaine dose de sélection et de l'augmentation des droits d'inscription suscitent une polémique (9, 13, 15 et 19).

15. – La publication par l'INSEE de prévisions pessimistes pour l'économie française en 1987 provoque une chute des cours de 4 % à la Bourse de Paris : l'indice CAC, de 458,2 le 11, descend jusqu'à 421,7 le 21 avant de remonter à 431,8 le 29 (du 16 au 25, 28 et 31/V-1er/VI).

19. – La joaillerie Chaumet, fondée en 1780, est placée sous administration provisoire après la découverte d'un « trou » d'au moins 1,5 milliard de francs (15, du 20 au 23, 28, 29 et 30).

20. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi qui prévoit la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole. L'Etat cédera 90 % des parts aux caisses régionales et 10 % au personnel de la CNCA (14, 20, 21 et 28).

20. – M. Chirac engage la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Le débat, commencé le 12, avait été interrompu le 18. La motion de censure déposée par les députés socialistes ne recueille, le 26, que 250 des 289 voix nécessaires (du 13 au 22 et 28).

20. – le comité central du PCF approuve la désignation de M. André Lajoinie comme candidat du parti à l'élection présidentielle (6, du 17 au 22, 26 et 28).

20. – En avril, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,6 milliards de francs, le nombre des chômeurs a baissé de 0,6 % et les prix ont augmenté de 0,5 % (13, 22, 27 et 29).

21. – Au premier jour d'ouverture au public du parc d'attractions Mirapolis à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), des forains provoquent de violents incidents pour dénoncer la *« concurrence déloyale »* (23 et 26).

23. – La privatisation de la CGE, commencée le 11, est un succès : les 28,6 millions d'actions proposées au public au prix unitaire de 290 F ont été achetées par 2,24 millions de souscripteurs (du 8 au 13, 15 et 28/V, 3/VI).

23. – Onze nationalistes corses interpellés le 19 sont inculpés et écroués. Près de trois cents attentats ont été commis en Corse en 1987 (22, 23, 26 et 28).

25. – L'Etat cède jusqu'au 30 les 50,3 % des parts qu'il détient dans l'Agence Havas. L'offre publique de vente porte sur 2,3 millions de titres (18,1 % du capital), au prix unitaire de 500 F. 20 % du capital sont vendus au prix de 540 F l'action à un noyau stable de six actionnaires (7, 15, 20, 23 et 24-25/V, 6/VI).

26. – M. René Monory insiste, dans un entretien au *Monde*, sur la nécessité d'un *« plan de développement sur cinq ou six ans »* pour l'éducation (27 et 28).

28. – MM. Jacques Chirac et Raymond Barre déjeunent en tête à tête à l'Hôtel de Ville de Paris. Au cours de cette rencontre, rendue publique le 1er juin, est envisagée la conclusion entre les présidentiables de la majorité d'un code de bonne conduite qui a été préconisé par plusieurs dirigeants du RPR et de l'UDF (du 16 au 23, 28 et 29/V, 2 et 3/VI).

28. – Un sommet antiterroriste réunit à Paris les représentants de neuf pays occidentaux, dont les sept plus industrialisés. D'importantes mesures de sécurité sont prises alors que, le 25, le CSPPA a menacé la France d'une nouvelle vague d'attentats (du 27 au 30).

29. – Des *« mesures d'urgence »* sont annoncées en faveur de la Sécurité sociale, alors que le déficit prévu du régime général est de 15 milliards de francs en 1987 et de 40 milliards en 1988. Ne suivant que très partiellement les suggestions faites le 18 par les six « sages », le gouvernement décide une hausse des cotisations d'assurance-maladie (0,4 %) et d'assurance-vieillesse (0,2 %) des salariés, une taxe de 1 % sur les revenus du capital et un relèvement de 2 % du prix des tabacs (8, du 13 au 21 et du 24/V au 2/VI).

29. – Mort du professeur Jean Delay, de l'Académie française (30).

Les thèses de M. Le Pen et la majorité

Le 6, M. Jean-Marie Le Pen, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, estime avoir *« les qualités essentielles d'un président de la République »*. Ses déclarations alarmistes sur la propagation du SIDA et sur la contagion des *« sidaïques »*, ainsi que ses propositions d'isolement des malades et de dépistage systématique sont vivement contredites et critiquées dans les milieux médicaux et dans la classe politique. Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, jugeant *« irresponsable de faire d'une maladie un combat politique »*, dénonce, le 7, la *« désinformation »* et s'inquiète, le 13, à l'Assemblée nationale, des *« outrances »* et de la *« démagogie »* de M. Le Pen.

Le 14, *le Monde* publie une tribune libre de M. Michel Noir, ministre (RPR) du commerce extérieur, qui affirme que c'est un *« devoir impérieux »* pour les hommes politiques de toutes tendances de *« s'opposer à la propagation des idées »* de l'extrême droite, même au risque de perdre les élections. Cet article suscite d'importants remous au sein de la majorité, en particulier au RPR. M. Chirac refuse d'entrer dans la *« polémique »* : *« Moi, je travaille »*, déclare-t-il le 18 à Europe 1.

Le 19 au matin, M. Noir affirme à Europe 1 qu'il *« persiste et signe »*, ajoutant : *« Dans la majorité, il y a ceux qui en font une affaire de tactique et ceux qui en font une affaire de principe. »* Il est aussitôt convoqué à Matignon et tancé vertement par M. Chirac, qui réunit ensuite tous ses ministres pour leur demander de s'en tenir à *« la solidarité de la majorité et du gouvernement »* ou, sinon, de renoncer à leurs fonctions. M. Chirac rappelle son refus de l'idéologie du Front national mais souligne que ses électeurs ne doivent pas être *« rejetés »*.

Les 23 et 24, les assises nationales du RPR, réunies porte de Versailles à Paris, rassemblent environ 30 000 militants, moins que prévu. M. Chirac, réélu président du RPR, exalte l'union de la majorité et récuse les thèses de l'extrême droite, condamnant les *« exclusions fondées sur le rejet de l'autre »*.

Le 25, M. Chirac reçoit à l'Hôtel de Ville Mme Barzach, MM. Noir, Juppé et Carignon, quatre « jeunes » ministres RPR, qui renouvellent leur allégeance au premier ministre (du 5 au 28).

CULTURE

3. – Mort de la chanteuse Dalida (5 et 6).

5. – Marcel Maréchal adapte et met en scène *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier au Théâtre de la Criée à Marseille (14).

5. – *Nabucco* de Verdi est mis en scène par Vittorio Rossi au Palais omnisports de Bercy sous la direction musicale de Michel Plasson (8).

8. – FR3 retransmet les premiers programmes réalisés par la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT), la chaîne culturelle, à qui le gouvernement réserve, le 12, un canal du futur satellite TDF1 aux heures de grande écoute (3-4, 12, 14 et 15).

15. – Mort de Rita Hayworth, actrice américaine (17-18).

19. – *Sous le soleil de Satan* de Maurice Pialat obtient la Palme d'or du 40e Festival de Cannes. La décision du jury, présidé par Yves Montand, est accueillie par des sifflets (du 7 au 21).

19. – Paris célèbre le cinquantenaire de l'Exposition internationale de 1937 en présentant une importante évocation, avec les plans et les maquettes, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (13 et 21/V, 3/VI).

23. – Une fête du théâtre, retransmise sur Antenne 2, est organisée pour la remise des premiers molières : *le Mariage de Figaro*, dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent, et *Ariane ou l'Age d'or* de Philippe Caubère sont élus meilleurs spectacles de l'année (17-18 et 26).

27. – M. François Léotard annonce, dans un entretien au *Monde*, que le Palais Garnier, qui sera le lieu privilégié du Ballet, restera un théâtre lyrique, mais que la Bastille sera le lieu unique de la production d'opéras (28).

27. – Jean Rouch succède à Costa-Gavras à la tête de la Cinémathèque française (29 et 30).

Un choix d'enquêtes et de reportages

- PÉROU : Les limites de la réforme agraire et de la stratégie économique (5 et 10-11).
- CHINE : Shanghai à l'heure de la « réévaluation spontanée » et nostalgies gauchistes dans la province du Hunan (6 et 12).
- AFFAIRES : Le cinéma sauvé par la télé (8).
- MAGAZINE : Images de femmes (13).
- METROPOLIS : Le temps des villes géantes (13).
- MÉDECINE : Le luxe des examens pré-opératoires systématiques (13).
- CAMPUS : Des métiers pour les géographes (14).
- RADIOS : La FM de 1977 à 1987 (14).
- VILLE NOUVELLE : Saint-Quentin-en-Yvelines (15).
- AFFAIRES : Le marché de la charité (16).
- FRANCE : La répression anti-juive de 1940 à 1944 (17-18).
- ÉCONOMIE : La recherche agricole dans le tiers-monde (19).
- ASIE : Présence de l'islam (21).
- CANADA : Montréal, l'ambition du futur (21).
- VILLE AU FUTUR : Nancy (22).
- AFFAIRES : Les hommes politiques célèbrent l'entreprise (23).
- ÉCONOMIE : Le rebond de l'argent (26).
- AGRICULTURE : Le poids politique des paysans dans les pays développés (28).

Economie

La limitation du droit de grève dans la fonction publique

Les fonctionnaires paieront leurs arrêts de travail au prix fort

Au terme d'une bataille parlementaire de six heures, l'amendement Lamassoure (UDF-PR) a été adopté, le vendredi 12 juin, à l'Assemblée nationale par 322 voix (UDF, RPR, FN) contre 250 (PS, PCF). Cet amendement étend le champ de celui déposé par M. Michel Pelchat (UDF-PR), réservé aux seuls aiguilleurs du ciel, et prévoit que la grève dans la fonction publique sera dorénavant pénalisée financièrement par la retenue d'une journée de salaire pour chaque arrêt de travail, fût-il de quelques minutes.

Cet amendement impromptu de M. Lamassoure, déposé jeudi dans la nuit, abroge une partie de la loi Le Pors de 1982 qui prévoyait que seules les heures effectivement non travaillées étaient retenues sur le salaire. Depuis jeudi soir, la gauche menait le combat contre cette disposition qui avait également suscité sur les bancs de la majorité des remous dont les effets n'étaient pas pleinement dissipés vendredi. Les groupes socialiste et communiste ont, quant à eux, poursuivi leur opération de retardement en multipliant les rappels au règlement et les suspensions de séance. L'ensemble du projet de loi, portant sur diverses mesures d'ordre social (DMOS), a pu toutefois être adopté en première lecture grâce aux voix de la majorité, la gauche et le Front national votant contre.

« *Je n'ai pas été consulté. C'est le gouvernement qui a piloté cette affaire.* » Vendredi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le président de la commission des affaires sociales, M. Jacques Barrot (UDF-CDS), ne semblait pas avoir digéré le mauvais tour que le gouvernement lui avait joué la veille en ne le prévenant pas du dépôt de l'amendement Lamassoure. A deux pas, un autre député centriste s'étonnait du talent avec lequel le gouvernement s'entêtait à gâcher ses bonnes cartes — « *l'opinion publique était favorable à une plus grande responsabilisation du droit de grève* » — en recourant à la sauvette à des mesures expéditives. Du côté du RPR, M. Messmer a, au cours d'une réunion de son groupe en début d'après-midi, tenté de panser les plaies de ceux de ses députés (notamment le vice-président de la commission des affaires sociales, M. Etienne Pinte) qui avaient fort mal pris le fait d'être les derniers informés. A entendre certains d'entre eux, la cicatrice de ce « mauvais coup » prêté à Mme Marie-Hélène Bérard, conseiller pour les affaires sociales à Matignon, restera vivace. Toutefois, le groupe RPR votera sans défaillance l'amendement Lamassoure, alors que du côté de l'UDF, on relève la défection d'un député, M. Alain Griotteray.

LE PAPE VIENT JUSTEMENT DE FAIRE L'APOLOGIE DU SYNDICALISME !

MOI AUSSI... EN POLOGNE !

PANCHO

Les députés socialistes ne cachaient pas leur jubilation de voir le gouvernement, à une semaine de l'affaire Léotard, provoquer à nouveau le tohu-bohu dans la majorité. Le ministre PR de la fonction publique, M. Hervé de Charette, s'appliquait, quant à lui, à justifier l'attitude du gouvernement. Il a expliqué que le droit de grève n'était pas touché mais que le gouvernement souhaitait en « responsabiliser » l'utilisation. « *La grève que mènent les contrôleurs de la navigation aérienne est quasi gratuite, alors qu'elle est lourde pour les usagers. Nous revenons à la tradition républicaine.* »

« Scélérat ! »

Interrogé sur le silence persistant de M. Séguin, M. de Charette répliquait que « *chacun* [devait] *s'occuper de ses affaires et les vaches* [seraient] *bien gardées* ». « *Jusqu'à présent, c'est encore moi qui ai la charge de la fonction publique.* »

Les députés socialistes et communistes se sont succédé pour dénoncer sur le fond et sur la forme la manœuvre du gouvernement. « *C'est une agression du monde du travail* », s'est exclamé M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône). « *Vous avez choisi une méthode de peureux* », a protesté M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), tandis que M. Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) s'est élevé contre « *l'amendement scélérat du gouvernement* ». « *C'est un coup tordu* », a enchaîné M. Guy Ducoloné (PCF, Hauts-de-Seine), qui a demandé le renvoi en commission des amendements Lamassoure et Pelchat. « *En l'état actuel des choses, la commission a été suffisamment éclairée* », a répondu sans conviction M. Barrot, qui s'est fait immédiatement traiter par un député socialiste de « *jésuite* ». Au banc du gouvernement, Mme Barzach et MM. Séguin et de Charette ont laissé passer la bourrasque. Seul député de la majorité à intervenir sur le fond, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a affirmé que le gouvernement souhaitait que lorsqu'un agent public « *exerce son droit constitutionnel de faire grève, il en prenne la responsabilité et il en supporte les conséquences pécuniaires* ».

L'amendement Lamassoure devait finalement être adopté en fin d'après-midi malgré les protestations du groupe communiste, qui a estimé que le président de séance, le député socialiste Alain Richard, avait « *servi le gouvernement* » en ne facilitant pas la prolongation des interruptions. Fin du premier acte.

Le projet doit maintenant aller au Sénat. Il ne fait pas de doute qu'après son adoption définitive les députés socialistes saisiront le Conseil constitutionnel, comme l'a fait comprendre M. Michel Sapin en faisant valoir que l'amendement Lamassoure était « *en soi un projet de loi* ». Une précision qui rappelait un précédent, celui de l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'amendement Séguin sur l'aménagement du temps de travail, qui avait été introduit en décembre dernier dans un DMOS.

PIERRE SERVENT.

Les réactions syndicales...

Sur la forme et sur le fond

La méthode employée autant que le fond ont provoqué les vives réactions de la plupart des organisations syndicales, surprises de découvrir que l'on s'apprêtait à revenir sur une clause du droit de grève « *à la sauvette* », « *en pleine nuit* », « *à la faveur d'un amendement* ».

Les uns et les autres n'ont pas eu de termes assez durs pour mettre en cause une pratique jugée « *honteuse* ». Fédérations de fonctionnaires et confédérations en tirent des conclusions sévères qui se traduisent par une perte de confiance. Après d'autres affaires, celle-ci s'ajoute à un contentieux déjà lourd. « *Dans les relations sociales, il faut un minimum d'honnêteté* », déclare, désabusé, un responsable de la FEN. « *Les ponts ne sont pas rompus*, considère sans illusion un autre dirigeant syndical, *car il n'y en avait déjà plus.* » Certains stigmatisent « *le manquement à la parole donnée* ». Ou bien, à l'image de M. Edmond Maire qui, comme la FEN, a écrit à M. Chirac dès le vendredi, ils notent la contradiction avec « *la politique de concertation qu'à plusieurs reprises vous avez déclaré vouloir conduire et concrétiser* ». « *Cela relève d'une stratégie politique : chercher dans le pays qui va pouvoir servir de bouc émissaire* estime M. Maire. *Est-ce qu'on va pouvoir se servir des fonctionnaires ou du droit de grève comme repoussoir pour ressouder une majorité ?* »

Par un texte commun, la FEN, la FGAF (autonomes) et la CFDT appellent « *l'ensemble des travailleurs* » de la fonction publique à manifester leur opposition le 15 juin : elles ont prévu des arrêts de travail d'une heure, des « *rassemblements unitaires* », notamment en province, là où ce sera possible, et l'envoi de télégrammes exigeant le retrait de la disposition votée.

Alors que des délégations se rendaient devant l'Assemblée nationale, la CGT, elle, organisait une manifestation, au même endroit, qui a rassemblé près de huit cents personnes, puis un défilé, suivi aussi par un groupe d'une cinquantaine de cédétistes appelant en vain à l'unité. Auparavant, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, avait annoncé la volonté de « *dresser une digue* » et fait observer que la manifestation sur les libertés, prévue pour le 18 juin, en soutien aux délégués licenciés de Renault, « *allait prendre une autre dimension* ». Les fédérations CGT de fonctionnaires doivent se réunir samedi pour arrêter les modalités d'une action. Il est d'ores et déjà acquis que la CGT élargira le mouvement de protestation à d'autres catégories de salariés, voire à toutes, et l'étendra aux thèmes généraux de la défense des libertés et du droit de grève.

La CGC, et dans une moindre mesure FO et la CFTC n'ont pas participé à ce concert. La Confédération des cadres, réservée sur les dispositions actuelles, « *dangereuses* » selon elle, estime que l'amendement ne répond pas au problème : elle souhaite que parallèlement à un service minimum — déjà prévu pour les contrôleurs aériens — soit instituée une obligation réelle de négocier pendant le préavis et une médiation obligatoire.

Force ouvrière, pour sa part a voulu une réponse « *balancée* ». Elle estime « *inacceptable et dangereuse* » la procédure employée et s'en remet, au fond, au jugement de sa fédération de fonctionnaires. Celle-ci, dans un bref communiqué, note que cette affaire survient « *dans un climat social particulièrement dégradé* » et redoute qu'elle « *ne conduise, à terme, à une épreuve de force* ».

De même la CFTC, qui considère qu'« *il n'y a pas de droit sans devoir* », s'inquiète de voir le gouvernement toucher au droit de grève, et voit plutôt la solution dans « *la mise en place d'une médiation efficace* ».

A. Le.

...et politiques

La gauche choquée

La gauche réagit vivement à l'adoption de l'amendement Lamassoure. Et au premier rang de celle-ci, M. Anicet Le Pors, ancien ministre de la fonction publique et père de la loi de 1982 abrogée par cet amendement. Selon M. Le Pors, cette loi était « *juste, transparente et responsable* ». « *Elle était juste car elle établissait un certain rapport entre les prélèvements sur les salaires des fonctionnaires et agents publics qui faisaient grève et la durée de ces grèves. Elle était transparente en ce sens qu'elle avait recueilli tous les avis nécessaires et qu'elle avait été adoptée sans aucune opposition parlementaire. Elle était responsable parce qu'elle prévoyait un délai de cinq jours rendant obligatoire la discussion* », a-t-il déclaré.

« *Ce gouvernement n'a pas le sens de la mesure du compromis et du dialogue* », a déclaré de son côté M. Lionel Jospin qui a ajouté : « *Il ne faut pas s'étonner qu'il ne réussisse pas.* » « *Je ne dis pas que toutes les revendications d'une corporation doivent être acceptées*, a ajouté le premier secrétaire du PS, *mais au moins on doit discuter, négocier ou chercher un compromis.* »

Au MRG, M. Jean-Francis Dauriac, membre du secrétariat national a accusé le gouvernement de « *diviser les Français en faisant de nouveau des fonctionnaires des boucs émissaires de notre société* ».

Enfin, M. Jean-Paul Bachy, délégué national du PS à l'emploi, a rapppelé que « *pendant cinq ans, les socialistes au gouvernement ont assuré au pays une paix sociale sans précédent* ».

Une offensive risquée mais bien préparée

L'OFFENSIVE de M. Chirac contre les syndicats de la fonction publique était soigneusement préparée. Avant de partir, jeudi, pour Bonn, le premier ministre avait laissé ses instructions à son cabinet. Il comptait, à l'évidence, sur les probables divisions syndicales et une démobilisation endémique. Il comptait aussi sur l'appui de l'opinion. Bien que ressentie par un nombre réduit d'usagers, la grève des aiguilleurs du ciel ne pouvait être qu'encore plus impopulaire et moins compréhensible que celle des cheminots au mois de décembre dernier.

L'extension de la riposte du pouvoir et de sa majorité à l'ensemble de la fonction publique était apparemment sans risque. En période de crise, de chômage, d'instabilité de l'emploi, tout mouvement des fonctionnaires est reçu avec méfiance, voire hostilité. La garantie de l'emploi se paie par l'impopularité, d'autant que la grève à coût réduit et à moindre risque (pour les grévistes) apparaît effectivement comme un privilège.

M. Chirac peut donc penser qu'il joue sur du velours. Non seulement l'opinion est de son côté, mais il organise un beau combat droite-gauche de type classique qui range l'adversaire dans la minorité et le fait passer pour défenseur de l'archaïsme social. Il se donne, en outre, à peu de frais, des airs d'autorité dont il a grand besoin au terme d'une période de turbulences politiques.

L'affaire, pourtant, a des effets pervers. Si elle est de nature à rassembler, autour du premier ministre, une large partie de l'opinion, elle crée de nouveaux remous au sein du gouvernement. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, pris de court par l'introduction, à la sauvette, de l'amendement fonctionnaires dans un projet de loi fourre-tout (diverses mesures d'ordre social), dont il est, pour la plus grande part, responsable, promène une mine plus bougonne que jamais. M. Séguin doit avoir le sentiment que l'on s'est moqué de lui à Matignon, d'autant que l'ironie que M. de Charette, ministre (PR) délégué à la fonction publique, manifeste à son endroit ne peut qu'accroître son ressentiment.

A cette ombre sur un « coup » politique peut-il s'ajouter un risque social ? Le vote de vendredi soir a joué dans le secteur public le rôle d'un « coup de grisou » dans une atmosphère relativement calme depuis les grandes grèves des cheminots, des conducteurs de métro et des gaziers et électriciens en décembre-janvier.

Engagée depuis huit semaines, la grève des contrôleurs aériens n'a pas débordé, en effet, sur d'autres catégories du secteur public, alors que leur revendication — une retraite qui prenne en compte les primes, dans les cotisations comme dans les pensions — pouvait être largement partagée. Malgré une certaine unité d'action, d'autre part, les derniers mouvements dans la fonction publique n'ont connu qu'un succès limité, qu'il s'agisse de la grève des PTT organisée jeudi par les syndicats CGT, CFDT et CFTC, ou des actions des fédérations FO, CFDT et CFTC, CGC des finances la veille.

L'amendement a tout de suite provoqué un réveil, la CFDT, la FEN et la FGAF faisant bon marché de l'obligation de respecter un préavis de cinq jours pour les grèves dans la fonction publique. Nul doute que le vote de vendredi n'encourage la CGT, d'autre part, à continuer son effort pour élargir chaque action, en particulier dans le secteur public où la défense des « statuts » accompagne chaque revendication : les premiers manifestants cégétistes de vendredi après-midi scandaient d'ailleurs « *emploi, salaires, statut et libertés* ».

Mais il n'est pas sûr que l'affaire ait des prolongements très importants. Même les fédérations de fonctionnaires les plus promptes à réagir gardent la mesure : ainsi la FEN attendra, après les actions de lundi, *la réunion de son bureau national*, pour envisager d'autres initiatives.

Pour plusieurs raisons. Parce qu'il reste un délai, pensent les syndicalistes, pour faire jouer les démarches auprès des pouvoirs publics avant l'examen du projet de loi par le Sénat. Parce que la mesure prise, limitée à la fonction publique, entraînera difficilement les salariés du privé. Parce que les divisions syndicales demeurent trop fortes : on l'a déjà vu, les fédérations de fonctionnaires ont accueilli de façon différente la mauvaise manière qui leur a été faite.

Celle-ci peut cependant avoir des effets plus subtils mais néanmoins néfastes. La règle du « trentième indivisible » a toujours été jusqu'à son abrogation une des dispositions les plus contestées par les fonctionnaires comme par leurs fédérations, pas seulement parce qu'elle les frappait au porte-monnaie, mais parce qu'elle les séparait des autres salariés.

Surtout, la procédure suivie va contribuer à créer un climat de suspicion. Presque tous les syndicats accusent le gouvernement de duplicité. Et l'attitude des ministres, justifiant après coup la démarche des parlementaires, n'est pas faite pour dissiper ce soupçon. Les efforts entrepris pour rassurer les syndicats de la fonction publique, les promesses de concertation, perdent à cette occasion beaucoup de leur crédibilité. Les rapports de confiance étant minés, la tentation sera forte, pour les organisations, de ne plus prendre au sérieux les propositions gouvernementales constructives (qu'il s'agisse de l'amélioration des salaires des enseignants ou de la modernisation de la fonction publique), et pour la « base » de chercher sans complexe les façons de tourner les contraintes.

GUY HERZLICH
et JEAN-YVES LHOMEAU.

L'aveu de M. Séguin

La nuit tombante porte aux confidences. A la fin du débat sur le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), le ministre des affaires sociales et de l'emploi M. Séguin a reconnu que la formule du DMOS, projet fourre-tout « *commençait à poser un véritable problème* ». La formule est pourtant devenue quasiment obligatoire, a-t-il expliqué en substance, car sans elle le gouvernement serait dans l'incapacité de faire discuter et adopter par la procédure parlementaire normale, les quarante à soixante articles que contient le DMOS, articles qui ont la consistance de projets de loi, a-t-il reconnu. « *Je crois que la formule du DMOS est inévitable, mais il faudrait que nous apprenions, les uns et les autres, à en faire un bon usage* », a conclu sagement le ministre.

ÉNERGIE

Le gouvernement français presse Elf et Total de reprendre leurs importations de pétrole irakien

Le gouvernement français s'inquiète de la chute des achats de pétrole de la France aux pays arabes modérés et notamment à l'Irak depuis plusieurs mois. Les importations de pétrole de la France en provenance de l'Irak ont chuté de 76 % à 350000 tonnes au premier trimestre par rapport aux trois premiers mois de 1986, selon les statistiques du comité professionnel. Celles de l'Arabie Saoudite ont baissé de 25,1 % pour atteindre 3 millions de tonnes. Les importations de brut en provenance de l'Iran ont, en revanche, progressé de 33 % au cours des premiers mois de l'année et ont atteint 1,13 million de tonnes, ce qui place Téhéran au sixième rang des fournisseurs de la France.

Les importations d'Irak ont été essentiellement le fait des filiales françaises de Shell et d'Esso, les compagnies françaises Total et Elf n'ayant pas reconduit le contrat annuel par lequel elles achetaient 40000 barils par jour chacune à l'Irak, jusqu'à la fin juin 1986. Elles refusent ainsi d'acheter le brut irakien au prix officiel fixé par l'OPEP.

Le gouvernement français souhaite que les deux compagnies françaises reprennent leurs achats. — (AFP).

AGRICULTURE

Au congrès du CNJA

M. Guillaume projette d'améliorer la situation des femmes d'agriculteurs

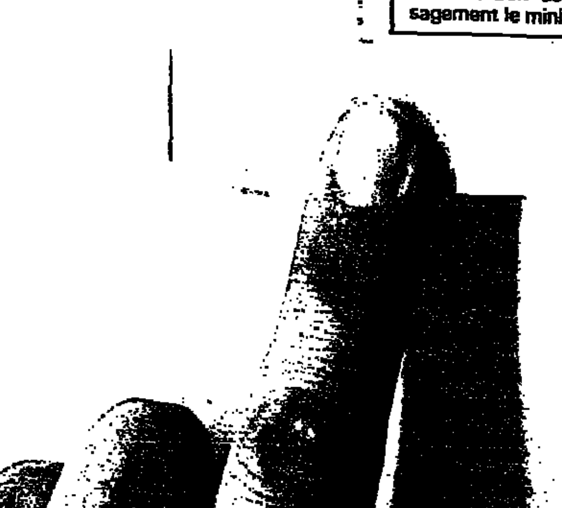
EPINAL
de notre correspondante

Plus de six cents jeunes agriculteurs ont participé au congrès national du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), qui a eu lieu le mercredi 10 et le jeudi 11 juin à Epinal (Vosges). Un congrès dense, sur le thème Les entrepreneurs qui réussissent, compétitifs et solidaires. L'objectif consistait à conforter les orientations définies au congrès de Montauban sur la véritable mutation du monde agricole, avec en point de mire l'échéance du marché unique de 1992.

Le temps fort de ce congrès portait sur le statut de l'agricultrice, afin qu'elle soit reconnue comme une professionnelle à part entière. M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a annoncé un certain nombre de mesures qu'il s'est engagé à défendre au cours de la prochaine conférence annuelle prévue le 7 juillet prochain.

Pour leur installation, les couples pourraient bénéficier d'une DJA (dotation jeunes agriculteurs) et de prêts spécifiques d'installations dont les montants pourraient être portés jusqu'à deux fois les montants moyens actuels si la valeur et l'importance économique du projet le justifiaient. De plus, un nouveau décret devrait, pour l'attribution de ces aides, remplacer le critère de surface par le critère des revenus. Enfin M. Guillaume envisage un élargissement des prêts bonifiés et la création d'une allocation veuvage.

Ch. C.



Economie

ÉTRANGER

Pour lutter contre une hyperinflation

Le Brésil ressuscite le plan Cruzado

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Un nouveau blocage des prix et des salaires a été annoncé le vendredi 12 juin par le gouvernement brésilien. Sa durée est limitée, cette fois, à un maximum de quatre-vingt-dix jours, alors que le précédent avait été lancé pour une période indéterminée, *« jusqu'à en finir avec la mentalité inflationniste des Brésiliens »*, avait dit le président Sarney.

Le chef de l'Etat est apparu à deux reprises à la télévision pour présenter son nouveau programme de stabilisation. Il l'a fait avec son emphase habituelle en appelant ses compatriotes à observer la trêve nécessaire pour *« sauver le pays »*. Il a reconnu implicitement que des erreurs avaient été commises l'an passé car son gouvernement *« ne connaissait pas tous les méandres de l'économie »*. Il a décidé de tenter un deuxième *« choc »* dès la nomination du nouveau ministre des finances, M. Bresser Pereira, en avril.

Le ministre ne semblait pas très chaud pour renouveler une expérience qui avait désorganisé la production et le commerce, asséché les réserves de change et provoqué le marché noir. Les milieux industriels partageaient le même scepticisme ; le consommateurs ne croyaient pas davantage à l'efficacité d'un nouveau blocage et leur incrédulité persiste : ils l'ont manifestée à l'annonce des mesures prises vendredi.

Pourtant, la situation était telle que chacun réclamait des décisions draconiennes et s'impatientait devant l'inertie gouvernementale. Chaque mois, l'inflation battait un nouveau record : elle a été de 23 % en mai (de près de 27 %, selon la Fondation Getulio Vargas, l'INSEE brésilien). Les entreprises n'investissaient plus, faute de pouvoir payer les taux d'intérêt exigés par les banques. La plupart des gouverneurs avaient d'insurmontables problèmes de trésorerie et devaient affronter les grèves de leurs fonctionnaires, qu'il ne parvenaient plus à payer. La récession industrielle se profilait.

Le premier plan Cruzado avait supprimé l'indexation de l'économie. Le gouvernement estime aujourd'hui que ce fut une erreur et, après avoir rétabli les mécanismes de cette indexation sous la pression des faits, ils les maintient dans le nouveau plan. Autre erreur : avoir cru que l'inflation pourrait être stoppée par un simple blocage, sans s'attaquer à l'une de ses sources principales, l'hypertrophie des dépenses publiques.

M. Bresser Pereira a fait à ce sujet des découvertes désagréables en arrivant à son poste. Il a constaté que son prédécesseur avait réduit, artificiellement, le déficit budgétaire de l'an dernier, en transférant d'un exercice à un autre l'inscription de certaines dépenses. Aujourd'hui, le déficit atteint 7 % du PNB. L'ancien titulaire des finances, M. Dilson Funaro, était même allé jusqu'à falsifier le chiffre de la balance commerciale pour présenter, à la fin de 1986, un excédent de 9 milliards 500 millions de dollars, supérieur de plus de 1 milliard à l'excédent réel (8 milliards 300 millions). Il s'agissait là d'une *« mesure patriotique »*, aurait expliqué M. Funaro, destinée, si l'on comprend bien, à tromper la communauté financière internationale.

Critiques syndicales

Cette fois, M. Sarney promet un tour de vis budgétaire. Mais les économies qu'il annonce se réduisent, pour la plupart, à un ajournement des dépenses. Le gouvernement renonce provisoirement à construire une voie ferrée Nord-Sud (entre Brasilia et l'Etat du Maranhao), projet hautement polémique car il était entaché de fraudes et sa viabilité n'était pas démontrée. Sont différés aussi la construction de deux pôles pétrochimiques, certains projets routiers et ferroviaires, 60 % du programme sidérurgique, ainsi que la mise en service de la troisième turbine du barrage d'Itaipu et d'une deuxième centrale nucléaire à Angra-dos-Reus.

Seule coupe réelle dans les dépenses de l'Etat, la suppression des subventions à la farine de blé qui était réclamée depuis longtemps par les économistes, soucieux d'austérité budgétaire. Le gouvernement promet aussi de mieux contrôler l'émission monétaire, autrement dit, de freiner la planche à billets. Enfin, une dévaluation de 10 % du cruzado – s'ajoutant aux minidévaluations quotidiennes – sera faite mardi prochain.

Après le blocage de trois mois, le Brésil entrera dans une période de contrôle des prix qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année. Les salaires seront réajustés alors tous les mois, en fonction de l'inflation moyenne du trimestre antérieur. C'est la fin de ce que les Brésiliens appellent la *« gâchette salariale »*, mécanisme mis en place l'an dernier et qui consistait, dès que l'inflation atteignait 20 %, à revaloriser les salaires dans la même proportion. Les responsables de l'économie ont découvert, mais un peu tard, le danger d'un tel mécanisme qui a fonctionné comme une véritable « mitraillette inflationniste ».

Les dirigeants des deux centrales syndicales ont critiqué immédiatement le nouveau plan de stabilisation. Celui-ci, selon eux, gèle une situation défavorable aux salariés, car leur pouvoir d'achat a beaucoup diminué depuis le début de l'année alors que l'industrie et le commerce ont eu toute liberté pour augmenter leurs prix. Mais c'est précisément ce déphasage qui permettrait peut-être au plan de fonctionner. La demande étant déprimée, il sera plus difficile pour les commerçants de contourner le blocage et de recourir au marché noir. A elles seules, les autorités sont incapables d'empêcher la valse des étiquettes. Elles manquent des moyens et de l'autorité nécessaires. C'est ce qui explique le haussement d'épaules général qui a suivi les prestations télévisées de M. Sarney et l'annonce de son plan de sauvetage.

CHARLES VANHECKE.

Légère contraction du déficit commercial américain

Lentement, trop lentement pour ceux qu'inquiètent les accès de fièvre protectionniste du Congrès, le déficit commercial américain s'amenuise. La baisse de 300 millions de dollars du déficit d'avril, ramené à 13,3 milliards de dollars, est certes moins encourageante que celle de mars (une contraction de 1,5 milliard). Mais elle confirme, au moment où les excédents japonais et allemand se réduisent doucement, un léger redressement des grands déséquilibres qui pèsent sur les monnaies et sur la conjoncture internationale.

On reste malgré tout loin de cette *« barre psychologique des 10 milliards de dollars »*, en deçà de laquelle les marchés monétaires devraient, selon un spécialiste, commencer à reprendre vraiment confiance. Les espoirs nés en mars d'une poussée de 12,9 % des exportations ont, de plus, été déçus un mois plus tard. En avril, les ventes à l'étranger ont à nouveau fléchi, de 4,4 %, l'amélioration du commerce extérieur étant uniquement due à la baisse de 3,6 % des importations. Le gouvernement Reagan a-t-il, dans ces conditions, une chance d'atteindre son objectif d'une réduction d'au moins 20 milliards de dollars cette année du solde négatif de la balance commerciale ?

Un consensus est apparu au sommet des pays industriels qui s'est déroulé cette semaine à Venise pour faciliter une stabilisation du dollar. Une telle pause permettrait de mieux évaluer les forces et les faiblesses des produits américains sur les marchés étrangers. Car la *« courbe en J »* qui, dans un premier temps, gonfle la valeur des importations masque encore l'évolution réelle des échanges. En volume, les exportations ont progressé de 3,9 %. Cette tendance illustre la correction des deux facteurs qui ont provoqué la rapide détérioration du commerce extérieur américain, une forte croissance et un dollar surévalué.

Pour que cette correction joue pleinement, maintenant que le dollar a, de l'avis général, atteint un niveau acceptable, il faudrait que la consommation ne reprenne pas d'ici à la fin de l'anée. Le tassement des dépenses des consommateurs au cours des six derniers mois a constitué un frein à la boulimie d'achats de produits étrangers des Américains. Le taux d'épargne des ménages par rapport à leurs revenus étant tombé très bas, 3,9 % en 1986, la plupart des analystes tablent sur une accalmie de la consommation. Mais il faudra encore de longs mois avant que cette *« sagesse involontaire »*, selon un expert, ne se traduise dans les statistiques du commerce extérieur. Comme il faudra un long délai avant que la reprise des investissements prévus par les entreprises (+ 2,8 % en 1987 contre – 3,1 % en 1986) apporte aux Etat-Unis un renouveau de compétitivité que le seul atout monétaire ne peut lui offrir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AFFAIRES

La Société générale privatisée

L'intérêt des Français semble s'émousser

La Société générale va donc passer dans les mains des particuliers. Suivant une procédure désormais bien rodée, le ministère de l'économie a publié, le vendredi 12 juin dans l'après-midi, un communiqué indiquant les conditions de la vente de la Société générale au public. Le prix de chacune des 20,9 millions d'actions proposées sur le marché français a été fixé à 407 F. L'offre publique de vente débutera lundi pour s'achever quinze jours après, le 27 juin.

Comme dans les privatisations précédentes, une partie du capital a été vendue au préalable et de gré à gré à des investisseurs qui, s'engageant à conserver leurs actions achetées à un prix de 5 % supérieur à celui offert au public pendant au moins deux ans, ont constitué le groupe des actionnaires stables. Ce « noyau dur » est composé, dans le cas de la Société générale, de dix-neuf investisseurs qui possèdent au total 20 % du capital. Les choix faits par M. Edouard Balladur, le ministre d'Etat, sont très classiques.

Il s'agit à nouveau d'un ensemble très émietté, chacun des investisseurs a obtenu un bloc d'actions représentant entre 0,5 et 2 % du capital. Se retrouvent au sein de ce groupe des industriels (Rhône-Poulenc, la Compagnie générale d'électricité, la Compagnie générale des eaux...), des investisseurs institutionnels, comme les sociétés d'assurances (les AGF, le GAN, l'UAP) ou des fonds d'investissements (Frandev, de M. Pierre Moussa, l'ancien président de Paribas, Marceau Investissements de M. Georges Pebereau, l'ancien président de la CGE), des français mais également quatre investisseurs étrangers avec, en particulier, un japonais, l'assureur Meiji Mutual Life Insurance.

A côté des 11 millions de titres attribués à ces gros investisseurs et des 20,9 millions d'actions proposées au public, l'Etat en destine 4,3 millions aux salariés et anciens salariés du goupe, dans les conditions avantageuses déjà pratiquées lors des privatisations précédentes. En outre, 6,9 millions d'actions seront mises sur le marché financier international, aux Etats-Unis notamment et pour la première fois.

L'Etat, enfin, conserve provisoirement 2,7 millions d'actions pour la distribution d'actions gratuites à l'intention de ceux des petits porteurs qui conserveront leurs titres au moins dix-huit mois.

La Bourse morose

Première opération portant sur une entreprise nationalisée à la Libération, la privatisation de la Société générale ne bénéficie cependant pas de conditions aussi favorables que les précédentes. L'enthousiasme des Français pour les privatisations semble quelque peu s'émousser.

L'état de la Bourse, très morose depuis quelques semaines, ne devrait guère contribuer à le raviver.

Si la mobilisation de trente-quatre mille personnes de la Société générale pour vendre aux guichets de la banque ses titres ne fait pas de doute – elles ont bénéficié, dans ce but, d'une prime exceptionnelle (*le Monde* affaires du 13 juin), – en revanche, les agents des autres réseaux bancaires (BNP, Crédit lyonnais...) ne seront sans doute pas très agressifs dans la promotion d'un concurrent.

Certains s'interrogent enfin sur les conséquences de l'information concernant le contrôle fiscal en cours à la Société générale. Tous les établissements bancaires font l'objet très régulièrement (environ une fois tous les quatre ans) d'un contrôle fiscal. Le dernier opéré à la Société générale date de 1981. D'après le quotidien *Libération* du 12 juin, celui en cours pourrait conduire à un redressement de l'ordre de 600 millions de francs. Si l'on se refuse à commenter ce chiffre au siège de la banque, on rappelle que, en tout état de cause, les provisions sont constituées pour couvrir ces éventuels redressements. On ajoute : *« Toutes les données chiffrées concernant ces contrôles ont été communiquées aux experts et auditeurs qui ont eu à étudier les comptes de la société pour sa privatisation. »*

ERIK IZRAELEWICZ.

★ L'histoire et la stratégie de la Société générale seront retracées dans « le Monde de l'économie » du mardi 16 juin.

Un noyau dur sans surprise

Le groupe des actionnaires stables de la Société générale choisis par M. Balladur détiendra 20 % du capital de la banque. Les investisseurs retenus sont AGF Vie, la Compagnie électro-financière (du groupe CGE), la Compagnie financière pour l'industrie chimique (du groupe Rhône-Poulenc) et le GAN, qui détiendront chacun 2 % du capital. La société d'assurance anglaise Commercial Union et l'assureur japonais Deiji Mutual Life Insurance détiendront chacun 1,9 % du capital ; la Caisse nationale de prévoyance Saint-Honoré Matignon et l'UAP se sont vu accorder 1 % du capital, le groupe des Populaires d'assurances-vie 0,7 %. Enfin la banque espagnole Banco di Santander, la Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du BTP, la Compagnie générale des eaux, la Compagnie générale d'industrie et de participation Frandev, la Garantie mutuelle des fonctionnaires, Generali France, Marceau Investissements et Organic complémentaire ont été dotés chacun de 0,5 % du capital.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 12 juin

La corbeille est renversée. A l'issue des quatre séances hebdomadaires (le lundi de Pentecôte était chômé Rue Vivienne), la cote est revenue à son niveau du début de l'année. Après avoir atteint des sommets le 26 mars, à 460,4, l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) a subi un compte à rebours accéléré. Il s'établissait le 12 juin à 409,7. En l'espace de deux mois et demi, la Bourse a vu fondre son avance comme neige au soleil, perdant au total 17 %. La semaine écoulée s'est soldée par un nouveau recul, certes limité, de 1,5 %. Sous les lambris du palais Brongniart, les professionnels se demandent combien de temps encore va durer ce jeu de l'oie.

Dans le camp squelettique des optimistes, le discours ne varie pas d'un pouce : le marché baissera de 2 à 3 % avant de toucher son plus bas. Il remontera ensuite pour effectuer sa hausse d'été, porté par un nouveau courant d'achats que le niveau attractif des cours ne manquera pas de susciter. Scénario séduisant, à qui il manque cependant la première ébauche de mise en scène.

Le bataillon des pessimistes, qui va grossissant, broie du noir. Les étrangers ne savent plus prononcer le verbe acheter. Ils déclinent en revanche allègrement le verbe vendre. Chaque fois qu'un sursaut technique se dessine, les prises de bénéfice se multiplient. Ce n'est pas encore le sauve-qui-peut. Mais les lambris sentent déjà le roussi, et le salmigondis politique qui se prépare pour la rentrée freine les appétits des meilleures fourchettes du Palais. *« Nous avons acheté de l'espoir pendant des mois,* confiait ces jours-ci un habitué de la corbeille. *La conjoncture n'a pas tenu toutes ses promesses. Il est temps de se désengager. »*

Il est vrai que la semaine passée a apporté son lot de déconvenues à la communauté financière. Le sommet de Venise des sept pays industrialisés apparaît déjà aux yeux des boursiers comme un non-événement. Une nouvelle tension sur les taux a provoqué un affolement général, mardi, sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers), où les variations étaient spectaculaires. Si le calme est ensuite revenu, l'alerte a été chaude.

Le jeu de l'oie

Comme chacun le pressentait depuis plusieurs semaines, la Bourse souffre, en réalité, d'« overdose ». Les privatisations, les augmentations de capital et les introductions répétées de sociétés à la cote (sur le second marché en particulier) n'ont cessé de pomper les liquidités disponibles. Sollicités sans répit, les investisseurs ont appris à faire preuve d'une sélectivité accrue. Sur les quelque deux mille valeurs inscrites, une cinquantaine seulement éveillent un réel intérêt. Les bons résultats des sociétés en 1986 sont largement digérés, de même que les perspectives favorables de nombreuses entreprises pour 1987. *« Tout est dans les cours »,* entend-on dans les travées.

A l'occasion d'une conférence consacrée au risque boursier, un banquier a d'ailleurs mis l'accent sur *« la trompeuse sécurité des prévisions de résultats »* faites par les analystes. Selon lui, en septembre de l'exercice en cours, le risque d'erreur était de 10 % sur la moitié des estimations, et de 20 % sur 30 % des estimations !

Au moment où la Bourse montre de sérieux signes de malaise, les professionnels s'interrogent sur le comportement que vont adopter les nouveaux venus, les petits porteurs amenés par la vague des privatisations. Pour l'agent de change Bertrand de Virieu, qui intervenait lors de la conférence sur le risque financier, une forte baisse du marché ne devrait pas être le fait des petits actionnaires. Leur nombre est certes passé de 1,5 million à 9 millions entre 1980 et aujourd'hui. Mais ces derniers ne représentent que 20 milliards de francs, pour une capitalisation boursière qui avoisine à Paris 1 200 milliards de francs.

Les novices de la Rue Vivienne ont cependant quelques raisons de s'alarmer. Arrivés à la Bourse au plus fort de la hausse, ils n'ont jamais fait l'expérience d'une baisse sévère et durable. Seront-ils fidèles à l'entreprise qu'ils ont choisie si le marché poursuit sa décrue ? Sollicités par d'autres placements redevenus attrayants (métaux précieux, immobilier à Paris), nombre de petits et moyens actionnaires commencent à regarder la cote avec perplexité. L'idée de payer davantage pour la Sécurité sociale les rend plus prudents face aux placements à haut contenu spéculatif. Le souci de limiter son risque et de pouvoir disposer rapidement des fonds investis est permanent.

Tout occupés à évaluer la durée de leur purgatoire, les boursiers n'ont prêté qu'une attention distraite au dénouement de l'OPA lancée début avril sur Duffour et Igon. Comme on le pressentait depuis plusieurs jours, c'est finalement la firme suédoise AGA qui a pris le contrôle de la société française de gaz industriels. AGA s'est assuré 52 % du capital en montant les enchères à 4 410 F par action, alors que le dernier cours coté s'élevait à 856 F. Union Carbide France, Carburos Metalicos (Espagne) et Inde (RFA), qui souhaitaient s'implanter ou se développer sur le marché français des gaz industriels en s'offrant Duffour et Igon n'ont pu s'aligner sur les offres d'AGA.

La fin de ce long feuilleton mise à part, les fidèles de la Rue Vivienne sont restés sur leur faim au cours de cette brève semaine. Il a fallu attendre la dernière séance pour voir Dassault se donner en spectacle, à l'instar de l'avion de combat Rafale qui retient l'attention des pouvoirs publics. En hausse de 6 % vendredi, le titre de la société d'aviation a devancé Matra. La SCOA, qui va reprendre la distribution d'un dividende après une interruption de dix ans, a aussi été recherchée. On a, en revanche, noté en début de période la faiblesse persistante du titre Bouygues, dont le cours est tombé un moment sous la barre des 1 000 F, avant de se redresser dans les dernières séances. Les Maisons Phénix ont cédé 16 % dans la seule journée de vendredi. *Le marché s'attendait à l'annonce prochaine de fortes pertes.* Dans un contexte économique incertain, dominé par les perspectives d'une croissance faible (+ 1,3 % en 1987, selon le Bureau d'informations et de prévisions économiques), l'heure est plus que jamais à la prudence et à la sélectivité.

ERIC FOTTORINO.

Filatures, textiles, magasins

	12-6-87	Diff.
André Roudière	329	+ 4,
Agache (Fin.)	1 900	− 21
BHV	532	+ 3
CFAO	1 862	− 48
Damart-Serviposte	2 820	− 135
Darty	417	+ 17
DMC	570	+ 4
Galeries Lafayette	1 285	+ 34
La Redoute (1)	2 970	− 132
Nouvelles Galeries	598	− 22
Printemps	734	− 6
SCOA	130	+ 8,50

(1) Coupon 8 F.

Produits chimiques

	12-6-87	Diff.
Inst. Mérieux	4 940	− 90
Labo. Bell.	1 843	− 67
Roussel UC	1 486	+ 1
BASF	976	+ 38
Bayer	1 051	+ 22
Hoechst	908	+ 14
Imp. Chemic.	144,50	− 3,50
Norsk Hydro	178,50	− 1,90

Métallurgie construction mécanique

	12-6-87	Diff.
Alspi	461	− 11
Avions Dassault-B.	1 230	+ 72
Chiers-Châtillon	81,20	− 3,80
De Dietrich	2 310	+ 75
FACOM	1 521	− 99
Fives Lille	196	+ 1
Marine Wendel	479	+ 9
Penhoët	1 425	− 34
Peugeot SA	1 501	− 18
Poclain	17,20	+ 0,10
Sagem	3 501	− 124
Strafor	665	+ 15
Valéo	565	+ 10
Vallourec	70	− 9

Mines d'or, diamants

	12-6-87	Diff.
Anglo-American	150 50	+ 11
Amgold	683	+ 29
Buf. Gold M.	135,20	− 2,20
De Beers	71,80	+ 2,60
Drief. Cons.	149	+ 2,80
Gencor	105,10	+ 4,10
Gold Field	105,30	+ 0,30
Harmony	93,40	+ 0,90
Randfontein	805	− 5
Saint-Helena	108	+ 1
Western Deep	373	+ 5

Matériel électrique services publics

	12-6-87	Diff.
Alcatel	2 348	− 107
Alsthom-Atlantique	401,80	+ 6,80
Crouzet	295	inch.
Générale des Eaux	1 225	− 43
IBM (1)	952	− 11
Intertechnique	1 380	+ 20
ITT	353	+ 5,50
Legrand	5 290	− 80
Lyonnaise des Eaux	1 465	− 15
Matra	2 345	+ 75
Merlin-Gérin	2 255	− 90
Moteurs Leroy-Somer	735	+ 3
Moulinex	105,10	− 2,90
PM Labinal	729	+ 25
Radiotechnique	1 470	− 70
Schlumberger	270	+ 6
SEB	855	+ 25
Siemens	2 295	− 10
Signaux	500	− 10
Télémec. Electrique	2 920	+ 20
Thomson-CSF	1 408	− 12

(1) Coupon 6 F.

Bâtiment, travaux publics

	12-6-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 360	+ 15
Bouygues	1 030	− 30
Ciments Français	1 041	+ 38
Dumez	2 175	+ 10
GTM	650	+ 5
J. Lefebvre	2 650	+ 13
Lafarge	1 525	+ 70
Maisons Phénix	85	− 36
Poliet et Chausson	2 215	+ 13
SCREG	720	− 48
SGE-SB	69	− 7,10

Valeurs à revenu fixe

	12-6-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 931	+ 16
7 % 1973	8 930	+ 10
10,30 % 1975	100,80	− 0,30
PME 10,6 % 1976	102	− 0,20
8,80 % 1977	126,03	+ 0,03
10 % 1978	102,40	+ 0,10
9,80 % 1978	101,30	− 0,20
9 % 1979	99,80	inch.
10,80 % 1979	103,68	− 0,32
13,80 % 1980	101,70	− 0,09
16,75 % 1981	101,83	− 0,24
16,20 % 1982	115,96	− 0,27
16 % 1982	117,98	− 0,07
15,75 % 1982	113,30	− 0,23
CNE 3 %	4 232	− 38
CNB bq. 5 000 F.	101,80	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,05	− 0,05
CNB Suez 5 000 F	102,10	− 0,10
CNI 5 000 F	101,57	− 0,18

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-6-87	Diff.
Bail Équipement (1)	400,10	− 2,20
Bancaire (Cie)	693	+ 12
Cetelem	825	− 24
Chargeurs SA (2)	1 370	− 3
CFF	1 160	− 8
CFI	581	− 4
Eurafrance	2 455	+ 30
Hénin (La)	756	− 30
Imm. Pl.-Monceau	448	+ 16
Locafrance (3)	621	− 6
Locindus	878	+ 7
Midi	1 411	− 39
Midland Bank	379,30	− 20,80
O F P	1 660	+ 40
Paris. de résc	640	− 20
Prétabail	1 315	− 5
Schneider	483	− 42
UCB	317,50	+ 3,30

(1) Coupon 17,50 F.
(2) Coupon 6 F.
(3) Coupon 21 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-6-87	Diff.
Géophysique	562	− 7
Imétal	123	+ 5
Michelin	3 199	+ 77
Min. Penarroya	49,20	− 2,40
RTZ	100,50	− 2,50
ZCI	1,28	inch.

Pétroles

	12-6-87	Diff.
Elf-Aquitaine	371,50	+ 2,50
Esso	495	− 15
Exxon (1)	530	− 4
Petrofina	1 800	+ 30
Pétroles B.P.	105	− 7
Primagaz	790	− 10
Raffinage	115	− 9
Royal Dutch	780	+ 18
Sogerap	431	− 11
Total	482	− 31

(1) Coupon 5 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 juin	9 juin	10 juin	11 juin	12 juin
RM	−	1 359 526	1 817 085	1 623 633	−
Comptant					
R. et obl.	−	9 327 536	7 664 362	9 777 362	−
Actions	−	513 650	747 451	538 785	−
Total	−	11 200 712	10 199 098	11 939 780	−
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	−	102	100,3	101	−
Étrangères	−	116,4	117,2	117,4	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	−	414,2	407,7	408	409,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	−	102	101,1	102,7	102,4

MATIF

Notionnel 10 %. − Cotation en pourcentage du 12 juin 1987

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Premier	103,05	103,60	103,60	103,45
+ haut	103,30	103,80	103,70	103,50
+ bas	103,05	103,45	103,40	103,30
Dernier	103,30	103,75	103,70	103,50
Compensation	103,30	103,75	103,70	103,55

Nombre de contrats : 40 993.

Valeurs diverses

	12-6-87	Diff.
Accor	466	+ 11
Agence Havas	540	inch.
Arjomari	2 445	− 43
Bic	685	+ 14
Bis	1 359	+ 7
CGIP	1 429	− 7
Club Méditerranée	594	− 29
Essilor	3 520	inch.
Europe 1	699	+ 20
Hachette	2 900	− 34
L'Air liquide	671	− 4
L'Oréal	4 050	− 34
Navigation Mixte	993	− 10
Nord-Est	174,10	− 1,90
Presses Cité	3 340	− 110
Saint-Gobain	426,40	+ 8,40
Sanofi (1)	730	− 14,50
Skis Rossignol	1 211	− 19

(1) Coupon 16,50 F.

Alimentation

	12-6-87	Diff.
Béghin-Say	500	+ 5
Bongrain	2 720	− 39
BSN	4 960	− 5
Carrefour	3 215	− 15
Casino	1 969	− 1
Euromarché	3 640	+ 20
Guyenne et Gasc.	709	+ 49
Lesieur	1 800	inch.
Martell	2 140	− 5
Moët-Hennessy	2 540	+ 70
Nestlé	35 210	− 1540
Occidentale (Gle)	1 150	+ 20
Olida-Caby	211	+ 12
Pernod-Ricard	1 014	− 31
Promodès	1 979	− 196
St-Louis-Bouchon	1 158	+ 25
C.S. Saupiquet	1 334	+ 24
Source Perrier	770	inch.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 juin	Cours 12 juin
Or fin (kilo en barre)	88 200	88 700
− (kilo en lingot)	88 100	88 850
Pièce française (20 fr.)	521	523
Pièce française (10 fr.)	345	351
Pièce suisse (20 fr.)	610	618
Pièce latine (20 fr.)	500	520
● Pièce tunisienne (20 fr.)	499	500
Souverain	635	641
Souverain Elizabeth II	644	635
● Demi-souverain	362	357
Pièce de 20 dollars	3 040	3 030
− 10 dollars	1 440	1 440
● − 5 dollars	837	960
− 50 pesos	3 280	3 395
● − 20 marks	615	615
− 10 florins	531	530
● − 5 roubles	340	331

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Ecco	+ 10,9	Maisons Phénix	− 30,3
Mines Salsigne	+ 10,3	Fichet Bauche	− 12
Intertechnique	+ 7	SGE	− 11,4
SCOA	+ 6,1	SFIM	− 11,3
Avions Dassault	+ 5,9	Vallourec	− 10,4
SEB	+ 5,3	Havas (certif.)	− 10,2
Olida Caby	+ 5,2	Promodès	− 9,2
De Dietrich	+ 4,3	Gaz et Eaux	− 8,6
Guyenne Gasc.	+ 4,3	Schneider	− 8
CCMC	+ 3,9	SCREG	− 7,9
Martell	+ 3,6	Compt. Modern.	− 7,5
Europe 1	+ 3,2	BP France	− 7,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	510 514	166 463 630
Peugeot	64 855	97 543 825
Michelin	17 575	54 538 135
CCF	404 765	51 315 167
Cie Bancaire	75 764	50 768 065
BSN	9 399	46 419 195
Saint-Gobain	90 668	38 283 134
Paribas	75 822	36 928 166
Carrefour	10 754	34 253 499
Cie du Midi	22 013	31 340 310
Ecco	10 681	24 920 494
Chargeurs	17 300	24 048 716

(*) Du 5 juin au 11 juin 1987.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise

Le redressement s'est confirmé la semaine passée à Wall Street, malgré les nombreuses prises de bénéfice qui ont parfois pesé sur la tendance, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a gagné 51,58 points d'un vendredi à l'autre, pour terminer à 2 377,73 (contre 2326,15). L'indice des transports a même battu un record absolu.

Les entreprises américaines vont en outre annoncer bientôt leurs résultats financiers du second trimestre. On pense à Wall Street que ces nouvelles seraient dans l'ensemble favorables. Autres facteurs positifs, le déficit de la balance commerciale s'est rétréci en mai (à 13,32 milliards de dollars) et les prix de gros n'ont augmenté que de 0,3 % (contre 0,7 % en avril).

	Cours 5 juin	Cours 12 juin
Alcoa	−	53 1/4
Allegis (ex-UAL)	89 7/8	91 3/8
ATT	25 5/8	26 1/2
Boeing	46 1/4	46 3/8
Chase Man. Bank	39 3/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	114 5/8	114 5/8
Eastman Kodak	78 1/8	82 5/8
Exxon	87 1/4	89 3/8
Ford	93 5/8	93 3/8
General Electric	53	54
General Motors	85 7/8	83 7/8
Goodyear	68 1/4	66 3/8
IBM	159 7/8	156 5/8
ITT	56 7/8	56 7/8
Mobil Oil	48 1/4	49 1/8
Pfizer	68 5/8	70 1/4
Schlumberger	43 1/4	44 3/8
Texaco	38	38 7/8
Union Carbide	29 1/8	29 1/2
USX	31 1/2	31 5/8
Westinghouse	61 5/8	64 3/4
Xerox Corp	77	79 1/8

LONDRES

Nouveau record

Le Stock Exchange a salué, cette semaine, la nouvelle victoire de Mme Thatcher aux élections législatives, pour la troisième fois consécutive. Vendredi matin, les cours se sont littéralement envolés. Les marchés de la City étaient restés ouverts toute la nuit, dans l'anticipation d'une forte demande des clients américains et japonais. Parmi les valeurs en forte progression figuraient celles des sociétés privatisées par les conservateurs (British Telecom, British Gas, British Airways), et celles liées à la défense (Plessey).

Indice du 12 juin : industrielles, 1 767,9 (contre 1 729,9 le 5 juin) ; fonds d'État : 92,70 (contre 92,15) ; mines d'or, 409,3 (contre 398,3).

	Cours 5 juin	Cours 12 juin
Beecham	551	571
Bowater	527	524
Brit. Petroleum	360 1/2	358
Charter	380	390
Courtaulds	477 1/2	467
De Beers (*)	11 7/16	11 3/4
Free Gold	15 3/4	16
Glaxo	16 45/64	17 35/64
Gt. Univ. Stores	19 3/4	20
Imp. Chemical	14 19/32	14 21/64
Shell	13 7/32	13 35/64
Unilever	31 51/64	32 61/64
Vickers	194	204
War Loan	39 15/16	40 5/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Bien orienté

La Bourse de Francfort s'est montrée calme et bien orientée au cours de la semaine écoulée.

La publication, au milieu de la semaine, d'un chiffre négatif pour le PNB ouest-allemand au premier trimestre n'a pas eu d'influence sur le marché, car elle avait été largement anticipée. Des données encourageantes concernant la production industrielle et les entrées de commandes ont eu, elles aussi, peu d'impact, la poursuite de la baisse du dollar à l'issue du sommet de Venise poussant les investisseurs à la prudence.

Indice de la Commerzbank du 12 juin : 1 746 (contre 1 739,9 le 5 juin).

	Cours 5 juin	Cours 12 juin
AEG	310,50	309,70
BASF	287	295,3
Bayer	312	317,40
Commerzbank	247	250,50
Deutschebank	594	571,5
Hoechst	272	275 3
Karstadt	435	433
Mannesman	154,80	155
Siemens	699	696
Volkswagen	376,60	376

TOKYO

Au plus haut

La Bourse de Tokyo a une nouvelle fois battu des records la semaine dernière. Après deux jours d'attentisme − pendant le sommet de Venise, − les investisseurs sont revenus à l'achat, anticipant une nouvelle réduction du taux de l'escompte par la Banque du Japon en vue d'atténuer l'impact de la nouvelle hausse du yen face au dollar.

Indice Nikkei : 25 894,27 (contre 25 316,30 le 5 juin) ; indice général du 12 juin : 2 255,67 (contre 2 180,01).

	Cours 5 juin	Cours 12 juin
Akai	451	469
Bridgestone	1 008	1 130
Canon	895	933
Fuji Bank	3 850	4 010
Honda Motors	1 510	1 710
Matsushita Electric	1 890	1 950
Mitsubishi Heavy	600	611
Sony Corp.	3 200	3 700
Toyota Motors	1 830	1 970

Le second marché accueille son 200e pensionnaire

La deux centième entreprise française sera introduite le 15 juin prochain sur le second marché, un peu plus de trois ans après sa création, le 1er février 1983. *Depuis la première introduction,* celle de la société Zodiac, le second marché a connu une explosion spectaculaire. Après la cotation lundi 15 juin, à Bordeaux, de Lectra Système, ce sera au tour des laboratoires Boiron de franchir le pas dès le lendemain, sur le second marché de Lyon. Si on ajoute les quelques sociétés *venues du marché hors cote spécial,* le second marché comptera dès la semaine prochaine deux cent six sociétés françaises : cent trente-quatre à Paris, trente-neuf à Lyon, dix à Nantes, sept à Lille et à Nancy, six à Bordeaux et trois à Marseille.

La capitalisation du second marché (cours multiplié par le nombre d'actions) est de l'ordre de 165 milliards de francs. Ce chiffre est déjà considérable puisqu'il représente plus de 10 % de la capitalisation du marché officiel (1 116 milliards de francs). Selon les informations fournies par la Chambre syndicale, les transactions mensuelles *sur le second marché atteignent* 6 milliards de francs depuis le début de l'année. Pour les sociétés qui ont choisi d'entrer en Bourse par cette voie, les formalités d'accession sont considérablement simplifiées en regard de celles exigées sur le marché officiel, en matière d'information notamment. Les firmes introduites − en général *des PME − ne sont en outre* tenues de mettre à la disposition du public que 10 % de leur capital.

Si l'enthousiasme des professionnels et du public ne se dément pas pour le second marché (celui de Lyon apparaît comme le plus actif), on s'interroge aujourd'hui sur les effets *pour la tendance boursière de la* multiplication des introductions. Les liquidités des investisseurs sont, chaque fois, très sollicitées. Jusqu'à présent, le marché a toujours *montré* des capacités d'absorption supérieures aux quantités de papier offert. Mais gare à l'indigestion !

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Airbus : nouvelles menaces américaines

Le gouvernement américain a lancé, le vendredi 12 juin, un nouvel avertissement à la France, à la RFA et à la Grande-Bretagne à propos du *soutien financier direct que ces pays accordent à Airbus Industrie pour le* lancement des avions A-330 et A-340. Les Etats-Unis s'interrogent sur la rentabilité de ces programmes au vu des *« sommes gigantesques débloquées aux frais du contribuable »* par ces trois pays, a déclaré M. Clayton Yeutter, représentant spécial du président Ronald Reagan pour le commerce. Il s'agit de savoir si *« le lancement* [des nouveaux avions] *est économiquement viable au regard de critères commerciaux normaux »* et *« compatible »* avec les règles de concurrence du GATT.

Paribas entre dans le capital de CDF-Chimie

CDF-Chimie va ouvrir le capital de sa filiale Lorilleux International (emballage, encre pour la presse) à deux filiales du groupe Paribas, la Compagnie industrielle et financière de Saulnes et Nord-Est. Le capital de Lorilleux, pour ce faire, sera augmenté de 120 millions de francs. Les deux filiales entreront ainsi à hauteur de 10 % chacune. Lorilleux a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé de 1 milliard de francs.

AGA remporte la bataille sur Duffour et Igon

La firme suédoise AGA a remporté la bataille pour le contrôle de l'entreprise française de gaz industriel Duffour et Igon (385 millions *de francs de chiffre d'affaires).* Depuis le début avril, quatre groupes se disputent à coup d'OPA et de contre-OPA le contrôle de cette entreprise. AGA, qui avait offert 4 410 F par action, avait reçu il y a quelques jours l'appui du conseil d'administration de Duffour et Igon, dont il s'est finalement assuré 52 % du capital.





Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Des actions, toujours des actions

Le prix de 407 francs français l'action retenu pour la privatisation de la Société générale a été considéré comme très raisonnable par le marché international des capitaux, à qui 6,9 millions de titres ont été réservés. Le premier cours de marché gris établi dès vendredi après midi par la Chemical Bank à Genève était de 460-480 F. Il peut sembler légèrement excessif compte tenu du trop important écart de 20 F qui sépare le prix demandé de celui offert. Il serait, peut-être, plus réaliste de tabler sur un cours de l'ordre de 450-460 F, voir 445-455 F, pour refléter la valeur réelle de l'action Société générale. Celle-ci ne peut en aucun cas être inférieure à 450 F si, comme l'a très bien analysé la firme londonienne Cazenove, on estime que la valeur du seul patrimoine de la banque française, sans tenir compte de la valeur de son fonds de commerce, est au minimum de 410 F. Sur ces bases, il est certain que les institutionnels français s'empresseront d'acquérir tout le papier qu'ils peuvent jusqu'à 450 F.

Pour sa part, la tranche internationale était d'ores et déjà très largement sursouscrite avant même que l'opération ne soit lancée. La Société générale bénéficie d'une excellente image de marque à l'étranger, où sa prudente politique en matière de couverture de créances douteuses a été vivement appréciée. L'engouement pour le titre s'est, en outre, avéré particulièrement vif au Benelux. Du coup, plusieurs banques ont décidé, face à la très forte demande dont elles ont fait l'objet depuis une semaine avant même que fût connu le prix définitif, de ne pas ouvrir de souscription mais de placer le papier auprès de leurs plus fidèles clients. Cela pour éviter les trop fortes réductions d'allocations comme on l'avait vu avec les privatisations françaises précédentes. A quelques devises près, tels la livre anglaise ainsi que les dollars canadien et australien, le marché euro-obligataire continue d'être délaissé par les investisseurs. Le sommet de Venise s'étant dans l'immédiat révélé d'une blondeur fadasse et les objectifs de M. Greenspan ne paraissant pas évidents pour l'avenir du dollar, l'intérêt se concentre sur une poignée d'autres monnaies et sur les actions.

Le sterling, à la suite de la victoire électorale remportée par les conservateurs au Royaume-Uni, s'est particulièrement mis en vedette. Pour la première fois dans son histoire, le marché des *gilt-edged*, c'est-à-dire des emprunts du gouvernement britannique, a fait l'objet de transactions extrêmement importantes pendant toute la nuit des élections. Les « gilts », tout comme les bons du Trésor américain, sont maintenant traités internationalement, les Japonais n'étant pas les derniers en la matière.

Chacun sait que le gouvernement anglais ne peut pas beaucoup baisser les taux d'intérêt en Grande-Bretagne par crainte de voir la masse monétaire s'emballer au-delà du raisonnable. Comme les taux britanniques sont très élevés et que les conservateurs sont assurés du pouvoir pour les cinq prochaines années, l'argent afflue à Londres et provoque une surchauffe du marché des « gilts ». Pour remédier à cette situation, les autorités britanniques entendent développer sur une très grande échelle le marché des émissions en eurosterlings, permettant, par exemple, le lancement d'euro-emprunts de l'ordre de 500 millions de livres, voire plus.

L'avalanche d'euro-emprunts dotés de warrants-actions reflète l'appétit persistant des investisseurs pour ces derniers. Les emprunteurs japonais restent les maîtres dans ce domaine. Tokyu Corp., pour ne citer qu'elle, a vu son euro-émission de 150 millions de dollars s'envoler rapidement à 105 sur le marché gris alors qu'elle sera émise à 100. A chaque euro-obligation de 5 000 dollars portant un intérêt annuel maigrelet de 1,375 %, est attaché un warrant qui permettra jusqu'en juin 1992 d'acquérir une action Tokyu sur la base d'une prime d'environ 2,50 %. Lorsqu'on constate l'attrait continu pour le papier-action, on ne peut s'attendrir sur le sort pitoyable des certificats d'investissement de l'ineffable M. Bouygues. Ils étaient tombés jeudi à 810 francs français, soit une décote de près de 25 % par rapport au prix d'émission de 1 085 F. La communauté internationale des investisseurs ne peut même plus, à l'instar de Caton l'Ancien, s'écrier : « *Delendus Franciscus.* » Ce dernier y parvient, en effet, parfaitement bien tout seul.

Au vu de l'énorme succès remporté par sa facilité à options multiples (MOF) dont nous avions détaillé les termes dans la précédente rubrique, Hachette a décidé d'en augmenter le montant de 50 millions de dollars pour le porter à 200 millions de dollars. En fait, le volume de fonds offerts sous la direction du Crédit lyonnais a excédé les 500 millions de dollars. C'est dire l'ampleur de la performance. La participation des banques étrangères installées en France s'est avéré extrêmement forte. A elles seules, elles fourniront quelque 55 % des capitaux retenus par Hachette au travers d'une formule dont la nouveauté est certaine de faire très rapidement tache d'huile.

Chères devises

La chute du dollar au cours des douze derniers mois n'a pas seulement eu pour effet d'éloigner les investisseurs internationaux des euro-emprunts libellés dans la monnaie des Etats-Unis, elle a également profondément affecté les sociétés nord-américaines qui, au cours des ans, se sont fortement euro-endettées en devises autres que le dollar américain ou le dollar canadien. Pour pallier des pertes de change qui ne font qu'empirer de jour en jour, ces sociétés s'emploient maintenant à racheter les transactions concernées, même en l'absence de toute clause de remboursement par anticipation dans le contrat d'emprunt original. Afin d'encourager les détenteurs de papier à s'en défaire, elles offrent des primes de remboursement alléchantes. C'est ainsi que la société américaine Pillsbury, le « roi du hamburger » aux Etats-Unis, vient de proposer aux porteurs de racheter à un prix de 104,50 l'emprunt en eurodeutschemarks qu'elle avait effectué en 1985. Celui-ci est jusqu'en 1992, date à laquelle il sera remboursé à 100, assorti d'un coupon annuel de 6,625 %. En offrant de racheter dès maintenant son euro-émission, Pillsbury non seulement arrête sa perte de change mais aussi arrête l'hémorragie d'un intérêt trop élevé parce qu'elle ne devrait plus consentir qu'un coupon de seulement 6 % au grand maximum si elle euro-empruntait aujourd'hui en deutschemarks.

Le groupe canadien Eldorado Nuclear a également proposé aux porteurs de racheter immédiatement à un prix de 102 son émission de 100 millions de francs suisses réalisée en 1981. Elle est dotée jusqu'en 1991, où elle devrait être normalement remboursée à 100, d'un coupon annuel de 7 %. Aujourd'hui, l'eldorado qu'est, pour les emprunteurs, devenu le marché suisse des capitaux permettrait au groupe canadien de ne plus payer qu'un intérêt d'environ 5,25 % par an.

Ce mouvement, qui paraît condamné à se poursuivre parce que de nombreux trésoriers de grands groupes américains et canadiens anticipent une baisse supplémentaire du dollar, va assécher le marché des émissions internationales en devises fortes des emprunteurs nord-américains. En attendant, les banques ne seront pas les dernières à faire une bonne affaire. Celles qui, dans le cas de Pillsbury, se chargent d'organiser le rachat percevront une commission représentant 1 % de la valeur en Bourse des euro-obligations !

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Résistance significative du dollar

Une semaine intéressante pour le dollar, avec un fléchissement initial, sans même attendre la fin du sommet de Venise, puis une remontée subite sur l'annonce, très attendue, des chiffres du déficit commercial des Etats-Unis, diffusés à la veille du week-end. Ces chiffres furent meilleurs, ou moins mauvais, qu'on ne l'escomptait, puisque ce déficit s'est établi en nouvelle baisse à un peu plus de 13 milliards de dollars. Du coup, la devise américaine s'est raffermie par rapport à toutes les monnaies, terminant la semaine sur une note de fermeté, qui a relativement impressionné les opérateurs, dont la plupart, pourtant, restent baissiers à moyen terme.

La période sous revue avait pourtant mal commencé. Les marchés attendaient du sommet de Venise, à tort ou à raison, une mesure plus ou moins spectaculaire en faveur du dollar, bien improbable pourtant. La simple confirmation de l'accord du Louvre, signé le 22 février dernier à Paris par le groupe des Sept, les déçut, de même que le refus opposé par l'Allemagne à toute mesure nouvelle de relance chez elle. Par ailleurs, M. Henry Kaufman, gourou de Wall Street, déclarait que le remplacement de M. Volcker par M. Greenspan à la présidence de la Réserve fédérale pouvait entraîner un nouvel affaiblissement du dollar à la fin de cette année. M. Greenspan serait peut-être tenté de laisser glisser le billet vert plus que ne l'aurait fait M. Volcker, afin de ne pas avoir à resserrer le crédit, mesure très préjudiciable pour l'économie de son pays. Il serait assez tenté de donner un coup de pouce pour la dernière année du mandat présidentiel. M. Kaufman a évoqué des cours de l'ordre de 120 à 130 yens et de 1,60 DM à 1,70 DM pour le début de l'année 1988. Enfin à Venise, jeudi après le sommet, le président Reagan commettait un lapsus significatif. Au cours d'une conférence de presse, il déclara : « *Dans une certaine limite, il pourrait y avoir une certaine baisse du dollar par rapport aux autres devises.* » Gros émoi sur les marchés des changes et rechute du billet vert au-dessous de 1,79 DM et de 6 F. Aussitôt, le porte-parole de la Maison Blanche fut chargé de rectifier le tir : « *Le président Reagan a dit que nous voulons la stabilité, et ses propos se référaient seulement aux forces du marché. Nous voulons la stabilité du dollar : point final.* » Les forces du marché ont bon dos et on se demande si le président Reagan n'avait pas involontairement laissé pointer le bout de l'oreille.

Mais, dès le mercredi, les opérateurs tournaient leur attention vers le début de l'après-midi du vendredi, heure européenne, date à laquelle devait être diffusé le montant du déficit commercial américain pour le mois d'avril. Il avait été de 13,6 milliards de dollars en mars et la fourchette des estimations allait de 13,6 milliards à 14,5 milliards de dollars. On savait déjà, depuis un mois, que l'excédent commercial japonais sur les Etats-Unis avait augmenté de près d'un milliard de dollars en avril, ce qui laissait mal augurer des chiffres américains. Les pronostics des opérateurs : à 13,6 milliards, l'effet sur les marchés des changes devait être neutre, à moins de 13,6 milliards de dollars il était favorable, à plus de 14 milliards de dollars il était mauvais et à 15 milliards de dollars ou plus il devenait tout à fait épouvantable.

Ce fut 13,3 milliards de dollars et le dollar se raffermit immédiatement. En outre, la hausse des prix de gros, ramenée à 0,3 % en mai à 3,07 % en avril, a fait bonne impression. A la veille du week-end, les opérateurs avaient le sentiment que les cours du billet vert pourraient se maintenir aux niveaux actuels pendant un certain temps, jusqu'en septembre peut-être. Ils ont noté par ailleurs que l'excédent commercial japonais sur les Etats-Unis pour le mois de mai s'est contracté de 700 millions de dollars, ce qui ne laisse pas trop mal présager des résultats américains pour ce même mois de mai.

En Europe, la livre sterling, qui avait oscillé entre haut et bas, au gré des sondages préélectoraux, culmina mercredi à près de 10 F et à plus de 2,70 dollars pour reperdre un peu de terrain après l'annonce de la victoire de Mme Thatcher. Ce recul était dû à la rumeur d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt britanniques au lendemain des élections. A cette occasion, le très respecté Christopher Johnson, principal conseiller économique de la Lloyd Bank, estime, dans le dernier bulletin de conjoncture de la banque, que « *les temps sont mûrs* » pour une entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen. Il suggère que cette entrée pourrait s'effectuer vers la fin de l'été, au moment du prochain réalignement prévu par lui, du système monétaire européen, et avant la réunion du Fonds monétaire international, à la fin septembre. Selon M. Johnson, l'adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen permettrait aux taux d'intérêt britanniques de varier moins fortement et probablement de baisser encore, l'incertitude sur les variations de la livre sterling se trouvant fortement réduite.

Vendredi après-midi, suite à l'annonce des chiffres de la balance commerciale américaine, le franc français s'est nettement raffermi par rapport à la devise allemande, qui faiblissait un peu face au dollar. A Paris, le cours du mark est redescendu au-dessous de 3,34 F. Phénomène qui pourrait se révéler durable si, effectivement, le dollar se maintenait pendant quelques mois au niveau atteint à la veille du week-end.

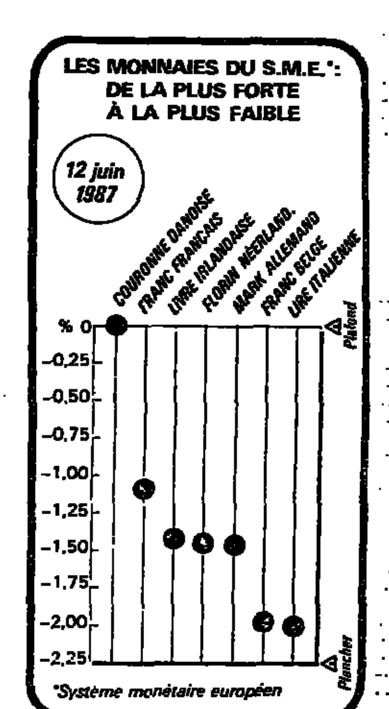
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6540	–	16,5837	66,8449	55,3710	2,6731	49,1159	0,0765
	1,6385	–	16,4948	66,5778	55,1571	2,6682	48,9476	0,0762
Paris	9,9736	6,0300	–	403,67	333,89	16,1187	296,17	4,6101
	9,8849	6,0625	–	403,62	334,39	16,1279	296,74	4,6288
Zurich	2,4744	1,4960	24,8093	–	82,8349	3,9989	73,4774	1,1437
	2,4490	1,5020	24,7758	–	82,8461	3,9957	73,5193	1,1448
Francfort ...	2,9871	1,8060	29,9502	120,72	–	4,8276	88,7033	1,3807
	2,9560	1,8130	29,9852	120,70	–	4,8238	88,7420	1,3818
Bruxelles ...	61,8761	37,41	6,2040	25,9067	207,14	–	18,3743	2,8601
	61,2985	37,59	6,2004	25,0266	207,33	–	18,3994	2,8650
Amsterdam ..	3,3675	2,0360	33,7645	136,10	112,74	5,4424	–	1,5566
	3,3311	2,0430	33,6995	136,01	112,68	5,4349	–	1,5571
Milan	2163,43	1308	216,92	874,33	724,25	34,9639	642,44	–
	2139,26	1312	216,41	873,50	723,66	34,9029	642,19	–
Tokyo	237,51	143,60	23,8143	95,9893	79,5127	3,8385	70,5305	0,1098
	234,14	143,60	23,6865	95,6058	79,2857	3,8201	70,2888	0,1094

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 juin, 4,1992 F contre 4,2218 F le vendredi 5 juin.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le sursaut des métaux précieux

Dans l'étude annuelle qu'elle vient de publier, la firme d'investissement new-yorkaise Salomon Brothers salue le retour en force des métaux précieux. Avec le pétrole, l'argent et l'or ont été, selon les analystes, les placements les plus rentables de ces douze derniers mois. Ils surclassent les actifs financiers, qui, au cours des trois années précédentes, avaient assuré les meilleurs rendements. Entre mai 1986 et mai 1987, l'argent a gagné 40 %. Il arrive nettement en tête d'un classement comparant les performances de quatorze types d'investissements. Avec une progression de 29 % sur la même période, l'or se classe au second rang, suivi par le pétrole (+ 27 %).

PRODUITS	COURS DU 12-06
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	945 (+ 10,5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	889 (+ 4) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 755 (+ 69) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 106 (– 12) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 293 (– 10) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 833 (+ 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	263,50 (– 1,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	190,5 (+ 1,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	185,7 (+ 10,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Salomon Brothers explique ce nouvel attrait pour les métaux précieux par le souci de diversification qui anime les opérateurs. Les craintes d'un retour de l'inflation déclenchent des achats de précaution. L'érosion du dollar est aussi favorable à l'or et à l'argent. L'étude de la firme américaine indique, en revanche, que les diamants ont été le pire des investissements de ces quinze dernières années, avec un rendement annuel moyen de 4,1 %. Le meilleur rendement absolu revient aux pièces d'or et d'argent émises par le Trésor américain, avec un gain annuel de 16 % sur dix ans et de 19 % sur quinze ans.

La fermeté accrue des métaux précieux, qui s'est encore confirmée cette semaine (l'once d'or terminait le 12 juin à 455,45 dollars), a déclenché une véritable ruée vers l'or dans de nombreux pays miniers. Les gisements en exploitation se multiplient en Australie, au Brésil, au Canada et aussi en Chine, où la recherche d'or par les particuliers a été encouragée au cours des dernières années. Les autorités de Pékin viennent cependant, récemment, d'interdire cette recherche individuelle de métal jaune, en raison de la contrebande qui a pris des proportions alarmantes.

Pour nombre de pays, du Nord comme du Sud, l'or est à l'heure actuelle une des seules matières premières (avec l'argent) dont l'extraction est rentable : le coût d'une once d'or dans une mine déjà en activité s'élève à environ 250 dollars. La marge est confortable lorsqu'il s'agit d'écouler la production sur une base de 450 dollars... Dans les années 20, Staline avait favorisé l'exploitation des gisements de Sibérie, fasciné par le rôle qu'avait joué la ruée vers l'or dans l'essor économique des jeunes Etats-Unis d'Amérique. On retrouve cet espoir de développement à travers tous les projets aurifères qui se multiplient actuellement dans le monde.

Le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) accompagne activement ce phénomène. L'une de ses filiales, Les mines d'or de Cheni, vient de réussir le mois dernier son introduction à la Bourse de Toronto, où les 38 % du capital offerts à la vente ont été souscrits par le public. Avec un capital augmenté de 38,1 millions de dollars canadiens (171,4 millions de francs), le BRGM va pouvoir réaliser une opération qui lui est chère : exploiter le gisement d'or et d'argent de Lawyers (Colombie britannique) découvert et évalué par ses experts associés à une équipe canadienne.

L'activité débutera en 1989. Le BRGM table sur une production annuelle d'environ une tonne d'or et de 30 tonnes d'argent. Cette réalisation élargit le champ d'intervention du groupe français dans le secteur aurifère. Sa filiale Cheni SA détient une participation de 46,7 % dans la mine de Salsigne (Aude) et de 31,25 % dans celle du Bourneix (Haute-Vienne). Coframines, autre filiale du BRGM, est présente à concurrence de 20 % dans la mine de Poura (Burkina-Faso). Enfin, le BRGM est directement opérateur dans le projet de Hassai (Soudan), où l'extraction a commencé au début de 1987. La production des gisements où le groupe français intervient est aujourd'hui de 5 tonnes. Elle pourrait atteindre 12 tonnes au début des années 90, à condition que le métal jaune ne soit pas victime d'une nouvelle éclipse.

E. F.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Descente aux enfers

Mercredi 10 juin vers midi, le cours de l'échéance septembre sur le MATIF, après une ouverture à 102,25, chuta fortement pour tomber à 101,80 et battre ainsi un record : c'était le cours le plus bas depuis l'ouverture de ce marché le 20 février 1986, au cours de 102 sur l'échéance juin. Le cours de 100 est, on le sait, celui d'un emprunt dit « notionnel », au rendement de 10 % et d'une durée de dix ans. Le cours de 101,80 correspondait à un rendement de 9,60 % : un véritable retour à la « case départ » du début de 1986. Le cours de 114, soit moins de 7,50 % de rendement, avait été dépassé en mai-juin et en septembre 1986.

Ce même mercredi 10 juin, dans une atmosphère extrêmement lourde, presque de panique, les cours des obligations sur le marché physique, celui du comptant, fléchissaient fortement, sous l'effet de ventes assez massives émanant, disait-on, de gérants de SICAV de trésorerie et aussi d'étrangers, japonais notamment, qui se débarrassaient de titres acquis deux mois auparavant.

Un peu plus tard, le même jour, le cours de l'échéance septembre sur le MATIF remontait violemment à 103,25 à la fois sur de vigoureuses interventions et sur des rachats de vendeurs, le tout avec un très fort volume (70 000 contrats). On a pu mesurer, à cette occasion, l'extrême instabilité des cours et la nervosité non moins extrême d'opérateurs souvent jeunes, qui n'ont pas le sang-froid des vieilles troupes. On savait, certes, que la mise en place du MATIF serait de nature à amplifier les mouvements sur le marché obligataire, mais la violence des variations donne à penser que le MATIF n'a pas encore atteint sa maturité.

A la veille du week-end, toutefois, l'humeur était moins assassine, l'échéance septembre s'inscrivant à 103,75, soit un rendement un peu inférieur à 9,25 %, dans un marché fragile. En toile de fond, outre les mouvements d'aller et retour très rapides qui, tout de même, finissent par déprimer le marché en raison de leur répétition, on note la poursuite du mouvement de désinvestissement sur les SICAV court terme, dites « sensibles », fortement pourvues en obligations à taux fixes dont les cours peuvent varier au profit des SICAV monétaires, investies en produits à vie courte, peu ou pas sujettes aux risques des taux. Selon les statistiques de TGF, si l'encours global des SICAV court terme continue à augmenter au rythme de 10 milliards de francs en mai, atteignant 368,5 milliards de francs, les SICAV monétaires se sont gonflées de 12 milliards de francs, l'encours s'élevant à 162,4 milliards. Les SICAV dites « sensibles » ont régressé de 4 milliards de francs. Le réajustement amorcé depuis septembre 1986 se poursuit donc à vive allure.

Sang-froid des vieilles troupes, avons-nous dit. Cette semaine, on a signalé des rachats discrets de papier « long » par des gérants de portefeuilles français et par des étrangers, estimant que les rendements offerts à Paris sont tout à fait intéressants, les plus élevés offerts en Europe, et même dans le monde.

De fait, la place de Paris est en train de battre un record, celui de l'élévation des taux d'intérêt réels. Si, comme on le prévoit, l'écart d'inflation avec l'Allemagne fédérale tombe à 2 % ou même à 1 %, comme l'indique le BIPE pour 1988, au plus bas depuis dix ans au moins, les rémunérations offertes en France deviennent tout à fait attirantes pour les capitaux étrangers.

D'autre part, si le dollar se maintient pendant un certain temps aux cours actuels, comme cela paraît maintenant possible, après l'annonce d'un déficit commercial américain en baisse, la tenue du franc par rapport au mark pourrait être meilleure, ce qui permettrait aux autorités monétaires de relâcher un peu leur dispositif de défense du franc. Une affaire à suivre.

En tout cas, les chiffres du déficit commercial américain, meilleurs que prévu (voir en rubrique « Devises et or »), et le ralentissement de la progression des prix de gros en main, ramenée de 0,7 % le mois précédent à 0,3 %, ont non seulement fait remonter le dollar, mais aussi dopé le marché obligataire américain, où les cours de l'emprunt fédéral à échéance de 2017 (le « trente ans ») émis il y a un mois à 8,75 %, soit 100 %, ont bondi à plus de 102, ce qui ramène son rendement à 8,55 % (on avait été jusqu'à 9,11 %).

Par ailleurs, M. Karl Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, dont le mandat va très prochainement être renouvelé, a déclaré que, pour stabiliser le dollar, il était nécessaire de mettre en œuvre une stratégie consistant à accroître l'écart de taux d'intérêt entre les avoirs en dollars et ceux libellés en marks ou en yens.

De son côté, M. Henry Kaufman, le célèbre expert américain, estime que les taux d'intérêt vont continuer à augmenter aux Etat-Unis sans, toutefois, freiner l'expansion de l'économie ni la hausse des valeurs à Wall Street. Effectivement, les marchés boursiers d'outre-Atlantique n'ont pas l'air effarouchés par une hausse des taux, jugés très supportables au moment où la baisse du dollar permet une amélioration sensible des marges bénéficiaires des entreprises nationales.

F. R.

Le Monde

Publicité politique, publicité pour les alcools

Les bonheurs de M. Barrot

M. Barrot (CDS) pouvait, le vendredi 12 juin, se féliciter d'avoir fait plier *le gouvernement,* et *singulière*ment M. Séguin, sur l'affaire de l'interdiction des clips politiques. Le ministre des affaires sociales était en effet personnellement hostile à cet *amendement du député centriste,* estimant qu'il n'avait rien à voir avec un projet portant diverses mesures d'ordre social. Le président du groupe RPR lui-même, M. Pierre Messmer, avait estimé mardi dernier inconvenant que la majorité *songe, dix mois après avoir* adopté la loi Léotard sur l'audiovisuel, à l'amputer de sa disposition autorisant la publicité politique.

M. Barrot avait non seulement obtenu l'accord de tous les caciques de l'UDF, MM. Giscard d'Estaing, Barre et Gaudin, mais également... de M. François Léotard. Contacté vendredi matin par M. Barrot, le ministre de la culture avait en effet donné son feu vert pour cette amputation. *Le ministre ne semblait pas* éprouver un attachement féroce pour une mesure qui avait été introduite dans sa loi (adoptée avec un 49-3) par un amendement... du député UDF, M. Alain Lamassoure. Aussi, M. Barrot avait-il fait savoir à *M. Séguin que l'UDF, pour une fois* au coude à coude, faisait de l'interdiction de la publicité politique une affaire de principe tant que ne serait pas mise au clair la question du financement des formations politiques.

« Vous vous êtes couchés ! »

Les députés RPR eux-mêmes étaient divisés sur ce point. Le président de la commission des lois, M. Jacques Toubon, *estimait* en effet peu habile de risquer d'apparaître aux yeux de l'opinion publique comme les seuls qui, au sein de la majorité, refusaient de jouer la carte de la matérialisation du financement des partis. Après de pesantes négo*ciations, M. Barrot devait même* obtenir qu'un député RPR, M. Eric Raoult, sous-amende pour la forme son amendement afin de manifester l'unité de la majorité et le ralliement du RPR. Cette soudaine évolution n'a pas échappé à la sagacité de M. Sapin (PS), *qui a résumé* l'affaire en lançant en direction des bancs du RPR : *« Vous vous êtes couchés ! »*

Sur le deuxième dossier chaud, la publicité de l'alcool à la télévision, M. Barrot n'a que partiellement obtenu gain de cause. Mme Barzach et lui-même étaient condamnés à harmoniser leurs positions s'ils voulaient éviter de faire la part trop belle au député socialiste M. Roger-Gérard Schwartzenberg (Val-de-Marne), qui avait déposé des amendements allant dans ce sens. Après moult hésitations et négociations, un point d'accord a été trouvé sur l'interdiction des boissons alcoolisées à la télévision et dans les journaux pour les jeunes.

M. Barrot, qui souhaitait que cette *interdiction s'étende égale*ment aux radios et au cinéma, a obtenu un lot de consolation, un certain nombre de mesures, notamment la fixation d'un « code de bonne conduite » que les publicitaires devront respecter. Leurs publicités pour les boissons *alcoolisées* ne devront comporter aucune incitation vers les mineurs ni évoquer la sexualité, le sport, le travail, les machines et véhicules à moteur. Parmi les quatre députés UDF qui n'ont pas voté l'amendement Barrot sous-*amendé par le gouvernement,* on note la présence de M. Robert Hersant, patron de la Cinq et député apparenté UDF de l'Oise.

P. S.

La faillite de la célèbre joaillerie

Ouverture d'une information judiciaire contre les frères Chaumet

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, samedi 13 juin, une information judiciaire contre les frères Jacques et Pierre Chaumet, pour « *banqueroute, abus de confiance et escroquerie* », a-t-on appris de source judiciaire. Le dossier a été confié au juge d'instruction parisien François Chanut, devant lequel les deux joailliers devaient être présentés dans l'après-midi.

La journée de samedi pourrait *donc* marquer un tournant, certains n'excluant même pas, au palais de justice, des réquisitions de mandat de dépôt contre les deux frères, conduisant à leur incarcération, au vu des conclusions de l'enquête de la brigade financière. Celles-ci seraient accablantes. Elles ont permis de confirmer ce qui se disait dans le monde de la joaillerie parisienne : Chaumet acceptait des dépôts financiers de ses clients, destinés à être investis dans le diamant-placement, et promettait en retour des taux d'intérêt fort élevés, de l'ordre de 20 % par an. « Grosso modo, *les frères l'admettent,* résume un enquêteur, insistant sur le rôle premier de M. Jacques Chaumet. *C'était la fuite en avant du joueur qui espère toujours se refaire.* »

Des perquisitions ont été opérées *dans* les locaux de la joaillerie *ainsi* qu'aux domiciles des deux frères. Elles n'auraient pas permis de saisir de comptabilité probante, les transactions se menant au nom de la « confiance », sans trace écrite transparente. La saisie de diverses lettres de réclamation de créanciers impayés pourraient permettre d'identifier ceux d'entre eux qui ne souhaitent pas se signaler à la justice car tout à la fois victimes et complices, ces pratiques illégales leur ayant permis de soustraire au fisc une partie de leurs revenus.

Enfin l'enquête de la brigade financière ferait apparaître un « trou » encore plus important que celui, déjà considérable, avancé par les premières estimations (1,8 milliard de francs).

La mise en liquidation pourrait avoir lieu lundi

« Le Matin » sur le fil du rasoir

Quel que soit l'avenir du Matin de Paris, ses salariés considéreront longtemps le vendredi 12 juin comme un véritable « vendredi noir ». Après une journée de tractations entre l'un des deux administrateurs judiciaires, Me Claude Levet, *et M. Giancarlo* Paretti, administrateur délégué du holding italo-luxembourgeois Interpart – un des principaux actionnaires du *Matin* avec le groupe Médias-Presse-Communication de l'ancien ministre socialiste Paul Quilès, – la décision est tombée : M. Paretti *se retire.* L'homme d'affaires italien, un proche de l'ancien président du conseil *italien, le socialiste* Bettino Craxi, estimait que l'édition du *Matin* du 12 juin (qui relatait le conflit sous le titre « On se bat ») constituait « *une offense* ». En réalité, M. Paretti, dont le groupe a déjà investi 40 millions de francs dans le quotidien de gauche français, a jeté l'éponge.

Sollicité à nouveau pour régler les salaires de mai et participer au financement de la nouvelle société éditrice du journal, *les Editions du Matin,* l'industriel a préféré tirer un trait. D'autant plus que sa volonté de maintenir soixante-dix postes au plus sur cent cinquante-six se heurtait au refus du personnel de voir les négociations antérieures remises en cause (*le Monde* du 12 juin).

Ce retrait en forme de coup de théâtre a laissé la rédaction abasourdie. Toujours en grève, elle a cependant confectionné l'édition du samedi 13 juin : *le Matin* est doté d'une double « une » recto-verso : l'une relate les suites du conflit, l'autre fait état de l'actualité du jour.

Le Matin de Paris est maintenant sur le fil du rasoir. Des membres du comité d'entreprise ont annoncé qu'ils mettraient le week-end à profit pour relancer leur projet de reprise du titre par les salariés. Mais il leur faut pour cela un groupe de presse (ou de publicité) leader. Dimanche, en fin d'après-midi, une nouvelle assemblée du personnel devait être réunie : les élus du comité d'entreprise y feront le point. M. Paul Quilès et M. Jean-René Poillot, actuel PDG du *Matin,* vont, *de leur côté, tirer à nouveau les son*nettes de partenaires potentiels. MM. Robert Maxwell ou Francis Bouygues, qui furent auparavant en négociations avec l'ancien ministre, accéderont-ils à sa demande de renflouer *le Matin ?*

Faute de nouveaux « repreneurs », le quotidien pourrait, dès lundi prochain, être mis en liquidation. Puis vendu aux enchères (prix estimé : 5 à 10 millions de francs). A moins qu'un financier providentiel ne se présente d'ici là. Me Levet se serait engagé à retarder dans ce cas la mise en liquidation de quelques jours.

YVES-MARIE LABÉ.

ETATS-UNIS

Le gouvernement veut mettre le syndicat des camionneurs sous tutelle judiciaire

Le syndicat des *teamsters* (camionneurs), le plus important mais sans doute aussi le plus corrompu des Etats-Unis, est de nou*veau sur la sellette. Le gouverne*ment américain se préparerait, en effet, à entrer en guerre contre cette organisation qui s'est déjà fâcheusement illustrée dans le passé en raison de ses liens avec la mafia.

Selon des indiscrétions émanant du département de la justice, l'administration Reagan établirait actuellement un dossier contre les « teamsters » afin de placer le syndicat sous tutelle judiciaire et d'évincer de sa direction *son président,* M. Jacky Presser, et ses principaux associés.

La direction des « teamsters » a vivement réagi à ces informations en comparant les intentions officielles aux tentatives de prise de contrôle des syndicats par des goouverne*ments communistes ou fascistes...* Elu en avril 1983, M. Presser, dont le physique rappelle irrésistiblement celui d'un chef de bande, se trouve déjà sous le coup d'une inculpation pour *détournement de fonds.* Son procès doit s'ouvrir le 10 août prochain à Cleveland.

Si l'action que la justice américaine se propose d'engager contre cette puissante organisation (elle compte 1,6 million de membres) va jusqu'à son terme – mais son déclenchement pourrait prendre encore plusieurs mois, – ce serait un précédent. Elle témoignerait aussi d'une certaine dosse de courage de la part de l'actuelle équipe au pouvoir dans la mesure où les *teamsters* furent, lors des campagnes présiden*tielles de 1980 et de 1984, pratique*ment les seuls dans le monde syndical à *soutenir* Ronald Reagan.

Il est vrai que, lors de la convention nationale du syndicat, réunie à Las Vegas en mai 1986, M. William Brock, secrétaire au travail, avait exhorté ses dirigeants à « *nettoyer la maison* ». Mais cet appel intervenait quelques mois après que le rapport de la commission présidentielle *sur* le crime organisé eut plongé la Maison Blanche dans l'embarras en soulignant les protections politiques dont jouissait le syndicat de M. Presser.

La mauvaise réputation des *teamsters* n'est pas nouvelle. Trois prédécesseurs de M. Presser – Jimmy Hoffa, Beck et Roy Williams – eurent des démêlés avec la justice, et il est aujourd'hui acquis que Jimmy Hoffa, mystérieusement disparu en 1975, fut éliminé par des hommes de main de la pègre. Témoignant dans un procès en cours à New-York, M. Roy Williams a, *pour sa part, affirmé que son élec*tion à la présidence du syndicat en 1981, ainsi que celle de M. Presser en 1983, avaient été contrôlées par un mafioso connu, Anthony Salerno.

M. L.

La lutte contre le SIDA

Le conseil général des Alpes-Maritimes demande un recensement systématique des séropositifs

NICE
de notre correspondant

Le conseil général des Alpes-Maritimes a annoncé, le vendredi 12 juin, son intention de recenser systématiquement les sujet séropositifs pour le virus du SIDA. Selon le professeur René Gilly, conseiller général proche de M. Jacques Médecin, « *c'est le seul moyen d'apprécier la diffusion du virus dans la population générale. Les données ainsi recueillies, qui anticipent de plusieurs années la progression du SIDA, seul soumis à la déclaration obligatoire, sont indispensables pour orienter les décisions en matière de prévention.* »

Selon les vœux du conseil général, chaque fois qu'un cas de séropositivité sera dépisté dans un laboratoire ou un centre de consultation, il devra être enregistré sur un système informatique par les services départementaux, qui, assure-t-on, garan*tissent une protection absolue de* l'identité des porteurs. Le nombre des séropositifs est aujourd'hui évalué à 2 000 dans les Alpes-Maritimes, pour 75 cas déclarés de SIDA.

MICHEL VIVÈS.

[La décision du conseil général des Alpes-Maritimes est surprenante à plus d'un titre. Elle est tout d'abord en contradiction formelle avec la loi. En effet, seule la déclaration *numérique* et anonyme des cas de SIDA avérés est actuellement obligatoire. D'autre part, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) n'a pas été informée de ce recensement. Il y a fort à parier qu'elle en aurait interdit le principe, et on peut s'attendre à une réaction extrêmement vigoureuse de sa part. La CNIL dispose en cette matière non seulement d'un droit d'enquête, mais aussi d'un droit d'interdiction. Le ministère de la santé devrait, lui aussi, réagir, Mme Barzach ayant toujours manifesté son opposition à ce type de mesure.

Dans un document qui sera publié dans quelques jours, l'UNAFORMEC, *l'organisme chargé en France de la for*mation médicale continue des médecins, rappelle, à propos du SIDA, qu'aucun impératif médical ne rend nécessaire de sortir du cadre de la déontologie et qu'aucune considération d'ordre épidémiologique ne saurait justifier une quelconque violation du secret médical. – F. N.]

En visite en Suisse

M. Alfonsin souhaite la réouverture du dialogue avec Londres

BERNE
de notre correspondant

Un accord de rééchelonnement d'une partie de la dette argentine, de l'ordre de 265 millions de francs suisses (un peu plus de 1 milliard de francs français), devrait être prochainement signé entre l'Argentine et la Confédération helvétique. C'est l'un des résultats de la visite officielle de trois jours en Suisse qu'a achevée, le samedi 13 juin, M. Alfonsin, le président argentin.

La Suisse représentant les intérêts britanniques à Buenos-Aires, le président argentin, pendant son séjour à Berne, ne pouvait manquer d'évoquer, d'autre part, la question des Malouines. Au lendemain des élections britanniques, M. Alfonsin a d'abord publiquement tenu à féliciter Mme Thatcher de son succès. « *Nous ne désespérons pas de parvenir à une solution négociée,* a-t-il indiqué ensuite. *Nous persévérerons dans ce sens, bien que la réponse ait été négative jusqu'à présent. Grâce aux bons offices de la Suisse, nous souhaitons pouvoir dialoguer avec la Grande-Bretagne.* »

Au sujet du refus de l'Argentine de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires, M. Alfonsin a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de changer d'avis, les recherches de son pays étant orientées vers des fins pacifiques.

J.-C. B.

Seizième Festival du film fantastique et de science-fiction

C'est en juin désormais que l'on frémit sous la coupole du Grand Rex. Le Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction a changé de date. Le week-end est particulièrement prometteur avec ce samedi 13, Grace Jones vampire déchaînée, tatouée, extravagante dans *Vamp,* à 19 h 30. A 21 heures, *Monster in the Closet ;* à 22 h 30, *The Farm,* de David Keith, en première mondiale, et son Dolby – nécessaire pour couvrir les cris divers et les trompettes du public.

Dimanche, à 19 h 45, *Maximum Overdrive,* le premier film réalisé par Stephen King, et, à 22 h 35, *Kindred.* Lundi, un gore sans *concession, Street Trash,* en présence du réalisateur Jim Muro ; à 22 h 15, un film qui n'est pas américain mais allemand, *Joey,* de Roland Emmerich. Mardi, en clôture, le gore tant attendu, *Evil Dead 2,* puis annonce du palmarès et, pour ceux à qui reste un peu d'énergie : *Dream Child,* de Millar.

EN BREF

● **Chaîne humaine contre les essais nucléaires.** – L'Appel des cent, organisation pacifiste dont le porte-parole est M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT *et membre du comité central du PCF,* souhaite constituer une « *chaîne humaine* » de vingt-cinq kilomètres pour réclamer « *l'arrêt des essais nucléaires* », le dimanche 14 juin à partir de 10 heures, à Paris. Les organisateurs attendent cinq cent *mille personnes à ce « rendez-vous national pour la paix »* qui se prolongera, à partir de 14 heures, au parc Suzanne-Lenglen, près de l'héliport de Paris (métro Place Balard). Ce rassemblement est soutenu par une cinquantaine d'organisations, principalement le PCF et la CGT, *mais aussi* le PSU, la Ligue communiste, les « rénovateurs » du PCF et des représentants de mouvements pacifistes étrangers.

● **Rencontre israélo-palestinienne.** – D'importants res*ponsables de l'OLP ont discuté, jeudi* 11 juin à Budapest, avec vingt et un militants de la gauche israélienne, des perspectives de paix qu'entraînerait, selon eux, la création d'un Etat palestinien.

Cette rencontre israélo-*palestinienne, la deuxième depuis le* vote par le Parlement israélien, l'été dernier, d'une loi interdisant tout contact avec l'OLP, s'est déroulée dans « *une atmosphère très amicale* », selon les participants, parmi *lesquels on comptait notamment* MM. Abu Mazen et Abdel Razek Yikhya, membres du comité exécutif de l'OLP. La délégation israélienne, dirigée par le député Charly Bitton (liste communiste), était composée de militants des comités juifs orientaux, *ainsi que de quatre membres du parti* de la gauche sioniste Mapam.

A Jérusalem, un député de droite a demandé la comparution en justice immédiate des membres de la délégation israélienne, cependant que le groupe Abou Nidal menaçait de mort *les participants palestiniens. – (AFP, Reuter.)*

● **Incendie criminel dans un complexe pétrochimique en Espagne.** – L'ETA militaire a revendiqué, le vendredi 12 juin, la responsabilité *du gigantesque incendie qui s'était* déclaré durant la nuit dans le grand complexe pétrochimique proche de Terragone, à une centaine de kilomètres au sud de Barcelone. L'incendie n'a pas fait de victime, mais des dégâts matériels estimés à plusieurs *milliards de pesetas. – (Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1987 a été tiré à 502 941 exemplaires

A B C E F G H